L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1344 - VENDREDI 16 OCTOBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA ASSURANCE

«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»

RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678

- professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
- présent dès 7h00 le matin
- un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

*Selon conditions générales et particulières

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Cournon plus que jamais incontournable



La crise de la Fièvre catarrhale ovine et l'annulation des concours et expositions de bovins n'ont pas eu raison du Sommet de l'élevage. Visiteurs et délégations étrangères se sont pressés dans les travées du salon comme aux visites d'exploitations d'élevage qui ont connu un regain d'affluence. En dépit d'une situation tendue pour les éleveurs comme pour le commerce, les ateliers et les conférences ont donné des perspectives d'avenir. Cournon est resté Cournon, même si les stabulations désespérément vides ont donné un petit pincement a coeur à certains.

Pages 16-17

Côte d'Or

› Maïs grain

Vers des rendements historiquement bas en Val-de-Saône



Nièvre

› Dégâts de gibier

Une journée d'échanges pour corriger le tir



Yonne

› Marché rue de la Chine

Une très belle édition sous le soleil d'automne







▶ Sommaire

Côte d'Or
04 • Chambre d'agriculture: Des changements, oui mais comment ?
05 • Analyses de fourrages: Pour des rations optimisées
06 • Val de Saône: Vers des rendements historiquement bas
07 • Anciens exploitants: Les préoccupations n'ont pas d'âge
Nièvre
08 • FCO: Le Sud-Morvan impacté à son tour
09 • Dégâts de gibier: Une journée pour corriger le tir
10 • Agneaux de bergerie: Tunnel, parc et cage, mélatonine...
11 • Administration: Deux nouvelle têtes pour le secteur agricole
Yonne
12 • Brienne-le-Château: Un beau concours dans un contexte difficile
13 • Conseil Départemental: «*Le département fera…*»
14 • Marché rue de la Chine: Une très belle édition sous le soleil d'automne
15 • Insee: Quelle place pour l'Yonne au sein de la nouvelle région ?
Bourgogne et ailleurs
16-17 • Spécial Sommet de l'élevage
18 • France viande export: Un plan de relance pour les filières viandes
Filières
19 • Élevage Chronique ovine: FCO, peu de moyens de prévention pour le moment
Infos Services
20-25 • Dossier tracteurs
26 • Économie & Gestion
27 • Firmes & Machinisme
28-29 • Analyses et tendances
30-31 • Petites annonces
32-34 • Annonces légales
35 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

PAC

Formulaire pour un versement des aides PAC au 1er décembre

Une nouvelle demande d'avance de trésorerie est mise en place pour un paiement des aides PAC au 1er décembre.

Le montant prévu est de 95 % du montant des aides PAC 2014.
• Si vous avez rempli la première demande (à renvoyer au 20 août), vous toucherez un complément du versement perçu au 1er octobre, sans avoir à remplir de formulaire. **Vous n'avez donc rien à faire de plus.**

• Si vous n'avez pas demandé l'avance au 20 août : **remplissez absolument cette demande** car vous ne percevrez pas vos aides PAC 2015 avant la fin de l'instruction de tous les dossiers, soit avril 2016 !

Le formulaire est bien plus simple à remplir : vous n'avez plus les montants d'aide de minimis à fournir !

Renvoyez le formulaire avant le 31 octobre par courrier à la DDT de votre département

▶ PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?
Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'état). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société
L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne-Marie Sennepin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

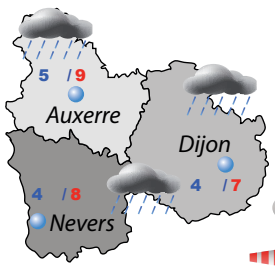
Saône et Loire Approcher son marché pour sécuriser son projet
La Chambre d'Agriculture de la Nièvre propose une formation les lundis 19 octobre et 14 décembre 2015. Avoir envie de vendre un produit ou un service ne signifie pas qu'il aura des consommateurs pour l'acheter. Or cela détermine la réussite du projet. L'étude de marché est l'occasion d'entrer en contact avec la clientèle potentielle afin d'adapter son produit aux attentes de celle-ci. Prendre le temps de la réaliser correctement est un des gages de réussite de son projet. Au programme : le marketing et l'importance d'une approche commerciale réussie ; l'étude de marché, un outil d'aide à la décision pour réaliser des choix commerciaux cohérents ; création de son outil d'approche de marché et plan d'action pour le premier jour. Point sur les démarches réalisées et à réaliser, ajustement ; le marché des produits fermiers pour la deuxième journée. Inscriptions et renseignements auprès de Maud Perroy, 03.86.93.40.14 ou maud.perroy@nievre.chambagri.fr

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 16 au 25 octobre

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 16 Octobre

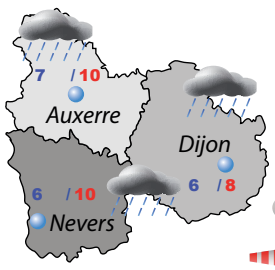


Pluvieux
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Nord 20 km/h

Ste Edwige
Soleil : 08:06 - 18:58
Lune : 11:15 - 21:08

Samedi 17 Octobre

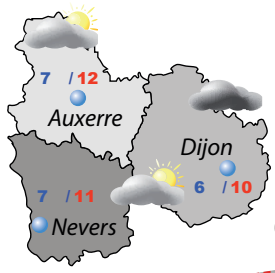


Perturbé
Le ciel restera couvert et les précipitations persisteront. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Nord 30 km/h

St Baudouin
Soleil : 08:08 - 18:56
Lune : 12:13 - 21:50

Dimanche 18 Octobre



Nuageux
Le ciel sera partagé entre passages nuageux et timides éclaircies. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Luc
Soleil : 08:09 - 18:55
Lune : 13:07 - 22:39

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Octobre :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Octobre :

Le soleil sera bien présent au cours de cette période.

Vents : Est à 30 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

clin d'œil



États Unis / Asie

Accord entre douze pays sur le libre-échange transpacifique

La conclusion des pourparlers commerciaux entre 12 pays du pourtour du Pacifique pourrait ouvrir la voie à une accélération des négociations entre Européens et Américains.



NATIONS UNIES/ONU/ARIANE RUMMERY

Les ministres du commerce de douze pays - Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, États-Unis, Vietnam - sont parvenus, le 5 octobre à Atlanta, à un accord sur la création d'un Partenariat transpacifi que (TPP). Objectif : libéraliser les échanges et créer des normes communes au sein de ce nouvel ensemble de 800 millions de personnes qui représente 40 % de l'économie mondiale, et ne comprend donc ni la Chine, ni, pour l'instant, la Corée du Sud.
L'accès des produits laitiers néozélandais et australiens au marché du Canada, mais aussi à ceux du Japon et des États-Unis, était l'un des points d'achoppement de cette dernière session de pourparlers de plus de cinq jours. Résultat de cinq ans de négociations, l'accord doit encore être ratifié par certains parlements nationaux des pays concernés, dont le Congrès américain.

Washington devrait maintenant s'impliquer davantage dans les négociations de l'accord de libreéchange avec l'UE, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

UE : un «nouvel élan» pour le Partenariat transatlantique

La conclusion du TPP a immédiatement été saluée par la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström. Au Parlement européen, le socialiste italien Paolo De Castro, membre de la commission de l'agriculture et de la délégation pour les relations avec les États-Unis, a estimé que, avec cet accord transpacifi que, il devient encore plus urgent pour l'UE de signer le traité commercial avec Washington. Avec, toutefois, un risque selon lui : celui d'être soumis aux normes défi nies par le TPP, qui sont inférieures à celles en vigueur dans l'Union.

Quant à Businesseurope, l'association patronale européenne, elle considère que la conclusion du TPP *«devrait donner un nouvel élan aux négociations commerciales de l'UE avec le Japon et les États-Unis»*.

Selon le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD, Genève), les échanges de produits agricoles entre les pays qui ont conclu les négociations du Partenariat transpacifi que représentent aujourd'hui quelque 311 milliards $, soit environ dix fois plus que ceux couverts par l'accord en négociation entre l'UE et les États-Unis.

À l'OMC, le directeur général, Roberto Azevêdo, a émis l'espoir que *«le résultat d'Atlanta serve d'inspiration»* pour les membres de l'organisation mondiale qui se retrouveront au niveau ministériel en décembre à Nairobi.

Canada : compensation pour les producteurs de lait

Le premier ministre canadien, Stephen Harper, a reconnu que son pays avait dû faire des concessions «modestes» dans les secteurs du lait, des oeufs et de la volaille pour pouvoir conclure les pourparlers du TPP. Il a annoncé que les producteurs de lait toucheraient 4,3 milliards de dollars canadiens (2,9 milliards€) de compensations pendant les quinze premières années de l'accord en échange d'une ouverture de 3,25 % du marché local aux importations.
Le gouvernement canadien souligne que les nouveaux accords de libre-échange passés avec les onze autres partenaires du TPP, avec l'UE et avec la Corée du Sud donneront aux entrepreneurs du pays un accès privilégié à plus de 60 % de l'économie mondiale et plus de 1,3 milliard de consommateurs.

Aux États-Unis, le secrétaire à l'agriculture, Tom Vilsack, a rappelé que, en dépit des barrières que le Partenariat transpacifi que a pour but de supprimer, les pays membres de cet accord représentent ,déjà 42 % de toutes les exportations agricoles américaines, pour un total de 63 milliards $. Il a expliqué que l'administration Obama allait maintenant s'efforcer d'obtenir l'approbation du TPP par le Congrès dans le cadre de la procédure dite Trade Promotion Authority qui obligera, le jour venu, les parlementaires à se prononcer pour ou contre le texte d'un accord commercial, sans pouvoir l'amender.

AGRA

▸En bref

Aides d'urgence

En ouverture du débat sur *«la situation et l'avenir de l'agriculture»* au Sénat le 6 octobre, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a annoncé que l'enveloppe française de 62,9 millions d'euros issue des mesures d'urgence proposées par la Commission européenne, le 15 septembre, viendra *«appuyer le plan de soutien français»* annoncé par le gouvernement le 3 septembre. Autrement dit, l'enveloppe européenne viendra abonder le plan français, en particulier le Fonds d'allégement des charges (Fac) et la prise en charge des cotisations MSA. Le ministre répondait à l'interpellation du président de la FNSEA Xavier Beulin, qui avait demandé le 30 septembre, dans une lettre adressée au Premier ministre, que cette enveloppe soit *«résolument consacrée à abonder ces mesures»*.

Lait

Dans le secteur laitier, malgré les faibles prix, la collecte laitière de l'UE devrait augmenter légèrement de 1 % en 2015 par rapport au niveau de 2014 et une hausse plus importante (+1,7 %) est attendue pour 2016, estiment les experts bruxellois. Des augmentations importantes sont prévues aux Pays-Bas (+600 000 t), en Irlande (+500 000 t), en Pologne (+200 000 t), au Royaume-Uni (+150 000 t), en Espagne et au Danemark (+100 000 t chacun) alors que la production devrait reculer dans les deux principaux pays producteurs de lait, l'Allemagne et la France (-150 000 t chacun environ). Malgré la chute des cours, la production ne devrait donc pas réellement reculer.

Prairies

Le réchauffement climatique provoquera une augmentation de 30 % de la production des prairies, estime Pascal Carrère, directeur de l'unité de recherche Inra sur l'écosystème prairial. Celles du sud de la France seront beaucoup moins productrices. *«Les éleveurs vont avoir à gérer»* différemment la récolte des fourrages avec *«un démarrage de la saison plus rapide (10 jours d'avance) et une production plus importante de biomasse au printemps (+ 30 %) avec, par contre, un arrêt brutal de la croissance de l'herbe en été »*. Cette biomasse supplémentaire *«permettra juste de compenser le déficit de l'été»*.

AGRA



► En bref

Sécheresse Groupama Grand Est est mobilisé pour accompagner les assurés

A l'écoute du monde agricole, Groupama répond à la diversité des besoins avec pour objectif de mieux protéger les exploitants agricoles notamment face à des évènements exceptionnels (tempêtes grêle, inondations…).
François Schmitt, président de Groupama Grand Est et son directeur général Olivier Larcher s'engagent : «*Aux côtés des exploitants touchés par la sécheresse, Groupama Grand Est mobilise d'importants moyens pour faciliter les démarches des assurés afin de procéder à l'indemnisation des dommages dans les meilleurs délais*».
Le montant des dommages pour la Caisse régionale est estimé aux environs de 40 millions d'euros au titre de l'assurance récoltes, montant qui sera ajusté après les expertises post-récoltes.
Groupama rappelle que l'ensemble des conseillers spécialisés est mobilisé afin d'adapter budget et garanties des exploitants agricoles qui en exprimeraient le besoin.
Cet accompagnement solidaire permettra aux exploitants de passer ce cap difficile tout en préservant les garanties indispensables à une bonne protection. Pour plus d'informations, le service Assurance Récoltes est à votre écoute au 03 88 81 79 76 ou contactez votre Conseiller spécialisé "

Les Chambres d'agriculture communiquent

Apport de trésorerie - pac 2015

Dans le contexte de la mise en place de la Pac 2015 , aucune aide ne pourra être versée avant le 1er trimestre 2016.
Pour soulager vos trésoreries en cette fin d'année, si vous n'avez pas demandé le premier apport de trésorerie en août, vous pouvez demander à bénéficier d'un apport de trésorerie qui sera versé le 1er décembre et dont le montant représentera 95 % des aides Pac 2014. Pour en bénéficier, il vous faut renvoyer avant le 31 octobre, le formulaire qui vous est transmis cette semaine par votre DDT. Pour les agriculteurs qui ont déjà demandé en août à bénéficier du premier apport de trésorerie (versé le 1er octobre), le complément sera automatiquement versé en décembre.

COMMUNIQUÉ

Chambre d'agriculture

Des changements, oui mais comment ?

Les membres du bureau de l'organisme consulaire, réunis la semaine dernière à Bretenière, ont débattu sur les futurs modèles économiques agricoles.



La réunion s'est tenue dans un contexte des plus difficiles. Pour le dispositif d'aide à l'élevage, près de la moitié des dossiers déposés à la DDT ont un rapport annuités/EBE supérieur à 0,8.

Fumée blanche à Bretenière. La première réunion des membres du bureau de la Chambre d'agriculture dans les nouveaux locaux du 1, rue des Coulots a laissé place à une réflexion sur les futurs modèles économiques agricoles. «*La rentabilité de plusieurs de nos grands systèmes d'exploitation est sérieusement mise à mal. On le voit bien aujourd'hui, quelque chose ne fonctionne plus*» lançait le président Vincent Lavier après avoir rappelé que 40% des 700 dossiers déposés à la DDT à la date du 5 octobre avaient un rapport annuités/EBE supérieur à 80%... «*Plus que jamais, dans ce contexte de crise, nous sommes dans l'obligation de proposer des idées aux agriculteurs et nous devons sortir de cette logique dans laquelle le producteur est constamment la variable d'ajustement de la filière. Plutôt que de partir par le bas, on part par le haut. Il faut inverser les choses*» poursuit le président.

L'idée diversification

Chaque membre du bureau a pu s'exprimer sur la question, à commencer par Vincent Lavier lui-même : «*Parmi les pistes à prendre en compte, il y a sans doute la diversification des ateliers. Toutes celles et tous ceux qui se sont diversifiés en volaille, par exemple, ne regrettent pas leur investissement et vont même jusqu'à dire qu'ils survivent aujourd'hui grâce à celui-ci. Ce n'est peut-être pas l'unique solution, mais elle a au moins le mérite de fonctionner*». Nicolas Michaud regrettait pour sa part le potentiel «*mal exploité*» du territoire : «*Nous avons laissé partir un certain nombre d'outils industriels ces dernières années, la faute à des personnes qui ne croyaient pas suffisamment aux projets. Dans les futures réalisations, pour éviter ce même schéma, il faudra que les agriculteurs s'impliquent davantage pour les pérenniser. Dans le même temps, il y a sans doute du ménage à faire dans nos propres organismes et coopératives : les problèmes de négociations des prix que nous rencontrons sont tout simplement inacceptables*».

La fiscalité ne va pas

Fabrice Faivre regrettait pour sa part «*le développement continu de l'individualisme et du libéralisme*», en total désaccord avec une quelconque amélioration: «*L'organisation de l'agriculture est totalement à revoir selon moi, les exemples ne manquent pas. Nous devons retrouver des démarches collectives sous peine de voir les écarts entre agriculteurs se creuser davantage. Il y a beaucoup de choses à faire sur le parcellaire, il faudrait aussi multiplier les prestations de services plutôt que de trainer des parcs matériels conséquents et qui reviennent très cher*». Fabrice Faivre profite de l'occasion pour fustiger le dispositif fiscal actuel: «*il est totalement à revoir lui aussi. Le matériel est de plus en plus performant : mieux vaut ne pas se laisser tenter lors d'une année exceptionnelle. Il faut être extrêmement vigilant pour éviter le suréquipement*».

Communiquer et former

François-Xavier Lévêque soulevait quant à lui la double nécessité de communiquer et de mieux former les jeunes à l'école : «*Pour le premier point, ce n'est pas un scoop, c'est notre grand défaut depuis très longtemps, nous ne communiquons pas assez sur nos métiers. Pour le deuxième, il faut vraiment revoir le parcours scolaire : même sortis de BTS, nos jeunes ne sont pas capables, pour certains d'entre eux, de lire un bilan ! Après, il ne faut pas s'étonner de voir des problèmes économiques sur les exploitations*». Pour Jean-Pierre Fleury, la Chambre d'agriculture devra davantage se consacrer à l'accompagnement économique des agriculteurs : «*C'est peut-être un point sur lequel nous n'avons pas suffisamment insisté. Nous devons redonner l'envie d'entreprendre aux agriculteurs qui sont trop sous assistance et pas assez dans la motivation. Plus que jamais, la Chambre se doit de donner le vrai conseil, celui qui propose mais n'impose pas*». Jean-Pierre Fleury se dit favorable à la multiplication des formations: «*les agriculteurs doivent comprendre le marché pour orienter au mieux leur exploitation et voir ce qu'il est possible de tirer de leurs productions*». Autre point évoqué par le président de la FNB: «*il faut être encore plus proches de nos élus qui sont totalement décalés de la réalité. Je ne leur en veux même pas tellement ils ont de choses à gérer et des décisions à prendre... Cela a toute son importance car les fonds européens vont dépendre d'eux. La Chambre doit être porteuse de messages simples, ciblés et clairs*». Parmi les autres interventions du jour, Dominique Guyon s'interrogeait sur «*certaines méthodes de travail encore employées*» : «*Je milite souvent en faveur de l'aménagement foncier. La période de sécheresse que nous avons eue doit nous permettre d'avancer: trimballer des tonnes d'eau et de fourrages pendant cinq mois n'a pas de sens ! A l'avenir, ll faudrait faire en sorte de rendre l'aménagement foncier obligatoire tellement il apporte des avantages*».

AURÉLIEN GENEST

ATTENTION
À PARTIR DU 15 OCTOBRE
votre journal
TERRES DE BOURGOGNE
DÉMÉNAGE
NOUVELLE ADRESSE
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière

Analyses de fourrages

Pour des rations optimisées

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or propose un nouveau service aux éleveurs.

Une dizaine d'agriculteurs se sont rendus la semaine dernière à Créancey, Châtillon-sur-Seine et Bretenière avec leur petit échantillon de fourrages dans les mains. *«La restitution des résultats d'analyses commentés ne devrait pas tarder. Chaque échantillon a été préalablement envoyé au laboratoire»* indique Édouard Bénayas, conseiller à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Cette nouvelle prestation permet aux éleveurs de connaître les valeurs alimentaires réelles de leurs fourrages (foins, ensilages, enrubannage, dérobées) afin d'optimiser les rations de leurs animaux. *«Jusqu'à présent, pour la majorité des exploitants, la valeur du foin reste floue. Mais il faut savoir, à l'image des autres fourrages, que l'aspect qualitatif varie énormément d'une année sur l'autre. Avoir une idée précise des UFL, UFV, PDIN, PDIE, PDIA ou autres paramètres comme le taux de matière sèche, de matière azotée totale ou de cellulose brute a son importance»* insiste Édouard Bénayas.

En connaissant précisément ces valeurs, l'éleveur peut adapter sa ration en réalisant d'importantes économies. *«Si le fourrage est de très bonne qualité, l'éleveur peut se permettre d'apporter une quantité moindre de correcteurs azotés ou autres aliments se trouvant sur le marché»* assure le conseiller.

Une année à économies

S'il n'avait pas encore en sa possession les résultats des analyses, Édouard Bénayas affichait un certain optimisme la semaine dernière quant aux diverses qualités de l'année : *«tout laisse à penser que ce sera bon car les récoltes ont été précoces, cela est propice à l'aspect qualitatif. C'est dans de tels contextes que d'importantes économies peuvent être réalisées dans les rations. Et même dans les années difficiles, les fourrages ne sont pas toujours de mauvaise qualité comme on pourrait le penser. Certains éleveurs ont tendance à compenser un peu trop selon leurs propres estimations»*.

La prestation du 7 octobre, annoncée préalablement dans nos colonnes, était tarifée à 35 euros hors taxes. *«C'était une journée groupée, à tarifs préférentiels, mais ce service reste opérationnel ces prochaines semaines au prix de 41 euros hors taxes»* précise Édouard Bénayas.

A noter que des échantillons de maïs ensilage sont également acceptés. Contact : edouard.benayas@cote-dor.chambagri.fr ou 03 80 90 68 79.

Aurélien Genest



Les agriculteurs vont pouvoir connaître la valeur réelle de leur production fourragère.

Bien d'autres avantages

Ce conseil permet aussi à l'éleveur de trier ses stocks et ainsi optimiser la distribution de ses fourrages suivant les besoins de ses animaux. Les différentes valeurs chiffrées et les commentaires apportés par les conseillers de la Chambre d'agriculture permettent à l'éleveur d'ajuster ses prochaines campagnes en identifiant les types de mélanges prairiaux les plus adaptés sur son exploitation. Un potentiel de conservation des fourrages peut aussi être déterminé, tout comme un prix équivalent de revente.

Viticulture

Non à la pollution

La Côte d'Or compte une neuvième plateforme de lavage collectif avec la structure flambant neuve de Brochon, à quelques kilomètres au sud de Dijon.

Un pas de plus pour l'environnement. Les pollutions phytosanitaires liées aux remplissages et aux lavages des pulvérisateurs viticoles vont sérieusement se réduire à Brochon et Gevrey-Chambertin avec la création d'une aire de lavage de pulvérisateurs, qui a été inaugurée jeudi 8 octobre en présence de plusieurs viticulteurs, eux-mêmes à l'initiative de cette réalisation. Des élus, des accompagnateurs et financeurs du projet étaient également présents. La structure, dont le montant hors taxes avoisine le demi-million d'euros, sera utilisée par une soixantaine de viticulteurs comme l'a rappelé le président du syndicat de l'aire de lavage Jean-Michel Guillon.

Accompagnement de la Chambre

Comme à son habitude, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a joué un rôle prépondérant dans les démarches techniques via le travail de ses conseillers. A ce titre, le vice-président Frédéric Mazilly a tenu à rappeler les divers accompagnements viticoles proposés tout au long de l'année par l'organisme consulaire. Le Côte d'orien a profité de l'occasion pour remercier les financeurs du projet (Agence de l'eau, Conseil départemental et fonds européens) et félicité la démarche collective menée par les viticulteurs : *«Un très beau projet voit le jour. Il a su fédérer de nombreux viticulteurs autour d'un volonté collective de réaliser des économies de pollutions. Cela est tout simplement exemplaire à l'heure où l'on entend dire que chacun travaille de son côté»*.



Le député Alain Suguenot, entouré de Laurent Tessier (Agence de l'eau), Denis Thomas (Conseil départemental), Jean-Michel Guillon (syndicat de l'aire de lavage), Claude Rémy (mairie de Brochon), Hubert Poullot (Conseil départemental) et Frédéric Mazilly (Chambre d'agriculture de Côte d'Or).

De nouvelles en préparation

Denis Thomas, vice-président du Conseil départemental, a souligné les bienfaits de l'accord-cadre signé avec la Chambre d'agriculture, permettant d'*«intervenir là où il le faut»* : *«Trois autres aires de lavages sont d'ailleurs en préparation, en particulier celle de Savigny-lès-Beaune qui sera prochainement opérationnelle. Cela portera à douze le nombre d'aires de lavage collectif du département. La volonté du Conseil départemental de protéger la ressource en eau ne s'arrête pas là puisque nous travaillons constamment sur les différents points de captage de la Côte d'Or»*. Laurent Tessier, directeur régional de l'Agence de l'eau, a félicité les viticulteurs pour leur volonté *«d'allier performances économique et environnementale»*.

A G

▸ Agenda

24/10 Concours de poulains à Saulieu

L'Union nationale du cheval de Trait Auxois organise la seconde édition de son concours de poulains à Saulieu, ce samedi 24 octobre au Hall Jean Bertin de 10 heures à 16 heures. Ce concours est ouvert aux laitons, laitonnes et poulains, pouliches de 1 an. Accueil des poulinières pour les jeunes non sevrés. Ring de docilité. Vente de chevaux. Entrée gratuite, petite restauration, buvette.

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse

Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre 2015. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires : 03 80 90 68 79 ou 06 80 90 76 14.

31/10 Concours de l'Auxois Sud

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le Comice agricole de Pouilly-en-Auxois organisent pour la 8ème année, le concours de l'Auxois Sud le samedi 31 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Programme : 8h-11h30 : opération des jurys, classement des animaux, 13h repas avec cuisse de bœuf à la broche, après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements à la Fédération Charolaise au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Jean-Pierre Laprée (03 80 90 72 43) ou Eric Bize (06 24 69 61 13)

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Val de Saône

Vers des rendements historiquement bas

Le maïs grain se dirige vers une très mauvaise année, à l'image des autres cultures d'automne.



Les parcelles irriguées de l'exploitation devraient s'en sortir avec des baisses de rendements n'excédant pas 10%. *«D'où l'importance de l'irrigation»* insiste le producteur.



Agriculteur à quelques kilomètres de Saint-Jean-de-Losne, Philippe Dubief devrait connaître ses résultats définitifs d'ici la fin du mois. Selon toute vraisemblance et d'après ses premiers hectares récoltés, le millésime 2015 en maïs grain pourrait être le plus mauvais depuis son installation en 1992. *«Les rendements devraient être en baisse de 20% par rapport à la moyenne quinquennale»* déplore le Côte d'orien, indiquant avoir débuté la moisson avec une dizaine de jours d'avance par rapport à un calendrier plus *«classique»*.

Si la *«casse»* devrait être limitée sur les deux tiers irrigués de ses 90 hectares de cultures, le reste pourrait enregistrer des baisses de 30% à 40% en rendements. *«C'est très hétérogène»* reconnaît l'exploitant, *«mais dans tous les cas, le maïs paye cher l'impact de la sécheresse que nous avons eue. Personnellement j'ai eu la chance d'irriguer. J'ai apporté six tours d'eau à 30 millimètres sur plus de 60 hectares. L'irrigation est plus qu'essentielle pour le maïs : si je n'y avais pas droit, je ne me lancerais surement pas dans une telle culture car ce serai bien trop aléatoire. Je pense à ceux qui n'ont pas pu irriguer cette année, les résultats seront catastrophiques sur l'ensemble de leur exploitation. Je m'étonne qu' il existe tant de restrictions dans notre secteur, sachant que la ressource en eau est bien plus importante que les prélèvements. Il y a des sérieuses réflexions à mener»*.

Philippe Dubief est d'autant plus inquiet que les prix payés aux producteurs seront d'un bas niveau eux aussi. *«Le spread, différence entre le prix du blé et celui du maïs, a beau être moins élevé cette année, ce sera bel et bien compliqué pour tout le monde cette année. Avec des taux d'humidité voisins de 25%, les coûts de séchages seront moins élevés que d'ordinaire mais cette donne sera une bien maigre consolation: les résultats économiques des maïsiculteurs seront encore bien ancrés dans le rouge cette année, c'est même du jamais vu»* poursuit l'adhérent de la coopérative Dijon Céréales.

AURÉLIEN GENEST

Plus de 4500 micro-parcelles

Comme il en a l'habitude depuis plusieurs années, Philippe Dubief avait mis l'une de ses parcelles à disposition de KWS. Cette entreprise allemande spécialisée dans la sélection végétale s'adonne à de nombreux essais variétaux et travaille en prestation de service pour Arvalis-Institut du végétal et le Geves (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences). La récolte des huit hectares concernés, représentant l'intégralité des essais menés par KWS dans le quart Nord-est français, était effectuée la semaine dernière à Losne. Pas moins de 4580 micro-parcelles étaient recensées. Deux *«petites»* moissonneuses étaient spécialement équipées pour enregistrer *«en direct»* l'ensemble des critères étudiés (rendements, impacts de la sécheresse, précocité, humidité, stress...).

Mot politique

Face à un constat des plus difficile sur l'ensemble du territoire français, Daniel Peyraube, le président de l'Association générale des producteurs de maïs, déclarait la semaine dernière : *«Il est temps que la situation économique des maïsiculteurs français soit entendue par le gouvernement. Le maïs contribue à la richesse de la France par ses multiples usages, mais les producteurs n'en profitent pas. Il y a urgence à prendre les mesures nécessaires pour leur permettre de produire plus et mieux tout en leur garantissant des conditions satisfaisantes de revenu. La première mesure attendue est de permettre aux producteurs de maïs en difficulté d'accéder aux aides conjoncturelles annoncées par le Premier ministre le 3 septembre dernier. Pour l'avenir, il faut instaurer des outils d'assurance adaptés, au rang desquels figurent l'irrigation d'une part et des dispositifs fiscaux et assurantiels adaptés au contexte de la mondialisation et de la volatilité d'autre part».*

Maïs ensilage

Petits rendements, grandes conséquences

Un élevage allaitant à proximité de Pouilly-en-Auxois évoque la récolte de fourrages et l'impact financier sur l'alimentation du bétail.

Comme un peu partout en Côte d'Or, la récolte de maïs ensilage n'a pas été bonne au Gaec Mimeur à Thoisy-le-Désert. Ensilés début septembre, les 13 hectares de l'exploitation laissent apparaître un rendement voisin de 7 t/ha de matière sèche, un score quasiment de moitié par rapport à ce qu'il est couramment rencontré lors d'une bonne année. *«Ce résultat est mauvais, mais pour dire vrai, je m'attendais à quelque chose d'encore plus décevant vu le temps que nous avons eu cet été !»* confie Laurent Mimeur. L'agriculteur salue les bienfaits des 100 millimètres d'eau du 14 juin et des quelques précipitations juste avant la récolte, ayant permis à la culture de *«terminer tant bien que mal»*. Son frère Denis remarque certaines disparités de rendements dans son secteur, selon les date de semis : *«ceux qui ont semé tôt s'en sont un peu mieux sortis mais le bilan reste très décevant dans son ensemble. Cela aura un impact important sur l'alimentation des animaux de chaque exploitation»*.

Pour combler ce manque de récolte, les deux éleveurs devront limiter les ventes de leurs céréales: près de 50 tonnes de blés seront ainsi réorientés pour nourrir leur cheptel bovin allaitant. A cela s'ajoutera l'onéreux achat d'aliments... *«la facture liée à cette baisse de rendements est difficile à chiffrer aujourd'hui, tout dépendra de la date à laquelle nous lâcherons les animaux l'an prochain, mais il est fort probable qu'elle dépasse les 15 000 voire 20 000 euros pour notre exploitation. Un hectare de maïs de perdu équivaut généralement à 4 tonnes d'aliments concentrés»* relève Laurent Mimeur. La bonne qualité espérée du maïs ensilage (l'analyse est en cours) ne devrait guère changer la donne : les veaux devront recevoir davantage d'aliments, de foin et de paille que prévu. Même chose pour l'engraissement des vaches de réforme qui nécessitera lui aussi des adaptations alimentaires.

1 000 euros du Conseil départemental ?

La lourde facture tente d'être «allégée» par les éleveurs. Pour le moment, seule l'aide aux transports du Conseil départemental est acquise (10 centimes d'euros/tonne/km pour l'achat d'aliments de substitution, pour un maximum de 1 000 euros par exploitation), mais celle-ci ne représente que 5% des pertes subies. Denis et Laurent Mimeur espèrent obtenir différents allègements fonciers et misent sur des prises en charge d'intérêts d'emprunts pour atténuer les pertes. Après une consommation élevée en paille (plus de 100 tonnes ont été utilisées depuis l'affouragement des bêtes au pré), les difficultés s'enchaînent pour l'exploitation côte d'orienne avec les restrictions de la fièvre catarrhale ovine: *«nous avons encore 50 bêtes à faire partir, leur départ va être décalé d'un mois avec la FCO»* déplore Denis Mimeur qui tente de relativiser : *«heureusement, les trois quarts des bovins ont pu être vendus avant les restrictions... Aujourd'hui, il nous reste principalement des femelles. On se serait bien passé de cet épisode sanitaire car nous allons devoir garder les animaux plus longtemps, leur prise de poids va nous coûter cher et tout laisse à penser que nous les vendrons moins cher car beaucoup de bovins vont se retrouver disponibles en même temps sur le marché»*.



Les résultats n'ont rien à voir avec ceux de 2014.

AURÉLIEN GENEST

Anciens exploitants

Les préoccupations n'ont pas d'âge

L'assemblée générale des anciens exploitants de Côte d'Or s'est tenue vendredi dernier à Pont de Pany : l'occasion d'aborder un certain nombre de sujets spécifiques aux seniors.


Plusieurs des intervenants de cette assemblée avec, au centre, la présidente Suzanne Ferrand.

Si l'aspect convivial y est important (plusieurs repas, voyages et visites d'exploitations sont organisés chaque année), la section des anciens exploitants de Côte d'Or prend un malin plaisir à défendre les intérêts de ses 800 adhérents, conjoints inclus. L'assemblée générale annuelle de vendredi dernier a été l'occasion pour la présidente Suzanne Ferrand de retracer les actions de la campagne écoulée et celles des prochains mois. Le faible niveau des retraites a encore occupé une bonne partie de la réunion, une motion a d'ailleurs été votée à ce sujet. *«Nous devrons attendre 2017 pour que la retraite minimale atteigne 75% du Smic. Les autres domaines sont aujourd'hui à 85%, ce n'est pas normal»* déplorait Suzanne Ferrand, en compagnie de Paul Billonnet, président de la section régionale des anciens exploitants. La dite motion, qui avait été votée à la majorité lors du congrès de la section nationale, *«exige le relèvement du revenu fiscal de référence, le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les veuves, les veufs, les invalides, et réclame la prise en compte de l'urgence à rétablir l'équité dans l'attribution des points de la retraite proportionnelle»*.

Des formations à prévoir

Sur une vision plus locale, Suzanne Ferrand a pointé du doigt la dématérialisation, notamment à la MSA ainsi qu'à l'Hôtel des Impôts : *«les difficultés d'adaptation aux nouvelles technologies sont nombreuses pour nous, et tout le monde est loin d'avoir internet... Nous souhaitons la mise en place d'une formation bureautique sur différents supports, une formation à l'utilisation générale du site internet de la MSA Bourgogne et à son espace privé, ainsi que l'étude de la possibilité de donner une procuration à un tiers si la personne en question ne dispose pas d'internet»*. Toujours pour la défense des adhérents, Suzanne Ferrand a fait part de la volonté de la section d'aller à la rencontre des organismes agricoles dont Groupama et le Crédit Agricole : *«Pour Groupama, nous souhaiterions avoir une remise sur nos cotisations de complémentaire santé. Elles sont de plus en plus chères avec les années... Pour le Crédit Agricole, nous allons évoquer la possibilité d'avoir des remises sur les cartes bancaires»*. Suzanne Ferrand a rappelé que tous les adhérents de la section avaient droit aux avantages de la carte Moisson, moyennant une cotisation annuelle de 30 euros. La présidente a terminé son intervention sur une note positive : *«la loi Macron permet à tous, depuis le mois d'août, de conduire un tracteur agricole avec le permis B. Pour les retraités, il n'est donc plus nécessaire de garder une parcelle de subsistance pour pouvoir conduire un engin agricole : le simple fait de détenir un permis voiture suffit !»*. Parmi les interventions du jour, Michel Dasriaux, président de l'association France Alzheimer 21, a présenté les maladies cognitives et informé l'assistance qu'il existait des formations spécifiques à destination des aidants.

Aurélien Genest

Bienvenue à la ferme

Une belle promotion, et ce n'est pas fini !

Le réseau de producteurs fermiers, sous la houlette de la Chambre d'agriculture, organisait dimanche son grand marché dijonnais. La Foire gastronomique et la Ferme Côte d'Or arrivent dans la foulée.


Selon les estimations, plus de 5 000 personnes se seraient déplacées.

Plusieurs milliers de personnes se sont amassées autour des halles de Dijon dimanche dernier à l'occasion du marché fermier de Bienvenue à la Ferme. Les trente exposants se sont montrés très satisfaits des échanges et des nombreuses ventes effectuées. Pour le président Pascal Mure, *«C'est encore une belle édition. Le marché d'automne est encore plus intéressant que notre opération du printemps au même endroit. Tout le monde a très bien travaillé. Les volailles, fromages, foies gras et truites ont rencontré un très vif succès»*. Parmi les nouveautés, l'entreprise Magapomme, de Bretenière, participait pour la toute première fois, tout comme Jean-Charles Mignot, du village d'Aubigny-la-Ronce près de Nolay. La prochaine étape du réseau fermier, marque commerciale de la Chambre d'agriculture, sera la foire gastronomique de Dijon, qui ouvrira ses portes du 30 octobre au 11 novembre au Parc des Expositions. Bienvenue à la ferme aura son stand comme tous les ans. *«Nous serons également présents sur la Ferme Côte d'Or du 5 au 8 novembre avec de nombreuses dégustations gratuites de tous nos produits»* précise Pascal Mure. La promotion des produits côte d'oriens ne s'arrête pas en si bon chemin puisque Bienvenue à la ferme disposera de l'intégralité de la table du Lucullus, vitrine emblématique de la foire dijonnaise, le dimanche 1er novembre : *«ce sera une grande nouveauté, une belle action promotionnelle qui mettra en valeur l'intégralité des produits de nos adhérents»* poursuit le président.

Aurélien Genest

► Formations

Parasitisme en élevage bovin
(en partenariat avec le GDS)
29 octobre à La Roche Vanneau
Responsable de stage : Aurore Gérard, CA21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Préparation au Certiphyto
(1 jour) + Test
5 novembre ou 12 novembre ou 19 novembre à Beaune
Responsable de stage : Corinne Delage, CA21
03 80 90 68 74
corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

Mes P@rcelles
Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec mes P@rcelles (2 jours)
19 et 26 novembre à Bretenière ou 20 et 27 novembre à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Anne Hermant, CA21
03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Rotation en agriculture biologique
Valorisation du blé et des cultures secondaires (1 jour)
24 novembre à Aiserey
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Document unique d'évaluation des risques
(1.5 jour)
26 novembre (journée) et 7 décembre (0.5 journée) à Quétigny
Responsable de stage : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Engins de levage
Être autonome pour vérifier ses engins de levage (1 jour).
26 novembre Chatillon sur Seine (groupe agriculteurs).
Responsable de stage : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Immunité naturelle des bovins
L'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS). 2ème quinzaine de novembre (1 jour) à Châtillon sur Seine.
Responsable de stage : Aurore Gérard, CA21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Trouvez toutes nos formations sur www.cote-dor.chambagri.fr

▸ Agenda

29/10 Atelier d'engraissement en commun en Haute-Vienne

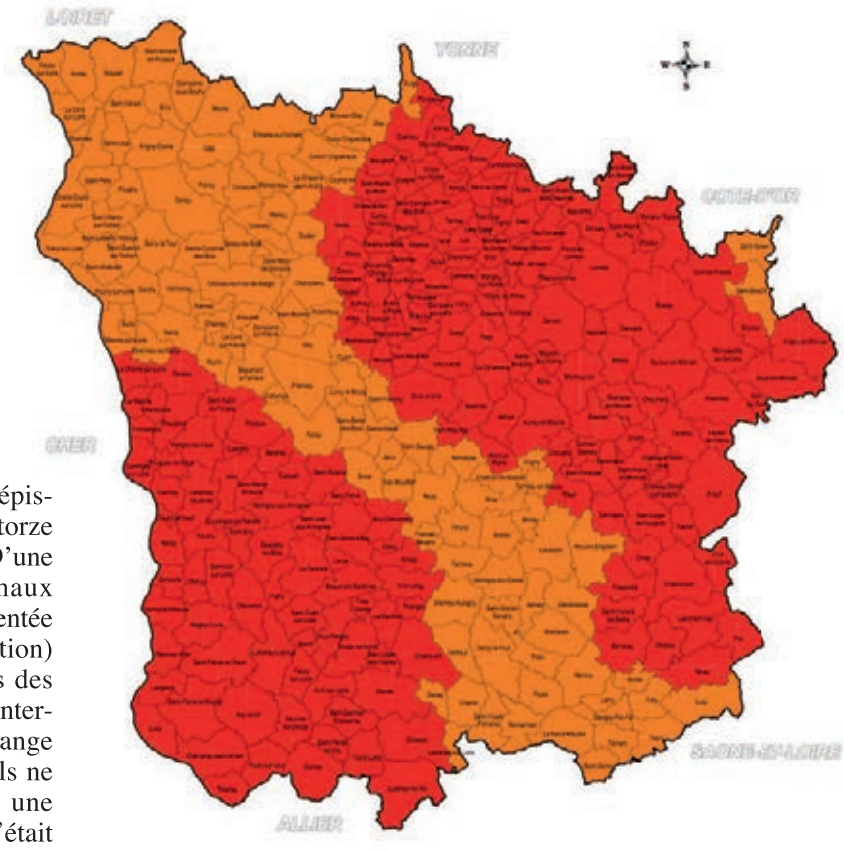
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose aux éleveurs bovins producteurs de céréales nivernais d'aller à la rencontre de 3 éleveurs-polyculteurs de Haute-Vienne (87), associés depuis 2013 dans un atelier d'engraissement en commun (230 places de mâles et femelles), jeudi 29 octobre toute la journée (co-voiturage à partir des bureaux de la Chambre d'agriculture de Corbigny, Decize et Nevers). Programme : 11h, accueil à Rilhac pour une présentation du département, de l'action *«engraisser demain»* en Haute-Vienne et des accompagnements mis en ouvre pour créer cet atelier d'engraissement, repas sur place (environ 22 euros) ; Après-midi à Meilhac, visite, présentations et échanges avec les éleveurs associés de la SCEA ECBV87 : l'atelier au quotidien (moyens humains, matériels partagés, gestion des approvisionnements), les résultats économiques et techniques (investissements, choix des rations, mises en marchés) et engraissement en commun (clés de la réussite, fondamentaux à ne pas négliger pour créer et faire vivre un tel atelier). Le nombre de places étant limité, les inscriptions doivent se faire très rapidement.
Contact : Magali Fourier à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 60.

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


Fièvre catarrhale ovine et réglementation

Le Sud-Morvan impacté à son tour

Dans un point de situation du vendredi 9 octobre, la préfecture de la Nièvre a fait part d'un nouvel arrêté élargissant les périmètres des zones interdites. A la suite d'un premier cas de FCO à Roussillon-en-Morvan, en Saône-et-Loire, une grande partie du Sud-Morvan, jusqu'alors épargnée, est désormais touchée par les mesures de sauvegarde..



La carte des périmètres interdits et de protection, dans la Nièvre, au vendredi 9 octobre dernier.

Dorénavant, ce sont 201 communes nivernaises qui sont incluses dans l'un des deux périmètres d'interdiction (20 km autour d'un foyer). Un premier cas de FCO ayant été détecté, en fin de semaine dernière, dans la Saône-et-Loire, quasiment tout le Sud-Morvan est désormais concerné par ce plus haut stade de mesures réglementées. Dans ces zones interdites, les sorties des ruminants sont interdites, sauf sous certaines conditions restrictives, c'est-à-dire soit à l'intérieur du même périmètre, soit à destination directe d'un abattoir pour un abattage immédiat (dans les 24 heures), sous réserve de la désinsectisation des transports.

Hors ces deux périmètres rouges, les cent onze communes restantes sont toutes inscrites en zone de protection (entre 20 et 100 km autour d'un foyer). Les sorties des animaux y sont autorisées uniquement lorsqu'ils sont à destination directe d'un abattoir pour un abattage immédiat sous réserve de désinsectisation des transports ou lorsqu'il s'agit de jeunes animaux destinés à un atelier d'engraissement mais à condition d'un transport direct, d'un isolement à l'arrivée, d'une désinsectisation des animaux et des transports et la réalisation d'une prise de sang pour dépistage de la FCO dans les quatorze jours après le mouvement. D'une façon générale, les animaux situés dans une zone réglementée de niveau inférieur (protection) peuvent être conduits dans des zones de niveau supérieur (interdiction) mais leur statut change alors automatiquement et ils ne peuvent plus revenir dans une zone de niveau inférieur. C'était tout le problème des animaux qui devaient aller au Sommet de l'élevage, à Cournon, et qui ont dû rester à la maison...

Quid des foires et concours ?

L'annulation des présentations d'animaux à Cournon ne doit pas faire oublier les difficultés des organisateurs de manifestations d'élevage dans la Nièvre également. Après quelques semaines de flottement, des décisions ont été prises. Si la foire-concours de Dornes, au sud du département, a très vite été annulée, dès lors que le cas de FCO dans l'Allier voisin a été connu, d'autres rendez-vous ont attendu de savoir ce qu'il en était de l'évolution de la maladie, afin de trancher définitivement. Ainsi, si le Concours national des veaux du Herd Book Charolais et la vente aux enchères du Gercela, ont été suspendus provisoirement fin septembre, c'était avec l'espoir de les reporter au 13 octobre. Sauf que c'était avant d'apprendre que des cas de FCO avaient été trouvés à Cuffy (18) puis à Anthien et Saint-Parize-le-Châtel, dans la Nièvre. Dès lors, il n'était plus possible de maintenir l'événement et mardi le Marault est resté désert. Et le Concours de Nevers ? Jean-Luc Gauthier, le président de la Société d'agriculture de la Nièvre, a annoncé, mardi soir, qu'il aurait bien lieu les 23 (concours des laitonnes le matin et des mâles l'après-midi) et 24 octobre prochains. Deux cent cinquante animaux sont déjà inscrits, malgré la zone interdite. Et qui plus est, le Gercela tiendra le vendredi après-midi, après le concours, sa fameuse vente aux enchères qui devait avoir lieu en même temps que le Concours national des veaux.

Qu'en est-il pour les autres foires et concours de la Nièvre, qui, à cette période, battent leur plein? Aux dernières nouvelles, la Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour, le 7 novembre, devrait avoir lieu. Les organisateurs se montrent motivés même s'il faut bien convenir que la menace FCO, ou du moins les mesures administratives et sanitaires qui y sont liées, se rapprochent à grands pas... Quant à La Nocle-Maulaix et Luzy, rien n'est moins sûr...

EMMANUEL COULOMBEIX

MSA Bourgogne

La fête de la Terre à St Brisson

Dans la Nièvre, la Fête de la Terre, organisée par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, s'est déroulée le samedi 3 octobre 2015 aux Grandes Fourches à St Brisson.
Sur le stand de la MSA Bourgogne, les délégués de l'Echelon local de Lormes et Montsauche ont animé un jeu sur le thème des cotisations. Cette activité a permis un échange riche entre les délégués MSA et les participants. A chaque visite sur le stand, des lots MSA ont été remis.
Remerciements à Gilles Lemée, Président Cantonal MSA, pour l'organisation de cette manifestation ayant permis la participation de la MSA Bourgogne : encore une expérience d'animation du milieu rural réussie. Remerciements aussi à l'équipe de délégués des deux cantons, qui ont encore sû partager de manière efficace leur dynamisme et leur bonne humeur !
Côté ambiance ? Accueil chaleureux, discussions, partages d'expériences et convivialité se sont prolongés autour de repas de qualité.

COMITÉ DE L'ECHELON LOCAL DES CANTONS DE LORMES ET MONTSAUCHE

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Retrouver nous sur agribourgogne.fr

Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

Dégâts de gibier dans la Nièvre

Une journée pour corriger le tir

Certains secteurs du département connaissent des problèmes de dégâts de gibier aux cultures et aux prairies. Parce que cela hérisse de plus en plus le poil des agriculteurs concernés, la FDSEA 58 a invité la Fédération départementale des chasseurs sur le terrain, le 30 septembre dernier.

Le pourtour des Bertranges, le Châtillonnais, le Nord-Morvan sont des points noirs. *«Des points de cristallisation où nous avons une large remontée de nos adhérents qui ne sont pas en capacité, dans un contexte déjà lourd, de faire preuve de patience vis-à-vis des sangliers. Nous devons trouver, avec les chasseurs, des moyens de régler ces problèmes localement et sereinement»* a lancé Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA 58.

Le 30 septembre, avec des agriculteurs adhérents et des représentants de la FDC (le président Etienne Berger et le directeur Florent Ortu), il a organisé une journée d'échanges, autour de trois visites d'exploitations impactées: chez Philippe Toulon à Champlemy (dégâts sur prairies et céréales), puis chez Guillaume Larue à Achun (dégâts sur semis de colza et prairies) et enfin chez Jérôme Séguinier à Vauclaix (sur prairies, sur blé et sur maïs)...

Problématiques générales

A chaque étape, des griefs ont été faits aux chasseurs. D'une façon générale, c'est particulièrement la pose et l'entretien des clôtures qui pose problème. Les premiers remettent en cause, jusqu'à maintenant, la bonne volonté des seconds. C'est particulièrement vrai aussi sur le point précis de l'agrainage, qui est très réglementé et sur lequel certains chasseurs tricheraient. Des laies se reproduiraient deux ou trois fois par an, plutôt qu'une, du fait de ces conditions d'accueil... Un autre constat: la réalisation des plans de chasse ne serait pas optimale, certains chasseurs évitant par exemple de «gaspiller» les bagues trop tôt dans l'année. Les attributions de bracelets, trois fois dans l'année, se heurteraient aussi à des problèmes relationnels entre les différents acteurs locaux de la chasse. Les deux responsables du dossier chasse de la FDSEA 58, Olivier Cadiot et Olivier Laporte, ont été aussi clairs que possible dans leurs revendications.

Problématiques spécifiques

Au-delà des problèmes communs, chaque groupe d'agriculteurs visité a aussi fait part de difficultés d'entente locales avec les chasseurs. A Champlemy, les cervidés sont pointés du doigt. Ce sont aussi les sangliers qui ne sont plus chassés au chien courant mais au petit chien, avec pour effet que les populations de *«cochons»* ne se déplacent plus et que leurs dégâts sont plus concentrés.

A Achun, où plus d'une trentaine d'agriculteurs ont fait entendre leurs voix devant la mairie, c'est carrément un problème de *«non chasse»* qui les met en colère: *«outre une apparente mésentente entre les trois sociétés de chasse locales, il y a parfois une volonté délibérée de ne pas chasser les sangliers»*. La menace de battues administratives, décidées par la FDC sous agrément de l'administration, a un peu fait bouger les choses dans la semaine qui a suivi *«mais les chasseurs ne répondent que par obligation et trainent un peu des pieds»*. Enfin à Vauclaix, c'est le caractère spécifique des prairies herbagères qui semble ne pas être pris assez en compte dans les niveaux d'indemnisations (parcelles trop petites et dispersées sur plusieurs communes pour atteindre les seuils financiers minimum de déclenchement)... Sur ce thème spécifique, Etienne Berger, le président de la FDC, s'est dit très ouvert à une démarche visant à faire évoluer la réglementation.

A l'issue de la journée, Stéphane Lafranchise s'est dit satisfait de l'esprit de conciliation et de la prise de conscience des responsables de la chasse. Cette rencontre était une première étape, avant que ne s'engage la seconde, celle des battues administratives, et une éventuelle troisième, une action syndicale plus radicale. FDSEA et FDC ont convenu de se retrouver très vite.

E.C.

▶ Formations

19 octobre et 14 décembre
Formation «approcher son marché pour sécuriser son projet»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «approcher son marché pour sécuriser son projet», sur deux jours, les 19 octobre et 14 décembre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

23/10 Formation «santé des veaux en élevage allaitant»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «santé des veaux en élevage allaitant», le 23 octobre prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

26 octobre et 13 novembre Formation «homéopathie - perfectionnement»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «homéopathie - perfectionnement», en groupe, les 26 octobre et 13 novembre prochains, à Aunay en Bazois. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

Sécheresse estivale dans la Nièvre

Vers une reconnaissance «calamité»?

Pour la deuxième fois, jeudi 8 octobre, une délégation de la DDT 58 est venue expertiser sur le terrain les conséquences de la sécheresse de l'été. La remontée d'information pourrait déboucher sur une reconnaissance en «calamité agricole».

Le 12 août dernier, une première mission d'enquête de l'administration avait fait la tournée des fermes nivernaises pour constater l'absence de pousse d'herbe, dûe à la sécheresse de l'été. Jeudi dernier, Patricia Février et Céline Gay, de la DDT 58, se sont de nouveau déplacées dans quatre exploitations du département, afin de faire le point sur la (non) repousse et les conséquences de l'affouragement au pré et de la diminution des stocks, du fait de l'épisode de sécheresse estival. Durant une heure, chez Guillaume Colmont, à Langeron, puis chez Paul Evers, à Beaumont Sardolles, chez Alain Bertin, à Montapas, puis chez Philippe Guyard, à Saizy, les deux fonctionnaires ont constaté le niveau de l'herbe et pris les témoignages des exploitants, en présence, à chaque fois, de représentants des syndicats agricoles et de la Chambre d'agriculture. Cette deuxième mission sert à préparer la réunion du prochain Comité départemental d'expertise, le 27 octobre prochain, qui transmettra ensuite le dossier au CNGRA, le 4 novembre, avant un passage en Commission nationale le 15 novembre prochain. De là, pourrait découler la reconnaissance de la sécheresse dans la Nièvre, en calamité agricole par le ministre de l'Agriculture.

Des pertes de 35 à 50% de fourrages

A chaque étape, les exploitants ont fait part de leurs pertes : Au moins 35% chez Guillaume Colmont, 50% chez Paul Evers (40% sur l'année), 50% chez Alain Bertin et 25 à 30% sur les parcelles non déprimées et 50% sur les déprimages chez Philippe Guyard. Les conditions météo chaudes de l'été ont été accentuées par la baisse des précipitations. Un voisin de Philippe Guyard a relevé des pluviométries de 48 mm en juin, 10 mm en juillet, 38 mm en août et 79 mm en septembre, une moyenne bien en-deçà des normales saisonnières... Face à ce fléau, les agriculteurs ont tenté de parer à l'urgence avec leurs moyens : achats complémentaires de foin, enrubannage, paille, mélasse, concentrés et autoconsommation des céréales destinées habituellement au commerce pour l'éleveur de Saizy qui affourage au pré depuis le 20 juillet. Guillaume Colmont, lui, a complètement consommé les stocks (60 t de foin) qui lui restaient de l'année précédente pour nourrir ses génisses dès la fin juin. Le stock 2015 est déjà entamé et il a dû acheter du sorgho, de la paille, de la luzerne déshydratée, des minéraux et des oligo-éléments qui constituent un coût supplémentaire. Paul Evers, de son côté, a essayé les dérobées, sans succès. Et il devra faire des rations sèches, au lieu de l'ensilage de maïs, pour éviter l'amaigrissement des vaches et des génisses. Alain Bertin constate lui aussi une absence de regain d'herbe. Comme Guillaume Colmont à Langeron, l'éleveur de Montapas déplore les surcoûts liés à l'inadéquation de l'alimentation des bovins. Il évoque aussi un surcoût lié à la distribution de l'eau, roulée tout l'été. Les factures vont gonfler... Décidément, la sécheresse ajoute des handicaps techniques et économiques à des éleveurs qui n'avaient pas besoin de çà...

E.C.



Agneaux de bergerie

Tunnel, parc et cage, mélatonine...

Pour faire suite au rallye dédié à la mixité ovins/bovins de la Chambre d'agriculture, le mois dernier, Christophe Rainon organise de nouveau une visite, le 22 octobre, sur les équipements des bergeries. Des pratiques peu employées dans la Nièvre mais qui démontrent tout leur intérêt...



Le tunnel et le parce de contention avec cage de retournement seront visibles, le 22 octobre après-midi, chez Véronique et Rodolphe de Givry, à Germenay.

La Chambre d'agriculture donne rendez-vous aux éleveurs ovins et bovins nivernais, le jeudi 22 octobre, à partir de 14h, chez Véronique et Rodolphe de Givry, au Gaec des Obus, à Germenay (lieu-dit «Maison Gaulon»). Le conseiller Christophe Rainon apportera des explications techniques et économiques sur les équipements utilisés par les hôtes. Installées en système mixte ovins/bovins, les éleveurs disposent de 150 brebis Berrichon du Cher, connues pour dé-saisonner naturellement. Leurs agnelages démarreront autour du 1er novembre prochain, avec l'objectif de vendre les agneaux lorsqu'ils seront les plus valorisés, c'es-à-dire aux alentours de Pâques.

Légèrement décalés par rapport aux vêlages, les agnelages sont désormais accompagnés par tout un dispositif, relativement simple et peu coûteux, mais utile au développement du Gaec, qui passe aux agneaux de bergerie, plutôt qu'aux agneaux d'herbe, tels qu'ils sont majoritairement élevés dans le département.

Un tunnel de 25 mètres sur 9,30

Les de Givry ont ainsi investi dans un tunnel aménagé pour l'agnelage, qui permet de rentrer une centaine des 150 brebis de la troupe. *«Elles ne sont pas toutes rentrées en même temps mais avec des agnelages de novembre à avril, le tunnel est amorti sur six mois de l'année, au lieu de ne voir passer les brebis que deux jours ou deux mois par an en agneaux d'herbe»* précise Christophe Rainon. Dans le même esprit, le couple s'est aussi équipé d'un parc de contention avec cage de retournement, ce qui permet une meilleure surveillance et une amélioration des conditions de travail. Le parc, mobile, sera bientôt retiré du tunnel afin de laisser place aux brebis. *«C'est un exemple d'aménagement du bâtiment et de l'équipement pour la troupe de brebis»* justifie le conseiller de la Chambre. Le 22 octobre, chacun pourra peser les avantages d'une telle configuration et échanger avec les éleveurs.

Implant de mélatonine

Christophe Rainon publiera également, à cette occasion, les résultats du contrôle de performances ovin, auquel adhère le Gaec des Obus. *«C'est intéressant de pouvoir peser un grand nombre d'agneaux en même temps»* explique-t-il, car le couple utilise une technique de groupement des mises bas. Il s'agit d'implants de mélatonine, insérés à l'aide d'une aiguille à la base de l'oreille des brebis, qui accélère la production de cette hormone, qu'elles secrètent déjà naturellement, et leur fait améliorer la fertilité lorsque les jours commencent à diminuer. *«C'est une méthode alternative à la pose d'éponges»* insiste le conseiller. Sur toutes ces données, l'après-midi du 22 octobre devrait aussi être riche d'enseignements.

E.C.

Concours national percheron

Les bons résultats nivernais

La Société hippique percheronne organisait le Concours national de la race, les 26 et 27 septembre, au Haras du Pin, dans l'Orne. Finale des pré-sélections départementales et régionales, l'événement a rassemblé le gratin des percherons de l'année. Les Nivernais ont joué bien placés.



Anaïs Pinto et Romain Vannier présentant Biscotte d'Arzembouy au concours national percheron. La poulinière suitée a fini 1ère de sa catégorie.

Issus des pré-sélections départementales et régionales, les mâles et femelles percherons qui se sont affrontés en finale, le week-end précédent, dans l'Orne, au célèbre Haras du Pin, étaient les plus beaux specimen de la race réunis cette année. A titre d'exemple, 183 femelles, pouliches et juments ont été jugées et départagées, le dimanche 27 septembre sur le site des Grands Champs. Et les Nivernais y ont fait plus que de la figuration. Deux élevages du département ont réussi à classer leurs percherons, parfois à des places très confortables. C'est le cas d'Anaïs Pinto, du Domaine d'Arzembouy, dont le gran-père, Paul Nicolle, 82 ans, a fait participer au concours deux étalons et cinq juments, nés au domaine.

La récompense ultime est venue le dimanche lorsque Biscotte d'Arzembouy, une poulinière suitée PT 4-5 ans, a obtenu le 1er prix de sa catégorie (sur treize concurrentes). Les quatre autres juments se sont aussi bien classées, respectivement 4ème sur 15, 4ème sur 16, 7ème sur 14 et 15ème sur trente, pour trois poulinières (GT 4-5 ans, GT 9 ans et plus, GT 4-5 ans) et une pouliche de trois ans GT. Au prix d'ensemble, Anaïs Pinto a aussi remporté un 4ème prix avec quatre juments suitées. La veille, les mâles avaient été jugés de la même façon, présentés dans la cour du château devant une foule de passionnés, et deux étalons du domaine d'Arzembouy ont gagné des places plus qu'honorables : Dior d'Arzembouy s'est adjugé une 6ème place et Dalton d'Arzembouy, une 20ème, dans la section deux ans grande taille. Les deux étalons sont élevés depuis deux ans par Anaïs Pinto et son compagnon, Romain Vannier, et fait exceptionnel, Dalton d'Arzembouy a été le seul étalon vendu, durant le concours, pour la reproduction, à un éleveur de Bretagne. Un autre élevage nivernais, bien connu des passionnées de la race percheron, s'est également distingué au Haras du Pin. Roger Petit (EARL Farm agri), de La Fermeté, a lui aussi remporté deux 4è places. Dina des Grappes a fini 4ème sur 26 dans la catégorie des pouliches de deux ans GT et Castille des Grappes, 4ème sur 30, dans celle des pouliches de trois ans GT. Félicitations à ces passionnés !

E.C.

Administration

Deux nouvelle têtes pour le secteur agricole

Mercredi 7 octobre, Jean-Pierre Condemine, présentait officiellement les nouveaux visages de l'État dans la Nièvre, arrivés depuis le 1er juillet dernier. Sur les 23 personnes accueillies à la préfecture et dans les services depuis l'été, deux postes concernent directement le secteur agricole.



Estelle Rondreux (à gauche) et Clémence Guillaumet (à droite) entourent le préfet de la Nièvre, Jean-Pierre Condemine, et le DDT, Yves Castel.

Ce sont deux femmes, de parcours et d'histoire différents, qui viennent d'intégrer l'administration de l'Etat dans la Nièvre, au service du secteur agricole. Tout comme les 21 autres personnes accueillies depuis le 1er juillet dans le département, ces deux femmes illustrent à elles seules le mouvement de renouvellement, largement féminisé et rajeuni, au sein des services de l'administration. Et dans les postes d'encadrement (le nouveau secrétaire général de la préfecture et la nouvelle directrice de cabinet du préfet, par exemple), *«il faut souligner qu'il a eu de multiples candidatures»* soulignait la semaine dernière le préfet : comme une preuve que la Nièvre et les postes vacants sont très attractifs, que ce soit pour faire valoir de nouveaux challenges professionnels, dans ce territoire rural de province, ou en terme de qualité de vie... *«Tous ont été volontaires pour rejoindre le département, ce qui démonte quelques idées reçues»* a voulu retenir Jean-Pierre Condemine.

Une nouvelle DDT adjointe

Pour le secteur agricole, ce sont donc deux femmes qui rejoignent l'administration à Nevers. Nouvelle Directrice départementale des territoires adjointe, Estelle Rondreux a pris ses fonctions début juillet au 2, rue des Pâtis. Elle vient prendre la suite d'Hubert Goglins, parti en Haute-Loire. A ce *«poste stratégique»*, en cette *«période complexe»* de Plan de soutien à l'élevage et de FCO, c'est un pur produit du ministère de l'agriculture qui vient seconder Yves Castel, le DDT. Estelle Rondreux a fait toute sa carrière dans le domaine des filières agricoles et des industries agro-alimentaires, que ce soit au sein de l'administration centrale, à Paris (elle est rentrée en 1983 au ministère de l'agriculture), ou dans plusieurs ex-directions régionales de l'agriculture et de la forêt. Elle a particulièrement oeuvré sur des missions de développement des filières productions végétales et gestion des aides européennes. *«C'est pour moi un challenge de pouvoir élargir le champ de mes missions au service des territoires nivernais, dans un milieu socio-économique prêt à porter des projets pour y recréer de la richesse»* confie-t-elle, après quelques semaines de découverte.

Une apprentie à la DDT

Clémence Guillaumet n'est pas une tête inconnue dans le paysage agricole nivernais. Elle a effectué un stage de quelques mois à la Chambre d'agriculture il y a deux ans, au terme de son Bac + 3 à l'Université d'Auvergne. Originaire de Châteauneuf-Val-de-Bargis et titulaire d'un Bac S au lycée Jules Renard de Nevers, la jeune femme, après une prépa agro véto au Lycée d'Armilly dans le Loiret, poursuit désormais des études à l'Université de Tours. Elle prépare un Master *«qualité et environnement en productions animales»*. C'est à ce titre qu'elle a été admise à l'alternance au sein de l'administration, déb ut octobre. Durant un an, comme plusieurs jeunes issus de l'Ira de Lyon à la préfecture et à la DDCSPP, Clémence sera apprentie à la DDT, où *«elle va découvrir la réglementation et les rouages d'une DDT»*. Selon le préfet, *«l'apprentissage dans la fonction publique, désormais possible à l'égal du secteur privé, découle de la volonté du président de la République de parvenir à un nombre de 500 000 apprentis dans l'administration à l'horizon 2017»*. Clémence, comme ses collègues, sera accompagnée par un maître d'apprentissage et, une fois le contrat à échéance, pourra passer les concours internes. Estelle Rondreux et Clémence Guillaumet font donc désormais partie, selon les termes de Jean-Pierre Condemine, *«d'une équipe motivée, très imprégnée du sens du service public, très volontariste et heureuse sur ce territoire»*.

E.C.

Le 24 octobre au Marault

Forum des métiers, de l'emploi et des formations agricoles dans la Nièvre

Organisé par la FDSEA en partenariat avec les Maison de l'Emploi et de la Formation, un Forum des métiers, de l'emploi et de la formation agricole se tiendra le 24 octobre à la Ferme du Marault de 9h30 à 17h00 à Magny-Cours.

Le public pourra consulter des offres d'emplois diversifiées, échanger avec des agriculteurs et des professionnels de l'emploi, pour travailler sur leurs CV, lettre de motivation… et s'informer sur les parcours de formation. Ce forum a été conçu pour répondre au problème de recrutement de main-d'œuvre occasionnelle ou permanente dans les métiers de l'agriculture, la FDSEA concourt à la rencontre de l'offre et de la demande.

C'est l'occasion pour elles de faire découvrir les métiers de l'agriculture, leur diversité et leurs atouts, aux jeunes et aux demandeurs d'emploi. Professionnels de l'agriculture, chefs d'entreprises ou exploitants seront présents pour faire connaître et valoriser leurs métiers, et rencontrer les candidats intéressés par le monde agricole. Des interventions sont également programmées le jour du Forum sur notamment les principaux métiers de la production, la formation agricole, les nouvelles technologies, l'évolution des diplômes, les parcours installation et formation, le salaria agricole, la place des femmes dans le monde agricole… Un débat clôturera le forum sur *«l'insertion des jeunes dans les métiers de l'agriculture et de la viticulture»*. Des navettes gratuites seront mises à disposition sur la ville de Nevers et de Cosne-Cour-sur-Loire.

SERVICE EMPLOI DE LA FDSEA

Salon des Métiers, de l'Emploi et des Formations Agricoles

SAMEDI 24 OCTOBRE 2015
FERME DU MARAULT • MAGNY-COURS • 9H30-17H



En partenariat avec
le Concours Général Agricole

RENSEIGNEMENTS : 03 86 71 64 68
WWW.NIEVREMPLOI.FR

En bref

Apport de trésorerie Dossiers à envoyer avant le 31 octobre

70% des agriculteurs de la Nièvre ont déjà souscrit au dispositif d'apport de trésorerie (ATR) ouvert par l'État depuis août dernier. Ce dispositif a été mis en place pour ne pas impacter la trésorerie des exploitations en fin d'année 2015, sachant que l'avancement de l'instruction des dossiers Pac 2015 ne permet pas de verser les aides Pac en décembre, comme habituellement. Les agriculteurs qui n'ont pas encore demandé le premier apport de trésorerie en août peuvent demander à bénéficier d'un apport de trésorerie qui sera versé le 1er décembre et dont le montant représentera 95% des aides Pac 2014. Pour en bénéficier, il convient de renvoyer avant le 31 octobre le formulaire qui a été transmis par la Direction départementale des territoires (DDT). Pour les agriculteurs qui ont déjà demandé à bénéficier du 1er apport de trésorerie en août (versé le 1er octobre), le complément sera automatiquement versé en décembre (source : Préfecture de la Nièvre).

ATTENTION
À PARTIR DU 15 OCTOBRE
votre journal
TERRES DE BOURGOGNE
DÉMÉNAGE
NOUVELLE ADRESSE
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière

▸ Agenda

18/10 Marchez et courez avec la MSA

La MSA Bourgogne s'associe à la 3ème édition de la marche/course organisée dans le cadre de l'opération "Octobre Rose 2015", en faveur du dépistage du cancer du sein. Inscription et don : adultes, 8 € minimum avec remise d'un T-Shirt rose et d'un dossard, 3 € pour les enfants de moins de 16 ans. Les dons seront reversés au Comité de l'Yonne de la Ligue contre le cancer et serviront intégralement à financer la recherche contre le cancer du sein. Le village prévention accueillera les participants sur le site de départ d'Auxerrexpo, dès 8 h. Départ de la course enfants de 1 km à 9h30, départ de la marche et de la course adultes de 5 km à 10h. Arrivée suivie de la remise des coupes et autres cadeaux à 11h30

Exposition sur les météorites à Auxerre

Parmi les collections du Muséum d'Histoire Naturelle, à Auxerre, se trouvent des échantillons de météorites, témoins des premiers temps du système solaire. L'exposition est construite autour de cette collection de météorites, enrichie de prêts de plusieurs autres muséums. Photos, vidéos, présentations interactives et scénographie. Jusqu' au 17 janvier 2016. Tél 03 86 72 96 40

18/10 Randonnée du boudin à Lavau

La 29ème randonnée du Boudin aura lieu à Lavau, dimanche 18 octobre. Inscriptions et départ à partir de 8 h, à la salle des fêtes de Lavau. Au programme, 4 parcours pédestres : 7,5 km, 13,5 km, 16 km et 19 km. Ravitaillement en cours du chemin, jusqu'à 12 h. pot du randonneur à l'arrivée jusqu'à 13 h. Participation : 4,50 € (réduction de 1€ sur présentation de la licence de la FFR). Gratuit pour les moins de 14 ans

17/10 Pierre Bonte à Villecien

Samedi 17 octobre, à partir de 17 h, à l'initiative de l'association Festif'art of Villecien, le journaliste et écrivain Pierre Bonte, donnera à la salle communale, une conférence sur le thème «il y a 40 ans, le Petit Rapporteur». Pierre Bonte fut, avec Pierre Desproges, Piem, Stéphane Collaro, Daniel Prévost, l'un des piliers de l'émission de télévision satirique animée par Jacques Martin. Entrée 12 € (non adhérents), 10 € (adhérents). Réservations au 06 14 84 59 85

Brienne-le-Château

Un beau concours dans un contexte difficile

C'est perturbé par la FCO et dans un contexte de crise, que le traditionnel concours interdépartemental de Brienne le Château, s'est tenu les 19 et 20 septembre dernier

C'est devant le regard expert d'Alain Hogge, le juge de ce concours, venu de Belgique, qu'ont défilé les 71 animaux de 17 élevages issus de l'Aube, du Loiret, de la Haute-Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne.

Un juge qui s'est dit particulièrement satisfait de sa participation : «*J'ai pris un énorme plaisir à juger ce concours d'une qualité exceptionnelle. Je retiendrai la convivialité et la bonne humeur de cette manifestation. Une mention spéciale pour la présentation des animaux et surtout la passion de ces jeunes du dimanche matin. Merci pour cette invitation qui restera dans ma mémoire.*»

Cette année, les éleveurs du département de l'Aube ont fait un «*carton*», en remportant le prix de la Championne Espoir avec la 3296 de la SCEA de l'Envol, le prix de la Championne Jeune avec Gazoline, de l'École d'Agriculture de Sainte-Maure, le prix de Grande Championne 2015 avec Florine, de l'EARL des Tilleuls, un élevage qui a remporté également le titre de Championne génisse 2015 avec J'Adore. Grande Championne 2014 de l'EARL du Vignot dans l'Yonne, Faste a été récompensée par un prix de meilleure mamelle adulte et de Réserve

Enjeux et perspectives de l'élevage laitier

Le samedi en fin d'après-midi, la Chambre d'agriculture de l'Aube et Alysé ont invité les éleveurs laitiers du département et des départements limitrophes, à assister à une table ronde sur le thème «*Enjeux et perspectives de l'élevage laitier sur nos territoires : la vision des acteurs de la filière et des éleveurs*». Animée par Stéphane Charrier, directeur de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne, cette table ronde a rassemblé une trentaine de participants : des éleveurs, mais également des représentants de l'administration, du syndicalisme et des collectivités locales. François Matrat (Sodiaal Union), Jean-Olivier Lhuissier (Vivescia) et Vincent Fournier (Soufflet), ont chacun mis en avant les enjeux de la production laitière sur notre territoire à travers les AOP Chaource et Brie de Meaux, les coproduits, les grands troupeaux et des installations modernisées, mais aussi les limites de la filière avec un marché mondialisé, du lait difficile à valoriser et la volatilité des prix des matières premières. Chacun à son niveau a exposé les opérations mises en place pour accompagner les éleveurs dans cette conjoncture difficile.

Pour Véronique Thieblement et Mathieu Berroy , deux jeunes éleveurs laitiers aubois, il est difficile d'entrevoir un avenir serein pour la production. Les charges et les contraintes réglementaires pèsent fortement sur la rentabilité de leur atelier. Ils ne veulent pas de «*mesurettes*», mais des engagements sur le prix du litre de lait, eux qui ne sont pas en zone AOP. En conclusion, Alain Boulard, président d'Alysé et de la Commission Élevage de la Chambre d'agriculture, a rappelé qu'un éleveur laitier faisait vivre sept acteurs de la filière, mais que depuis quelques temps, le débat «*aval/amont*» est de plus en plus stérile. Il faut trouver de nouvelles solutions, être innovant et inventif sur nos territoires de polyculture-élevage car aujourd'hui, même les éleveurs les plus compétitifs sont atteints : «*il est impératif de remettre tout le monde autour de la table et trouver les solutions*».



FLORINE, de l'EARL des Tilleuls : prix de Grande Championne 2015

JEAN-LOUIS DECK
ALYSÉ

Palmarès 2015

Grande Championne : FLORINE des Tilleuls, de l'EARL des Tilleuls, à Marolles les Bailly (10)
Championne Génisse : J'ADORE des Tilleuls, de l'EARL des Tilleuls, à Marolles les Bailly (10)
Championne Espoir : 3296 de la SCEA de l'Envol à Pel et Der (10)
Réserve Espoir : GJ IRAKIS du GAEC des Jardins à Châteaubleau (77)
Meilleure Mamelle Espoir : 2258 de la SCEA de l'Envol à Pel et Der (10)
Championne Jeune : GAZOLINE du Lycée Agricole de Sainte Maure (10)
Réserve Jeune et meilleure mamelle jeune : FAVI GWASH du GAEC de la Forge à Lesmont (10)
Championne Adulte : FLORINE des Tilleuls, de l'EARL des Tilleuls, à Marolles les Bailly (10)
Réserve Adulte et meilleure mamelle adulte : FASTE du GAEC du Vignot à Hauterive (89)

Solidarité

Groupama, solidaire du don d'organes et de tissus

Philippe Renoux, Président de la fédération des Caisses Locales de l'Yonne et Jacques Blanchot, directeur de l'établissement Groupama Paris Val de Loire d'Auxerre ont remis à Elisabeth Grepin, Présidente de l'ADOT (Association des Donneurs d'Organes et de Tissus), un chèque de 1 500 €. Une somme collectée à l'issue des assemblées générales des Caisses locales qui se sont tenues dans tout le département, grâce au pot commun mis en place, où est versé un euro pour chaque personne présente. L'ADOT, les infirmières du Service de Coordination des dons d'organes de Centre Hospitalier, Philippe Lala, greffé du rein et Françoise Debeaupte, greffée du foie, invités à ces réunions, ont contribué à leur réussite en y apportant leurs témoignages et leurs expériences. Une belle manière de sensibiliser le public aux dons d'organes et de tissus post-mortem.



De gauche à droite : Philippe Renoux, Sandrine Argeles, Philippe Lala, Elisabeth Grepin, Azeline Vannier, Françoise Debeaupte et Jacques Blanchot

Conseil Départemental

«Le département fera…»

Recevant la presse pour un tour d'horizon des sujets d'actualité, le président du Conseil départemental a réaffirmé son soutien aux éleveurs, face à la crise FCO, évoquant une aide du département en la matière.



Le président du Conseil départemental, André Villiers.

Premier sujet abordé par le président Villiers dans son point presse : la Fièvre Catarrhale Ovine et ses conséquences pour les éleveurs de l'Yonne, face à la fermeture des marchés italiens et l'obligation pour les broutards icaunais de rester confinés dans les exploitations. *«Les cas découverts aux confins de l'Yonne et de la Nièvre, entre Bazoches et Corbigny, ont déplacé le centre de gravité du dispositif, puisque aujourd'hui, une partie du département est en zone interdite et la totalité, concernée par le dispositif, avec une zone de surveillance très large… Un sujet de préoccupation dans l'Yonne, qui touche à l'économie, avec des conséquences sur le monde de l'élevage, qui, vont au-delà de la commercialisation des broutards, puisque le concours charolais d'Avallon ne pourra se tenir cette année…»* Interrogé sur l'aide que pourra apporter le département aux éleveurs, André Villiers a rappelé qu'en la matière, *«le département fera…!»* Pas d'autres précisions pour l'instant sur les modalités du dispositif et le chiffrage de l'enveloppe allouée.

Parmi les autres sujets abordés ; le dispositif de viabilité hivernale. Il sera raccourci, afin de mieux coller à la réalité climatique et météorologique du moment : *«en novembre l'an passé, nous étions en alerte, alors que le températures étaient particulièrement chaudes ! Un dispositif entraînant des coûts supplémentaires du fait de la mise à disposition de moyens humains importants. Il m'est apparu cohérent d'en raccourcir la période, ce qui entraînera un gain budgétaire certain…»* Longtemps cheval de bataille du Conseil départemental, le sujet du transport scolaire gratuit a également été évoqué. Se pliant aux promesses de campagne de la tête de liste UDI/LR en Bourgogne, François Sauvadet, le président du Conseil départemental, qui avait pourtant supprimé la gratuité des transports scolaires depuis février 2013, abandonne cette stratégie : *«comme je suis un bon soldat, je vais soutenir cette proposition… Le retour à la gratuité, oui ! Mais on est en train de passer de la responsabilité de l'utilisateur à la fiscalisation, puisque c'est le contribuable qui va payer. C'est contraire à l'éthique en matière de service. Non pas public, mais au public…»* Rappelant qu'en la matière, depuis la mise en place du dispositif de participation des familles au financement des transports, le département avait pu réaliser une économie de cinq millions d'euros par an

DOMINIQUE BERNERD

Trophées «Sabots»

11 éleveurs bourguignons récompensés

Une vingtaine de personnes s'est retrouvée à Ligny-le-Châtel, pour la remise des trophées Sabots d'Argent et de Bronze récompensant les meilleurs éleveurs charolais et limousin

Créés par la Fédération Nationale Bovins Croissance, il y a une dizaine d'années, les trophées «*sabots*» récompensent les élevages ayant obtenu les meilleures performances mesurées en ferme. Ils se déclinent en trois couleurs : le premier de chaque département se voyant remettre un «*sabot*» de bronze, celui arrivé en tête du classement régional, un «*sabot*» d'argent, avant la finale nationale et la remise du «*sabot*» d'or décerné chaque année lors du Sommet de l'Élevage à Cournon début octobre.

En Bourgogne, la Fédération Régionale récompense chaque année en même temps le sabot d'argent et les trois sabots de bronze départementaux, ainsi que les dix meilleurs éleveurs classés. La cérémonie de remise des prix effectuée sous l'égide de Jean-Pierre Godot, nouveau président de la Fédération Régionale Bovins Croissance, et animée par Jérôme Laviron d'Alysé, s'est déroulée cette année dans l'Yonne, au Gaec Beau de Ligny le Chatel, après la visite de l'abattoir de la Sicavyl à Migennes. Premier du classement 2015 : le Gaec Star 2000 qui a déjà remporté le sabot d'Argent en 2014 et ne pouvait concourir pour ce prix. Le trophée régional sabot d'Argent a donc été décerné à un élevage de la Nièvre, classé second, le Gaec de Fontaine Blanche

Des critères bien définis

Pour concourir, les élevages doivent être adhérents à Bovins Croissance depuis au moins cinq ans, avoir un troupeau connecté (taureaux communs entre élevages) et compter plus de vingt vêlages par an. Trois postes issus des résultats du contrôle des performances sont retenus et participent chacun à un tiers dans le calcul du challenge des «*sabots*» :

- La croissance avec le poids à âge type des veaux à 210 jours,
- La maîtrise des outils génétiques avec le niveau génétique moyen des femelles reproductrices du troupeau (Ivmat) ainsi que des veaux nés sur la campagne (ISEVR). Ils traduisent le choix des reproducteurs mâles et les orientations raciales,
- La maîtrise de la conduite technique, à travers l'intervalle moyen entre deux vêlages (IVV), ainsi que le taux de mortalité avant sevrage. Un seuil éliminatoire est pris en compte en terme de productivité.

Ces informations, combinée à la taille du cheptel permettent de calculer une note pour l'année.

Une correction est réalisée en prenant en compte la progression des notes sur les quatre années antérieures, pour permettre aux éleveurs en forte progression d'avancer dans le classement et d'éviter que les mêmes éleveurs se retrouvent lauréats chaque année.

JÉRÔME LAVIRON



Les lauréats, à l'heure de la remise des prix, à Ligny le Chatel

Classement Bourgogne 2015 race charolaise :

1er : Gaec Star 2000, Issy l'Evêque (71) : Sabot d'Argent 2014 Bourgogne.
2ème : Gaec de Fontaine Blanche, Moux (58) : Sabot d'Argent 2015 Bourgogne.
3ème : Divorne Christophe, Trucy l'Orgueilleux (58)
4ème : Gaec de Maublanc, Chalmoux (71) Sabot de Bronze 2015 Saône et Loire.
5ème : Earl Desplanches, Champcevrais (89), Sabot d'argent 2012.
6ème : Gaec Beau, Ligny le Châtel, (89), Sabot de Bronze 2012 Yonne.
7ème: Gaec de la Goulaine, La Motte Saint Jean (71)
8ème: Gaec de l'île, Saint Maurice sur Vingeanne, (21) Sabot de bronze 2012.
9ème : Earl des Carrages du Haut, Digoin (71)
21ème : Earl Christophe Jaugey Trouhault (21) Sabot de Bronze 2015 Côte d'Or.
Le classement Bourgogne 2015 race limousine :
1er : Therville Bernard, Gourdon (71) : Sabot d'Argent 2015 Bourgogne.

▸ Agenda

18/10 Fête des vendanges à Joigny

L'association Tourisme Terroir et Développement, organise dimanche 18 octobre, de 10 h à 18 h, la 26e Fête des Vendanges, sous le Marché Couvert de Joigny. Les vignerons du Jovinien, avec le Syndicat viticole de Joigny et toutes les appellations du département seront présents. De nombreux commercants exposeront sous le marché couvert . Des démonstrations culinaires seront proposées par les chefs cuisiniers du Joviniens et un atelier gourmand aux enfants . Vous pourrez acheter des produits du terroir aux exposants pour déjeuner (escargots , fromages , patisseries) et du vin aux vignerons qui exposent . Une restauration sur place est proposée . La Confrérie des Trois Ceps procédera à l'intronisation de nouveaux confrères français et étrangers sous la marché couvert .

17 et 18/10 Salon du champignon à Auxerre

La Société mycologique auxerroise et le Muséum d'Auxerre, vous invitent à son 40e salon du champignon. L'occasion pour les amateurs de goût, de faire examiner leur récolte par les mycologues présents. De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à l'Abbaye Saint-Germain, à Auxerre. Entrée libre. Informations au 03 86 72 96 40

17/10 Foire aux châtaignes à Diges

La traditionnelle "Foire aux châtaignes" de Diges, se déroulera samedi 17 octobre. Au menu : produits du terroir et artisanat ; vide grenier ; vente de châtaignes cuites ou grillées ; animations diverses. Renseignements au 03 86 41 15 85

18/10 Randonnée à Irancy

Randonnée de 8 et 14 km, dimanche 18 octobre, à Irancy. Départ du parking de la Salle des Fêtes. Organisation : les randonneurs de Vallan

18/10 Vide armoires à Chailley

Vide armoires à Chailley, dimanche 18 octobre : vêtements, livres, jouets, articles de puériculture… (5 € la table. Réservation au 03 86 56 27 22 le soir). Buvette et restauration sur place. De 9 h à 17 h. Gratuit

▸Agenda

25/10 Festilivres à Monéteau

Le 25 octobre prochain, aura lieu la 26ème édition de Festilivres. Cet évènement incontournable de l'Auxerrois, organisé par l'association Anicom 89, attire des milliers de visiteurs chaque année. Avec un salon des auteurs et des éditeurs de plus de 80 exposants, un carré spécial BD de 12 auteurs et 30 vendeurs et d'un marché du livre ancien et d'occasion de 130 exposants, la cuvée 2015 s'annonce riche et pleine de surprises. Un marché de la gastronomie et du terroir sera également proposé aux visiteurs. De 9h à 18h, complexe sportif et culturel de Monéteau. Entrée gratuite

01/11 Marché aux truffes de Noyers

Venez faire frétiller vos papilles à Noyers/Serein! Dimanche 1er novembre, marché aux truffes, dans le centre historique du village. Début de la vente des truffes au son de la clarine à 10 h 30. Produits du terroir et artisanat d'art, de 9 h à 14 h. Défilé des confréries. Intronisations, omelette aux truffes. Pour plus d'infos : OT de Noyers au 03 86 82 66 06

Colette et la publicité

Jusqu'au 31 octobre, le musée Colette consacre une exposition à *"Colette et la publicité"*. L'écrivain a mis son visage et sa plume au service de grandes marques de la mode, du parfum ou du vin. Une quarantaine de documents issus du Centre d'Etudes Colette ou prêtés par des collectionneurs sont exposés. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 18 h.

▸Formations

Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Prochaines formations Certiphyto : les 18 et 19 novembre (salarié opérateur, travaux et services ZNA-EV) ; du 18 au 20 novembre (décideur, travaux et services ZNA-EV) ; Tests certiphyto toutes catégories (sur rendez-vous) Financement VIVEA ou FAFSEA possibles pour les formations agricoles (au sens large). Infos et inscriptions en contactant Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

Le parasitisme interne en élevage bovin

Nouvelle formation proposée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 18 novembre à Champignelles. Objectifs : Raisonner le parasitisme. Analyser ses pratiques et choisir des solutions adaptées en visant l'équilibre. Public : éleveurs de bovin viande ou lait
Contact : Marthaimée Laurier, Alysé au 03 86 92 36 39
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Marché rue de la Chine

Une très belle édition sous le soleil d'automne

Un public en nombre, un soleil radieux et des produits terroir de qualité ont fait le succès une fois encore, du traditionnel marché organisé par la FDSEA de l'Yonne depuis 22 ans sur les trottoirs parisiens



Le rendez-vous est devenu traditionnel : le dimanche qui précède les vacances scolaires d'automne, l'Yonne et la Bourgogne s'installent pour la journée rue de la Chine à Paris. Encore une fois le charme des saveurs de Bourgogne a opéré et la convivialité était au rendez-vous. En partenariat avec la FNSEA, la FDSEA 89 organise depuis 22 ans ce *«marché des Terres de France»* qui au fil du temps s'est ouvert à quelques producteurs d'autres régions. En fin de matinée, Jean-Baptiste Lemoyne, Sénateur de l'Yonne, Frédérique Calandra, Maire du XXème arrondissement de Paris, Weiming Shi, son adjoint au commerce, Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA ont inauguré le marché avec Christine Busson, apicultrice responsable de l'opération. La Maire a proposé d'organiser une édition printanière de marché… Le contact sera repris d'ici quelques jours pour envisager précisément si cela peut se faire dès cette année. Nouvelle venue sur le marché, Laity, la vache blanche, a fait fureur ! Les enfants et les plus grands étaient ravis de pouvoir "*taguer*" librement une vache... Le résultat est assez remarquable. Reste à retrouver la couleur d'origine pour le matin de la Foire Saint Martin à Auxerre le 8 novembre.

CLARISSE BACHELAY
FDSEA 89



▲ Un marché aux couleurs automnales
◄ Le marché a été inauguré en présence notamment, de Luc Smessaert, membre du bureau de la FNSEA, Christine Busson, présidente de la Commission Diversification de la FDSEA de l'Yonne, du sénateur de l'Yonne, Jean-Baptiste Lemoyne et de Frédérique Calandra, maire de l'arrondissement



Une vache pour remplacer le tableau noir et se défouler au coloriage pour les plus petits

Crédit Agricole

Mécénat pour la mémoire

Par l'intermédiaire de ses fondations de mécénat, le Crédit Agricole s'est engagé à hauteur de 20 000 € dans la restauration et l'aménagement de la maison natale de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye, dont l'ouverture au public est prévue au printemps prochain

La maison qui a vu naître en 1873 l'écrivain Colette, à Saint-Sauveur, est devenue au fil de son œuvre un personnage à part entière et marquât à jamais ses écrits les plus célèbres. C'est dans cette maison natale du 8 rue de l'Hospice (aujourd'hui rue Colette), entre ses murs et ses jardins, que la femme de lettres a acquis auprès de sa mère Sido, sa connaissance des plantes et des bêtes, l'attention aiguë à tout ce qui est vivant, l'amour de la liberté et cet art de percevoir le monde à travers tous les sens, qui deviendront les marques d'un style unique dans toute l'histoire de la littérature.
Inscrit avec ses jardins aux Monuments historiques le 8 juin 2011 et labellisé Maison des Illustres en 2012, ce haut lieu de notre patrimoine littéraire fut acquis en septembre 2011 par l'association «*La Maison de Colette*», avec pour objectif de le reconstituer à l'identique des souvenirs et des écrits de l'écrivain et d'y accueillir un Centre d'études qui lui soit dédié. Cette maison, dont l'ouverture au public est prévue en avril 2016, deviendra ainsi un lieu vivant et une invitation à la lecture pour tous (installation des archives, création d'espaces d'accueil et d'activités culturelles, reconstitution de l'intérieur de la maison et des jardins…). Un chantier qui bénéficie de l'aide financière de partenaires publics, mais aussi d'une souscription nationale à laquelle plus de 3 000 donateurs ont contribué, parmi lesquels la Caisse régionale du Crédit Agricole, au travers de sa fondation d'entreprise «*Agir en Champagne Bourgogne*», en partenariat avec la fondation de la Caisse nationale «*Pays de France*». Un chèque de 20 000 € a ainsi été remis dans les jardins mêmes de la maison en rénovation, à Frédéric Maget, directeur de l'association «*La Maison de Colette*», par Vincent Delatte, président de la Caisse régionale Champagne-Bourgogne.

DOMINIQUE BERNERD



C'est dans les jardins de la maison natale de l'écrivain, qu'a été remis par Vincent Delatte, président du Crédit agricole Champagne-Bourgogne, le chèque de 20 000 €, au directeur de l'association « La Maison de Colette »

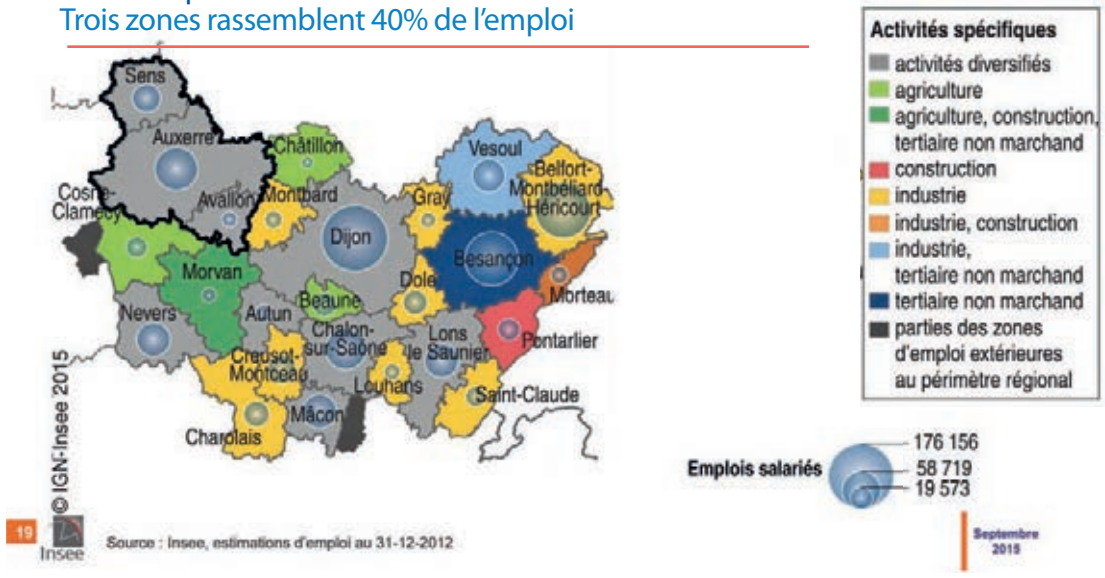


Insee

Quelle place pour l'Yonne au sein de la nouvelle région ?

«L'Yonne à la croisée des chemins en Bourgogne Franche-Comté et aux confins du Bassin Parisien» Un thème sur lequel ont planché les services de l'Insee et qui a donné lieu à une réunion d'information organisée en préfecture

Structure productive
Trois zones rassemblent 40% de l'emploi



3 pôles regroupent à eux seuls 40 % des emplois de la région Bourgogne Franche-Comté : Dijon, Besançon, Belfort Montbéliard

Le contour et les fondations de la nouvelle entité qui naîtra au 1er janvier prochain sont déjà bien connus, mais quelle sera la place de notre département dans cette région Bourgogne Franche-Comté, vaste de 47 800 km, qui s'étendra de l'Ile de France à la frontière suisse. Une région qui totalisera huit départements, pour 2,8 millions d'habitants, ce qui la classe en terme démographique, au 11ème rang des treize régions définies, juste avant le Centre Val de Loire et la Corse, soit 4% de la population nationale. Avec un clivage démographique certain, puisque la zone dense se situe pour l'essentiel à l'est de la région, soit toute la partie frontalière avec la suisse (Doubs et Jura). Une densité que l'on ne retrouve qu'à l'extrême ouest, dans la vallée de l'Yonne, en continuité de la région Ile de France, avec au milieu une zone beaucoup moins dense, englobant le Châtillonnais, l'Auxois et le Morvan. Avec une moyenne de 59 habitants/km², la Bourgogne Franche-Comté (BFC) est moitié moins peuplée que la densité nationale, le département de l'Yonne, avec 340 000 habitants, en comptabilisant pour sa part 46 au km², devant la Nièvre (31,8) mais loin derrière le Doubs (101,5) ou la Saône et Loire (64,7).

Un revenu médian annuel de 19 K€

Ce clivage apparaît également en terme d'âge de la population, la part de jeunes de moins de 25 ans se retrouvant majoritairement à l'Est de la région BFC (en gros, de Dijon à Montbéliard). Ce qui n'est pas sans incidence sur les territoires et la dynamique liée aux flux migratoires. De nombreuses communes icaunaises ont ainsi perdu des habitants lors de la dernière décennie (Saint-Florentin, Tonnerre, Migennes…), sans que les zones aux alentours n'en gagnent pour autant. A contrario, on note une forte périurbanisation autour d'Auxerre et surtout de Sens, du fait de l'attractivité de la zone parisienne. Concernant le solde migratoire, l'Yonne reste toutefois à l'équilibre, totalisant 33 000 départs et arrivées sur les cinq dernières années, principalement d'Ile de France en ce qui concerne les arrivées. En matière de revenus, l'Yonne est un peu en retrait de la moyenne nationale, avec un revenu médian de 19 K €. Pas de surprise là non plus au niveau de la région, avec des zones les plus riches correspondant aux zones urbanisées : Dijon, frontière suisse, couloir viticole entre Beaune et Macon… Un schéma identique dans l'Yonne, avec des revenus plus élevés au nord de Sens, à Auxerre, ainsi que dans le Chablisien.

L'extrême nord tourné vers la région parisienne

Le département est marqué par une forte attractivité résidentielle, principalement dans le Sénonais. Plus de 11 000 personnes résidant dans l'Yonne (soit 9,3 % de la population) vont ainsi travailler quotidiennement en Ile de France. Pour treize communes situées au nord de Sens, la part des actifs en emploi en IDF est même supérieure à 50%. A titre de comparaison, ils sont environ un millier à aller travailler chaque jour dans le Loiret ou en Côte d'Or. Un peu moins pour l'Aube et la Nièvre. L'attractivité de la région parisienne est en constante augmentation, confortant l'isolement de l'Yonne au sein de la région Bourgogne. Un phénomène qui ne peut que s'amplifier, du fait du déplacement vers l'Est du centre de gravité de la nouvelle région à naître au 1er janvier. L'un des enjeux pour la Bourgogne Franche-Comté, sera sans nul doute, de parvenir à mener une politique visant à freiner ce processus. D'autant que la région est déjà victime de l'attrait du Mâconnais, pour la région Rhône-Alpes. Le phénomène n'est pas nouveau, puisqu'en 1907 déjà, les instances de la Chambre de Commerce de l'époque, demandaient le rattachement de l'Yonne à ce qui serait la future région Ile de France !

Auxerre, premier pôle d'emplois de l'Yonne

L'industrie pèse lourd dans l'économie de la région BFC, avec 187 000 salariés (17 % de l'emploi), ce qui en fait la 1ère région industrielle de France. L'Yonne, avec 21 000 emplois, reste dans la moyenne régionale, supérieure de quatre points aux chiffres nationaux. A noter : 25 000 salariés relèvent de la fabrication de denrées alimentaires, avec parmi les deux établissements de plus de 450 salariés, celui du groupe Sonagral (ex Senoble), situé dans le nord de l'Yonne. En ce qui concerne l'agriculture, 4 % des emplois de la future région en relèvent, pour un chiffre identique de valeur ajoutée produite, la plaçant au 2ème rang national. Une valeur ajoutée importante, du fait principalement de la viticulture. Pour l'Yonne, ce sont 5,3 % des emplois qui relèvent ainsi de l'agriculture.
Moteurs de l'activité économique du département, deux zones dynamiques se démarquent : Auxerre, à l'activité plus tertiaire et Sens, plus industrielle. Premier pôle d'emploi de l'Yonne, Auxerre rayonne à ce titre sur une aire urbaine ne cessant de s'étendre. Les deux zones regroupant 48 % de la population du département (165 000 habitants), pour 55 % de ses emplois (70 300 emplois). Le bassin de vie d'Avallon pour sa part, bien équipé et implanté dans un espace dépourvu d'autres communes «*phare*», voit l'emploi progresser, en lien avec un profil tertiaire orienté vers la santé et l'action sociale notamment, tout en voyant sa population diminuer. Une baisse d'habitants à laquelle sont confrontées également des communes comme Saint-Florentin, Tonnerre ou Migennes, victimes d'une diminution des emplois liés à l'industrie. A l'Ouest du département, émergent deux bassins de vie majeurs : Charny et Saint-Sauveur en Puisaye, qui bénéficient de l'installation de retraités en provenance de la région parisienne et en font un espace rural résidentiel, mais comptant peu d'emplois et à la population vieillissante.

DOMINIQUE BERNERD

L'Yonne en chiffres (Sources INSEE) :
Superficie : 7427 km²
Densité 2012 : 46 hab / km²
Population 2012 : 341 900 habitants
Part de moins de 25 ans : 28 % Part des 75 ans et plus : 11,2 % Revenu médian par UC : 19 079 € Nombre d'emplois (estimations 2013) : 122 400
Part de l'emploi agricole : 5,3 %
Part de l'emploi industriel : 16,5 % Part de l'emploi tertiaire marchand : 40,6 %
Taux de chômage (T1 2015) : 9,8 %
Taux de pauvreté (2012) : 13,7 %

Nombre d'emplois selon secteur d'activité en 2012 :
Agriculture : 7018 (5,7 %)
Industrie : 21 065 (17 %)
Construction : 8 748 (7,1 %)
Commerce/transports/Services divers : 47 743 (38,5 %)
Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 39 394 (31,8 %) Plus de renseignements sur : www.insee.fr

▸ Formations

Réussir la transmission de mon exploitation

20, 24, 27 et 30 novembre 2015 : 3,5 jours pour préparer sereinement la cessation d'activité et la transmission de votre outil de travail, en particulier cette année avec la mise en place de la Loi d'avenir et des DPB.
Objectifs : Connaître les démarches, définir un véritable projet de transmission, et optimiser la transmission de votre outil de travail.
Public : tout agriculteur (trice) souhaitant transmettre son exploitation
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16, Chambre Agriculture de l'Yonne
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Se convertir au bio, quelle faisabilité sur mon exploitation?

Vous envisagez une conversion de votre atelier grandes cultures à l'agriculture biologique, cette formation de 2 jours, les 10 et 16 décembre, proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous aidera à dresser votre plan d'action pour lancer votre démarche. En faisant le point sur la technique, la réglementation vous aurez en main les outils et connaissance nécessaires pour bâtir votre projet. De plus, un prévisionnel économique fait au cours de la formation vous permettra de prendre du recul sur votre conversion.
Public : agriculteur (trice) avec un atelier grandes cultures
Contact : Patrice Côte au 03 86 94 82 90, Chambre Agriculture de l'Yonne
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Agir pour appliquer les premiers soins à mon équidé

Nouvelle formation proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 1er décembre.
Objectifs : connaître les indices de bonne santé de mon cheval, savoir diagnostiquer les principales pathologies, réaliser les premiers soins de base en cas d'urgence.
Public : toute personne en contact avec un équidé
Contact : Sandra Martinet au 03 86 94 28 42
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Le Sommet versant politique

Cournon plus que jamais incontournable

La crise de la FCO et l'annulation des concours et expositions de bovins n'ont pas eu raison du Sommet de l'élevage. Les visiteurs ont fait le déplacement, les délégations étrangères et les acteurs économiques de l'élevage aussi, les conférences et ateliers ont donné des perspectives... Cournon est resté Cournon, même si les travées de stabulations vides ont donné à certains comme un petit pincement au cœur.



Un ministre pressé, pressé de questions et à bout de réponses...

Jusqu'au dernier moment on a pu croire à leur venue, mais à quelques jours de l'ouverture du Sommet de l'élevage, le couperet est tombé, il n'y aura pas un seul bovin à Cournon. La nature a cependant horreur du vide, aussi les nombreux visiteurs qui se sont pressés dans les hall ont eu tôt fait d'oublier les installations délaissées par les animaux. La FCO a frappé l'élevage, mais elle n'a pas abattu le Sommet ; les exposants n'ont pas boycotté le salon et les nombreuses visites d'élevage ont été tout aussi courues. Les visiteurs se sont déplacés en masse dans les fermes, «nous avons doublé le nombre des visites dans les élevages» a indiqué Jacques Chazalet, le président du Sommet. Les délégations étrangères étaient bien présentes aussi : Turc, Japonais, Américains, Asiatiques, Africains, Italiens, Espagnols... *«tous les pays intéressés par la génétique bovines»* se sont déplacés pour ce grand rendez-vous de l'élevage. Les organisateurs ont comptabilisé 28% de visiteurs internationaux en plus.



Le machinisme dans toute sa diversité, nouvelles machines et valeurs sûres font toujours recettes auprès des visiteurs

Des questions... sans réponse encore

Pour cette édition sur fond de FCO, la tension était cependant palpable dans l'attente de la visite -expresse- du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll. Le ministre est venu, il a vu, il a rapidement répondu à quelques questions et il est vite reparti. Alors que la dernière réunion portant sur la gestion de la FCO était programmée pour le 14 octobre, le ministre n'avait pas beaucoup de cartes dans sa manche pour apaiser les interpellations les plus vives. Le protocole d'exportation espagnol a été signé, les négociations sont en bonne voie avec la Italiens, la fusion des zones est à l'ordre du jour mais rien n'est encore décidé et l'allègement des protocoles fait partie des fortes attentes des professionnels. Toutes ces questions sont encore en négociation, mais ce mercredi 7 octobre c'était encore le flou le plus total.

Reste aussi la question de l'indemnisation des éleveurs qui sont obligés de garder leurs animaux sur leur exploitation. Stéphane Le Foll a promis d'accélérer la procédure des calamités pour les éleveurs sinistrés par la sécheresse. *«Les aides seront versées d'ici la fin de l'année»*, a-t-il promis dans les départements du bassin allaitant. Mais sur la prise en charge précise des coûts liés à l'immobilisation des animaux dans les élevages, le fonds de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE) devrait procéder aux premiers versements pour une période limitée. Le relais devrait être pris ensuite par les Pouvoirs publics, en raison du coût important que cela représente. Devant l'insistance des représentants des éleveurs, Stéphane le Foll s'est engagé en ce sens. **AMK**

Le Sommet versant «marchés»

Broutards et jeunes bovins, les cours devraient se tenir

Au Sommet de l'élevage, Philippe Chotteau, directeur du service Économie de l'Institut de l'élevage, s'est voulu rassurant, voire même «optimiste» quant aux cours à venir des broutards et des jeunes bovins. La demande est là. En revanche, avec la décapitalisation des éleveurs laitiers, les cours des vaches risquent bien de chuter.

Philippe Chotteau, directeur du service Économie de l'Institut de l'élevage se veut résolument positif. *«Les importateurs italiens sont plutôt angoissés. Ils sont sur les starting-blocks»*, estime-t-il. Effectivement, comme la fièvre catarrhale ovine (FCO) bloque les broutards français dans les élevages des zones réglementées, ils n'ont pas pu s'approvisionner comme ils le souhaitaient. La marchandise manque. De plus, les animaux seront plus lourds à l'achat, ne correspondant pas à la demande habituelle. Peu importe, répond Emmanuel Bernard, président de la commission commerce extérieur d'Interbev, *«les Italiens achèteront quand même»* quitte à jouer sur les prix. Il est convaincu que *«les flux vont reprendre»*, après le respect des délais réglementaires pour la vaccination et que cette dernière va justement *«permettre de réguler l'offre»*. Les éleveurs craignent une arrivée massive sur le marché provoquant une chute des cours. Pour Philippe Chotteau, cela ne sera probablement pas le cas. *«La FCO organise la rareté !»*, lance-t-il. Il reconnaît le possible manque de place de certains éleveurs dans les exploitations pour garder leurs animaux le temps nécessaire. *«Beaucoup d'éleveurs ont capitalisé. Aussi afin de garder les jeunes animaux sur le site, les éleveurs risquent de vendre leurs vaches»*, continue-t-il. Pour le broutard donc, le marché semble plutôt s'organiser positivement, même si la situation reste difficile pour les éleveurs.

Décapitalisation dans les exploitations laitières

Du côté des vaches, les nouvelles sont moins bonnes. *«Des vaches à l'automne, on risque de ne pas en manquer du côté laitier»*, s'est exclamé Philippe Chotteau, le 7 octobre, dans une conférence intitulée *«Quels relais de croissance pour la filière viande bovine française ?»* Avec la baisse drastique du prix du lait et les difficultés des éleveurs, ces derniers décapitalisent à tout va et les vaches laitières de réformes affluent, notamment d'Allemagne, *«perturbant le marché de la viande»*, selon lui. En France, le problème est comparable et comme l'Allemagne exporte massivement ses vaches laitières vers la France, le marché français va se retrouver très vite encombré, avec en conséquence une baisse des cours. Côté jeunes bovins (JB), le prix en Italie progresse en lien avec le déficit de broutards. Le prix français devrait suivre car *«l'Italie est un marché directeur. Aussi sur le marché du JB pour les semaines et les mois à venir, il n'y a pas vraiment de raison d'être inquiet»*, analyse Philippe Chotteau. L'Allemagne importe aussi beaucoup de JB (+24 % depuis janvier 2015), car *«la production ne suffit pas»*. La Grèce, malgré des semaines de blocage, n'a pas tant diminué ses importations que cela (-8 %). Plutôt une bonne nouvelle donc.

Des exportations en vif qui ont la cote

Lors de la conférence intitulée *«L'emploi dans nos filières bovines : le dynamisme de nos territoires»*, le 8 octobre au Sommet de l'élevage, Philippe Chotteau a rappelé à quel point la demande d'animaux français en vif avait progressé. *«Les pays achètent le cinquième quartier (abats) et surtout peuvent abattre l'animal comme les acheteurs le souhaitent»*, analyse-t-il. Pour l'instant, les prix du bouvillon européen sont plus bas que ceux de l'Australie ou des États-Unis. Selon Philippe Chotteau, c'est une opportunité «extraordinaire» car cela induit *«une compétitivité prix»* qui favorise les ventes. Cette hausse du prix dans ces pays anglophones est liée à une sécheresse ayant induit une forte décapitalisation. La recapitalisation est en cours et provoque un manque sur les marchés. Il se réjouit de l'appel d'offres de 10 000 tonnes de viandes émis par la Turquie qui, bien que non remporté par la France, *«devrait alléger le marché européen»*. Il constate aussi que les exportations en vif européennes ont progressé, selon les chiffres de la Commission européenne, de 60 % en valeur et de 50 % en volume. **D'APRÈS AGRA**

Le Sommet versant environnement

«Beef carbon» ouvre la chasse aux GES



Des représentants de l'Institut de l'Elevage et d'Interbev ont présenté le programme Beef Carbon, dont les avantages ont été mis en évidence par une agricultrice de Saône-et-Loire, engagée dans la démarche.

Comment continuer à produire de la viande, en étant plus performant et sans alourdir la facture énergétique... C'est toute l'ambition de Beef carbon, un programme d'envergure européenne, que l'Institut de l'élevage et Interbev présentaient lors d'une conférence à Cournon.

Alors que la planète élevage en pleine mutation s'interroge sur son avenir, il est intéressant de penser que ce qui est bon pour l'environnement, peut aussi profiter au portefeuille des éleveurs... C'est ce qui ressort de la présentation du programme Beef Carbon, mené par l'institut de l'Elevage et soutenu par Interbev.

Un partenariat avec les éleveurs

A trois mois de la conférence de Paris (COP 21), la filière viande a lancé officiellement ce programme d'envergure européenne, visant à réduire l'empreinte carbone de la viande de 15% d'ici à 10 ans. Le programme Beef Carbon repose sur la collaboration active de 2000 fermes d'élevage (dont certaines en Irlande, en Italie et en Espagne) qui font l'objet d'un diagnostic permettant d'obtenir un ensemble de références environnementales.
170 fermes pilotes vont plus loin en intégrant et en testant certains leviers permettant de réduire l'impact environnemental de leur activité d'élevage, dont les émissions de gaz à effet de serre (GES).
Dans un premier temps il s'agit d'améliorer l'efficience des systèmes, mais à plus long terme, les plus optimistes espèrent un retour sur investissement sous forme de crédits carbone. Pour le moment, le programme vise à construire des plans carbone, à améliorer les performances de l'existant, à optimiser les systèmes, à réduire les émissions... Sans toutefois perdre le cap de l'agro-écologie, c'est à dire en restant dans le cadre de la triple performance économique, sociale et environnementale.
C'est une évidence que l'élevage bovin viande contribue à de nombreux services environnementaux (valorisation des surfaces en herbe, entretien du milieu et des paysages, biodiversité...), mais il est tout aussi évident que cette activité se trouve justement attaquée sur le terrain de l'environnement et fait l'objet de débats controversés, notamment sur le niveau de ses émissions de GES. Beef Carbon va s'appuyer sur une masse de données recueillies dans les fermes pour identifier des leviers d'action (conduite des troupeaux et gestion des surfaces fourragères) qui ont des impacts positifs sur le plan de l'environnement, mais pas seulement... Car l'analyse des données remontant des réseaux d'élevage mettent déjà en évidence le fort lien existant entre l'empreinte carbone brute de la viande et les coûts de production. La très forte variabilité observée d'un système à un autre, montre que l'on peut trouver des marges de manœuvre pour améliorer l'existant. 43% des exploitations de l'échantillon issu des réseaux d'élevage sont efficientes sur le plan environnemental, elles font preuve d'une bonne performance technique, recourent peu aux intrants et ont les plus faibles coûts de production. Ce qui est bon pour l'environnement profite donc également à l'économie de l'exploitation...

Un témoignage parlant

Eleveuse de bovins viande et d'ovins en Saône-et-Loire, Marie-Jo Beauchamp, qui intervenait lors de cette présentation, a testé le diagnostic environnemental sur son exploitation. Elle témoigne que *«ce diagnostic approfondi nécessite tout d'abord de collecter un assez grand nombre de données sur le troupeau, la gestion des effluents, les surfaces fourragères et l'alimentation du troupeau...»* Mais *«au final, il est très intéressant de pouvoir comprendre d'où vient chaque gaz à effet de serre et à partir de là, pouvoir identifier nos leviers d'action. Chez nous, par exemple, nous pouvons encore progresser en produisant nos propres protéines végétales comme la luzerne ou encore en économisant sur le fioul grâce au semis direct»*. L'analyse de ses données l'a aussi convaincue *«qu'il faut absolument éviter les vaches improductives»*, c'est l'un des leviers de la productivité.

AMK

Des objectifs ciblés et déjà des progrès

Depuis 1990, le secteur bovin viande et lait qui contribue à hauteur de 10% aux émissions de GES national, a déjà réduit ses émissions de 14% et il en compense en moyenne 30% grâce au stockage de carbone dans les prairies et les haies. Le projet de recherche et de démonstration Beef carbon prévoit de :
- calculer l'empreinte carbone et environnementale de 2000 fermes de démonstration,
- tester et promouvoir les meilleures techniques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- accroître le stockage du carbone, créer un réseau de fermes de démonstration produisant de la viande à faible impact carbone, ainsi qu'un réseau européen de 190 techniciens et 170 éleveurs innovants sur la gestion du troupeau, l'autonomie fourragère, la valorisation des co-produits d'oléoprotéagineux d'origine française ou européenne.

Filière viande

Écorner pour faciliter les ventes

A l'occasion du sommet de l'élevage, Feder et ses coopératives Global et Socaviac ont lancé l'opération écornage *«pari gagnant pour la filière»*. La demande d'animaux maigres écornés augmente, tant de la part des engraisseurs que des importateurs, Feder entend y répondre en encourageant les éleveurs à écorner leurs broutards et leurs laitonnes.

L'écornage n'a pas toujours bonne presse en France chez les éleveurs, pourtant on remarque que les naisseurs engraisseurs sont plus sensibilisés au risque et recourent plus facilement que d'autres à cette pratique. Sur les marchés du maigre, chez les engraisseurs, en France comme à l'export, la demande d'animaux écornés augmente, autant pour des raisons de sécurité pour l'éleveur comme pour les jeunes bovins, que pour assurer une meilleure croissance des animaux.

Ceux qui pratiquent l'écornage n'y voit que des avantages, bovins plus calmes, croissance plus rapide, manipulations sans risque, commerce facilité… Les engraisseurs demandent avec de plus en plus d'insistance des animaux écornés et certains pays comme l'Irlande ont déjà imposé cette pratique pour toute sortie d'animaux du territoire.

Pressé par le marché et sensibilisé par les aspects économiques et sanitaires de l'écornage, le groupe coopératif Feder a décidé, comme l'explique son président, Yves Largy *«de susciter la réflexion au sein de la filière, à la fois sur l'aspect technique de l'écornage et sur la valorisation des animaux écornés, c'est un vrai challenge et une réflexion partagée avec les collègues du Limousin et de Charolais accord»*. Car en matière d'écornage tout reste à faire ou presque en France, pour expliquer, accompagner et faire en sorte que les éleveurs, soit écornent dès le plus jeune âge et dans les meilleures conditions, soit se tournent vers la génétique sans corne, comme certains le font déjà.

L'objectif du groupe c'est de parvenir à 15 000 animaux écornés dans un premier temps, sur les 95 000 broutards et laitonnes commercialisés (toutes races confondues). C'est une évolution culturelle profonde qui nécessite un accompagnement technique et économique. C'est aussi un enjeu à l'export comme le confirme le directeur de Feder, Alain Millot, *«développer une vocation exportatrice suppose de développer l'écornage»*.

Le groupe offre donc aux éleveurs adhérents, outre un accompagnement technique sur le terrain, une incitation financière de 5 euros par animal dans des lots entiers d'animaux sans corne ou écornés. Ces cinq euros seront redistribués sous forme de bons d'achat et correspondent au coût de l'investissement en équipement et matériel.
Cette opération a commencé dès le 1er octobre et tout au long de l'automne, de nombreuses démonstrations seront organisées localement pour présenter les différentes techniques et les matériels disponibles.

ANNE-MARIE KLEIN



▶ En bref

FCO La fièvre catarrhale ovine s'étend à quatre nouveaux départements

L'épizootie de fièvre catarrhale ovine (FCO) s'est propagée à quatre nouveaux départements en une semaine, portant à neuf le nombre de départements touchés, tous dans le centre de la France, selon un arrêté du ministère de l'Agriculture publié vendredi au Journal officiel. Des cas de FCO ont été détectés pour la première fois dans le Cantal, l'Indre, la Loire et la Saône-et-Loire, tandis que de nouveaux foyers ont été repérés dans la Nièvre. Dans l'Indre, *«un cas a été mis en évidence sur un cheptel tiré au sort pour la campagne de surveillance nationale»*, dans un élevage de la commune de La Berthenoux, a précisé la préfecture dans un communiqué.

AFDR Modifier la fiscalité, une nécessité pour relancer l'agriculture

La fiscalité agricole, qui incite aujourd'hui les agriculteurs à investir dans le matériel plutôt qu'à faire des provisions de trésorerie, serait l'une des causes de la crise actuelle de l'élevage, selon les intervenants du congrès de l'Association française de droit rural qui se tenait les 9 et 10 octobre au Touquet. Selon l'économiste J.M. Seronie, la tendance du revenu moyen des agriculteurs est à la hausse, mais la volatilité est telle que d'une année sur l'autre, les revenus sont très inégaux. La crise de cet été ne serait en réalité qu'un problème de trésorerie. Dans le contexte international actuel, explique-t-il, il est normal que les agriculteurs produisent parfois à perte. Il est de fait nécessaire de mettre en place une fiscalité qui incite les agriculteurs à faire des provisions les années fastes afin de pouvoir les utiliser lorsque les cours, volatils sous l'influence des marchés mondiaux, repartent à la baisse.

Consommation La part de l'alimentation dans les dépenses des ménages tombée à 20% (Insee)

La part de l'alimentation dans les dépenses des ménages français est passée de 35% à 20% en 50 ans selon une étude de l'Insee diffusée le 9 octobre. En 2014, ils ont consacré 232 milliards € à l'alimentaire, soit 3600 € en moyenne par habitant. Les habitudes alimentaires ont été profondément modifiées, en témoigne la composition du panier moyen: moins de viande (20 % en 2014 contre 24 % en 1960), moins de fruits et légumes (15% en 2014 contre 18% en 1960), moins de pain et céréales (13% en 2014 contre 15% en 1960), mais plus d'oeufs et laitages, plus de sucre et plus de plats préparés (+4,4% par an en volume par habitant depuis 1960). En matière de boissons alcoolisées, on note une tendance quelque peu différente. Si la consommation globale a baissé, les ménages orientent désormais leur choix sur les vins de qualité supérieure (23% de la consommation totale de boissons alcoolisées en 2014 contre 8% en 1960).



▶ France viande export

Un plan de relance pour les filières viandes

Ce sont 29 entreprises issues des filières de l'élevage qui se sont réunies ce lundi 12 octobre au ministère de l'Agriculture, dans le but de créer une SAS (Société par Actions Simplifiée) commune afin de mieux organiser et coordonner l'export vers les pays tiers. Le ministre Stéphane Le Foll et le secrétaire d'État chargé au Commerce extérieur, Matthias Fekl, étaient présents.



©Cheick.Saidou/Min.Agri.Fr

Une plate-forme pour des stratégies d'exportation mieux structurées.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur étaient présents à la création de la SAS commune à vingt neuf entreprises exportatrices en viandes (de la PME à la grande entreprise), *«France Viande Export»*. Cette nouvelle plateforme *«permettra d'avoir des stratégies d'exportation plus structurées en terme de volume et de qualité»*. *«L'objectif*, souligne-t-il, *est de répondre aux appels d'offres, de manière individuelle ou collective, en concertation et ainsi prétendre à de nouveaux marchés en construisant une activité commerciale au profit de la filière élevage»*.
Le ministre a également insisté sur l'importance de respecter «*scrupuleusement*» les cahiers des charges pour consolider la confiance, garantie de la durabilité commerciale.

Nouveaux marchés

Sur les vingt neuf entreprises signataires de la plateforme, la majorité est issue de la filière bovine représentée en quasi-totalité, seules huit d'entre elles proviennent du secteur porcin.

La France, considérée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), comme *«pays à risque négligeable»* en regard de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) depuis mai 2015, voit s'ouvrir à elle de nouveaux marchés à l'export. «*Toute la diplomatie des terroirs, c'est à dire la défense de l'agriculture française dans les négociations à l'international et dans l'accès aux marchés internationaux, est mobilisée pour conquérir de nouveaux marchés. Il y a un vrai effort de structuration des filières pour présenter le meilleur de la viande française*» a insisté Matthias Fekl.

Dominique Guineheux, directeur groupe des Achats Bovins pour la société Bigard a été élu à l'unanimité président de cette SAS, a indiqué que *«actuellement, sur les 245 000 tonnes de viandes exportées par la France, près de 96 % sont à destination de l'Union Européenne. Il reste donc beaucoup à faire vis à vis des pays tiers»*.

Chaque entreprise engagée dans ce projet a apporté un capital de 1 000 euros et une action.

Chronique ovine

FCO: peu de moyens de prévention pour le moment

Face à la FCO, rester vigilant et conserver son troupeau en bon état restent les meilleurs moyens de prévention à l'heure actuelle, faute de vaccins disponibles.

La fièvre catarrhale ovine ou FCO (ou maladie de la langue bleue) est une maladie virale. Elle est contagieuse et transmise d'un animal infecté à un autre par la piqure de moucherons appelés Culicoïdes. La transmission de la maladie et son extension sont donc directement liées à la présence de ces moucherons qui se développent avec des températures élevées. Sans présager de l'évolution de la FCO en cette fin d'année, le début de l'hiver approche à grands pas, et avec le froid, la fin de l'activité des moucherons.

Des symptômes non spécifiques

Comme son nom l'indique, le premier symptôme de la FCO est une forte fièvre avec une température qui peut dépasser 41°C. Comme pour tout animal malade, il est donc impératif de prendre la température dès qu'un animal apparait abattu. Mais restons prudent car bien évidemment, une température supérieure à 38,5 °C, seuil normal pour un ovin, peut être le signe d'une autre infection d'ordre bactérienne ou virale. D'autres symptômes peuvent être observés en cas de FCO. C'est le cas de la tête enflée avec des lésions dans la bouche et sur la langue ou bien une salivation excessive. Mais ces symptômes se retrouvent également dans le cas d'eczéma facial ou d'ecthyma. Pour les mâles, l'atteinte des testicules est un symptôme de la FCO avec risque d'infertilité. Mais là encore, il n'est pas spécifique de la maladie.

Pas de moyen de prévention spécifique pour le moment

Il n'y a pas de stocks de vaccins disponibles pour tous les troupeaux ovins pour le moment. Seuls les animaux des centres de sélection, des centres d'insémination animale et ceux destinés aux échanges à l'export peuvent être vaccinés. Et il faudra attendre plusieurs mois avant d'être approvisionné en vaccins. Rappelons que pour préserver les capacités de reproduction des brebis, il est fortement déconseillé de vacciner (et ce quel que soit le vaccin) un mois avant et après la mise en lutte pour les brebis et deux mois avant pour les béliers. De même, les brebis dans le dernier mois de gestation doivent être préservées pour éviter les avortements.

Faute de vaccin, nous ne disposons pas de moyen de prévention efficace à l'heure actuelle. Mais ce qui est vrai pour les autres maladies l'est aussi pour la FCO : une brebis en bon état général se défend mieux contre la maladie. Un niveau d'alimentation correct et une bonne gestion du parasitisme sont ainsi les meilleurs moyens de prévention. Une cure d'oligoéléments et vitamines afin de renforcer les défenses immunitaires peut être envisagée mais attention aux excès qui sont parfois aussi néfastes que les carences. La désinsectisation régulière des animaux ne constitue pas, à lui seul, un moyen de prévention durable et suffisant. Prendre conseil auprès de votre vétérinaire.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

Les gestes pour l'examen clinique





Examiner la couleur de la troisième paupière : pour faire ressortir cette troisième paupière, il suffit d'écarter les paupières et d'appuyer légèrement de part et d'autre de l'œil. La troisième paupière doit être rosée comme sur cette photo. C'est également le cas lorsque l'animal est porteur de la FCO. Si elle est blanche, rouge ou jaune, il s'agit un autre problème sanitaire que la FCO (parasitisme, problème hépatique….)

Prendre la température : c'est la première démarche à adopter face à un animal malade. Une brebis atteinte de FCO est généralement en hyperthermie



Examiner la tête et les muqueuses de la bouche en palpant la mâchoire inférieure pour vérifier qu'il n'y a pas de grosseur qui serait à l'origine de l'amaigrissement de la brebis



Examiner les testicules chez le mâle : sur un bélier apte à la reproduction, la queue de l'épididyme (en bas des testicules), principale réserve de spermatozoïdes, est bien gonflée et souple. Si une partie dure est palpable, le bélier est infertile et cela peut être lié à la FCO.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1344
VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

Les écrans investissen

Du petit ordinateur de bord au grand terminal isobus, les écrans numériques multiplient les sources d'information avec différents niveaux de lisibilité et d'ergonomie.

L'affichage numérique s'est généralisé sur les tracteurs, mais à des niveaux très variés selon les marques et les modèles. En-dessous de 100 chevaux, seul le tableau de bord dispose d'un petit écran aux informations généralement sommaires. L'absence d'indication de la consommation et même parfois du régime de prise de force est à déplorer dans de nombreux cas. Au-dessus de 100 chevaux, bon nombre de modèles accèdent à des écrans de tableau de bord plus fournis, complétés dans certains cas par un écran sur le montant droit de la cabine, ce dernier étant le plus souvent dédié aux paramètres de la transmission. À noter que les marques d'outre-Atlantique font l'impasse sur le tableau de bord central pour leurs gros tracteurs. Les informations sont alors regroupées sur le montant droit de la cabine.

Des tableaux de bords pas toujours intuitifs

Si la qualité d'affichage a progressé avec des écrans plus gros et plus lisibles, la navigation et le paramétrage restent encore souvent limités par des commandes peu ergonomiques. Il faut parfois s'armer de patience pour manipuler les quelques boutons implantés au tableau de bord. Une commande en croix ou une molette de sélection facilitent un peu la tâche. Dans certains cas, ces écrans sont de véritables ordinateurs de bord regroupant l'ensemble des paramètres du tracteur, avec tous les réglages de la transmission, des distributeurs, des automatismes… Mis à part l'autrichien Lindner, aucun tractoriste n'a encore proposé de tableau de bord entièrement digital à l'image de ceux apparus récemment sur certaines automobiles.

Sur les modèles haut de gamme et les tracteurs de forte puissance, le terminal couleur multifonction en bout d'accoudoir est devenu le



Crédit : M. Portier

Sur les petits tracteurs, l'affichage numérique se limite à quelques informations sur le tableau de bord.



Crédit : M. Portier

Souvent limités aux paramètres de la transmission, les écrans implantés sur le montant droit de la cabine sont parfois beaucoup plus complets.

Les prémices de la vision tête haute

Dévoilée par Agrotronix à l'occasion du dernier Sima, la première application de vision tête haute appliquée à l'agricole permet un affichage des paramètres sur le pare-brise du tracteur ou de l'automoteur. Présentée sous la forme d'un concept, cette technologie doit encore être affinée pour offrir une qualité de lecture suffisante, sans perturber la visibilité sur l'avant. Les tractoristes n'ont pas pour l'instant présenté de dispositif similaire.



AGRI 45	45 St Hilaire sur Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA 89	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets MORISOT	21 Terrefondrée	**03 80 81 01 56**
Ets PARIGOT	89 Ligny-le-Chatel	**03 86 47 43 62**
Sarl WALTER	21 Rouvres-en-Plaine	**03 80 79 17 37**



t les cabines



Crédit : M. Portier

L'affichage entièrement digital du tableau de bord, y compris les compteurs, fait encore figure d'exception.



Crédit : M. Portier

Les tableaux de bord de nouvelle génération ont gagné en lisibilité et sont plus intuitifs pour régler de nombreux paramètres.

standard. Il cohabite souvent avec les écrans précédemment cités.

Un ou deux terminaux

On observe toutefois différentes stratégies selon les marques. De plus en plus de tractoristes font le choix d'un terminal regroupant l'ensemble des fonctions du tracteur, ainsi que le pilotage isobus, l'autoguidage et d'autres fonctions GPS, la vue de caméras… Celui-ci dispose généralement d'un grand écran tactile offrant un affichage simultané de plusieurs fonctions et personnalisable. Dans ce cas, une grande taille d'écran ainsi que la fonction tactile paraissent indispensables pour offrir un affichage à la fois complet et lisible, ainsi qu'une ergonomie satisfaisante. Principale limite des grands terminaux, il peuvent parfois masquer la visibilité latérale.

La seconde stratégie retenue par quelques tractoristes est de limiter la taille du terminal et de faire l'impasse sur l'interface tactile, en dédiant cet écran uniquement aux fonctions du tracteur. Les fonctions GPS, l'isobus, les caméras… sont visualisés par l'intermédiaire d'un second terminal optionnel. L'avantage est dans ce cas de réduire le nombre d'informations sur un même écran, mais avec la contrainte de gérer deux écrans.

Michel Portier



Crédit : M. Portier

Les terminaux non tactiles sont généralement dédiés aux paramètres du tracteur, un second terminal affichant le guidage, l'isobus…



Crédit : New Holland

Le grand terminal tactile unique affiche en plus de paramètres du tracteur, le guidage, la cartographie, l'isobus, des images de caméras.



les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés

John Deere ▪ Les gros 6R passent au Tier 4f



Crédit : M. Portier

Les trois plus gros modèles de la série de tracteurs 6R bénéficient d'une nouvelle motorisation conforme aux normes Tier 4f, grâce à la combinaison EGR, DOC, FAP et SCR. Ce moteur 6,8 l accueille un deuxième turbo pour les deux modèles les plus puissants. Le passage au Tier 4f s'accompagne d'un gain de puissance nominale de 5 ch et de 10 ch pour la surpuissance qui atteint désormais 40 ch. John Deere annonce une baisse de consommation de GNR de 1 à 4 % et une consommation d'AdBlue de 1 à 3 %, d'où une stabilité tous fluides confondus par rapport au moteur Tier 4i. L'intervalle de vidange est porté à 750 heures et la durée de vie du FAP devient celle du tracteur. Pas de changement au chapitre des transmissions, mises à part quelques améliorations dans la gestion de la boîte à double embrayage DirectDrive et la variation continue AutoPowr (40 km/h à 1 300 tr/min). De nouveaux coupleurs hydrauliques avec levier de décompression font leur apparition. Le nombre de distributeurs culmine à six ou cinq avec le power beyond. Le relevage avant optionnel dispose désormais d'un distributeur auxiliaire dédié, d'un retour d'huile, d'une commande extérieure et d'un système électronique de détection de position. En cabine, les modèles équipés de la transmission Autopowr ou DirectDrive profitent de l'accoudoir multifonctions apparu l'an dernier sur les 7R et 8R. En plus du nouveau terminal tactile couleur CommandCenter 4 à écran sept ou dix pouces compatible isobus, il accueille un joystick électrohydraulique et un nouvel accélérateur à main. Pour compléter le confort, ces tracteurs accèdent en option aux rétroviseurs grand angle et à un éclairage full led. Les 6R sont également compatibles avec les solutions « intelligentes » FarmSight, comme la télématique JDLink.

Modèles : 6175R, 6195R, 6215R
Puissance nominale (sans/avec boost) : 175, 195, 215/215, 235, 255 ch
Transmission : semi-powershift à quatre PS, semi-powershit à huit PS avec double embrayage, variation continue
Relevage av / ar : 4 / 8,5 ou 9,5 t

Kubota ▪ Le tractoriste passe à la vitesse supérieure



Crédit : G.Coisel

La gamme de tracteurs M7 se composent de trois modèles de 130 à 170 chevaux déclinés sous trois finitions. Tous bénéficient d'une motorisation signée Kubota, 4 cylindres de 6,1 litres déjà connue sur le M135GX. Pour répondre aux normes antipollution Tier 4f, le constructeur a opté pour un dispositif SCR et un FAP. Côté transmission, deux choix sont possibles : une boîte semi-powershift 24x24 composée de six gammes robotisées et quatre rapports à passage sous charge, d'origine ZF et revue par Kubota, ou une transmission à variation continue également signée ZF, l'Eccom 1.3. Au niveau du confort, les M7 bénéficient d'une suspension de cabine mécanique ou pneumatique et d'un pont avant suspendu. Le constructeur a également mis l'accent sur le design avec un look avant-gardiste. Dans la cabine à quatre montants, on conserve le même esprit avec un accoudoir multifonction doté de distributeurs à commande mécanique ou électro-hydraulique et d'un terminal de 7 ou 10 pouces, suivant les versions. Ce terminal tactile couleur n'est pas inconnu, car il s'agit de l'Isomatch Tellus de Kverneland, développé par Mechatronics, filiale du constructeur japonais. Encore à l'état de prototype, un chargeur lui aussi signé Kubota, pourra être monté sur ces tracteurs. Le constructeur nippon annonce un prix catalogue de 90 000 à 130 000 euros.

Modèle : M7-131, M7-151 & M7171
Finition : standard, premium ou premium K-VT
Puissance : 130, 150 & 170 ch
Transmission : semi-powershift 24x24 ou CVT
Hydraulique : C.O. 80 l/min ou L.S. 110 l/min
Régime pdf : 540/540Eco, 1 000/1 000 Eco
Relevage 9000 kg (ar) et 3500 kg (av)
Empattement : 2 720 mm
Poids à vide : 6 300 kg

Kubota ▪ Une Gamme plus étoffée



Crédit : G.Coisel

Kubota complète sa gamme de tracteurs avec les M100GX-II et 128GX-II. Ils héritent des blocs moteurs des M110 GX et M135 GX respectivement de 3,8 l et 6,1 l. Les équipements demeurent similaires au reste de la gamme. La transmission se compose de 3 gammes et de 8 vitesses de type powershift, soit un total de 24 rapports (32 avec l'option rampantes). Ces deux tracteurs bénéficient comme les nouveaux M110 GX-II et M135 GX-II de distributeurs à régulation de débit, d'un siège passager, d'un nouvel accoudoir avancé de 70 mm et de chandelles réglables. Comme son grand-frère, le M128 GX-II est proposé avec pont fixe ou suspendu.

Modèle : M100 GX-II / M128GX-II
Puissance : 101 / 125 ch
Hydraulique : C.O. 76,3 / 82,5 l
Relevage : 5 / 6,1 t



les nouveautés • *les* nouveautés • *les* nouveautés • *les* nouveautés

Lindler ▪ Une surprise de plus dans la gamme Geotrac



Crédit : G.Coisel

Lindner complète sa gamme de tracteurs Geotrac avec le modèle 84ep Pro. Ce tracteur de 95 chevaux se distingue de la version standard par sa suspension de cabine et sa suspension de siège basse fréquence. Deux nouvelles versions de l'utilitaire surbaissé Unitrac avec le 72ep de 75 chevaux et le 102 S de 109 chevaux, ce dernier disposant d'un moteur Euro 6 à la demande des collectivités, sont aussi disponibles.

MC Cormick ▪ Une CVT pour les X6



Crédit : G.Coisel

Après la série X7, les tracteurs McCormick X6, dévoilés fin 2013, accèdent à la transmission à variation continue. Développée en interne, par Argo Tractors, cette dernière équipe les deux modèles de la gamme, à savoir le X6.420 et le X6.430 respectivement de 121 et de 133 chevaux (puissance maxi). Par ailleurs, les modèles de la série X7, équipés de la transmission Pro-Drive 40+40 auront la possibilité dès 2015 de bénéficier, en option, du terminal tactile de 12 pouces, d'une compatibilité avec les systèmes de guidage automatique, d'une nouvelle finition de cabine, d'un circuit hydraulique amélioré et d'un chargeur frontal commandé par joystick. Enfin, les séries X5 gagnent en confort en recevant une nouvelle cabine quatre montants.

Massey-Fergusson ▪ Moteur Tier 4f pour les 7700



Crédit : M. Portier

Le tractoriste renouvelle son cœur de gamme avec les nouveaux MF 7700, successeurs des MF 7600. Principal changement, les moteurs Agco Power 6 cylindres 6,6 et 7,4 litres répondent désormais aux normes Tier 4 final en conservant uniquement un DOC et un SCR. Tous les modèles bénéficient d'un boost de 25 chevaux. Seconde évolution majeure, le pont avant suspendu est dorénavant fabriqué en interne. Équipé de deux vérins double effet reliant le pont et le châssis, il offre 30 % de débattement en plus et supprime tous les points de graissage. Les 7700 disposent des transmissions Dyna-6 ou Dyna-VT, la Dyna-4 étant réservée au 7714 et 7715. Du 7719 au 7726, la version Dyna-6 Super Eco permet de limiter le régime moteur à 1 500 tr/min à 40 km/h. En termes d'hydraulique, les modèles Dyna-VT reçoivent en option un débit de 190 l/min. Le nombre de distributeurs peut être porté à huit (5 ar./3 av.). En cabine, le tableau de bord accueille un écran plus grand et en couleur. Les 7700 peuvent être pré-équipés d'usine de la télémétrie AgCommand et de l'autoguidage Auto-Guide 3000.

Modèle : 7714, 7715, 7716, 7718, 7719, 7720, 7722, 7724 et 7726
Cylindrée : 6,6 / 7,6 l
Puissance maxi : 140, 150, 160, 175, 185, 200 / 215, 235 et 255 ch
Débit hydraulique : 110, 150 ou 190 l/min





les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés

New Holland ▪ Design et moteur renouvelés pour les T7

New Holland profite du passage aux moteurs Tier 4f pour donner un coup de jeune à sa gamme T7. Outre le capot aux lignes plus travaillées, la troisième génération adopte un nouveau toit de cabine intégrant jusqu'à 12 phares à leds. Le moteur FPT 6 cylindres 6,7 litres bénéficie de la technologie HI-eSCR pour le passage aux normes Tier 4f. Il se caractérise par l'association d'un DOC et d'un catalyseur SCR et fait l'impasse sur l'EGR et le FAP. New Holland conserve deux gabarits : les quatre premiers modèles à empattement court (2,80 m) et les trois suivants à empattement long (2,90 m). Tous gagnent de 5 à 9 % de puissance.
En cabine, la principale évolution concerne le nouveau séquençage automatique de bout de champ HTS 2 paramétré depuis l'écran tactile Intelliview IV, qui intègre plus de fonctions avec la possibilité d'enregistrer les séquences à l'arrêt et de les modifier. La gestion des distributeurs électro-hydrauliques offre plus de personnalisation dans l'affectation des commandes, tandis que l'agressivité de l'inverseur est désormais réglable. La cabine adopte un pare-brise monobloc et accueille une nouvelle offre de sièges au confort accru.

Modèle : T7.175 ; T7.190; T7.210 ; T7.225 ; T7.230 ; T7.245 ; T7.260 ; T7.270
Puissance nominale : 140, 150, 165, 180, 180, 200, 220, 240 ch
Puissance maxi avec boost : 175, 190, 210, 225, 225, 245, 260, 270 ch


Crédit : M. Portier

New Holland ▪ Moteur tier 4f et chenilles pour le T8

La gamme de tracteurs T8 adopte une motorisation conforme aux normes Tier 4f. D'origine FPT, ce dernier profite d'un système de dépollution basé uniquement sur l'utilisation d'un DOC et d'un SCR. Ce moteur de 8,4 litres offre jusqu'à 35 chevaux de surpuissance. Il s'accompagne de certains réaménagements facilitant l'accès aux points d'entretien. Les autres évolutions concernent la cabine qui accueille désormais de série le terminal Intelliview 4, quelle que soit la version : UltraCommand ou AutoCommand. Le joystick multifonction reçoit quelques améliorations, tandis que deux packs de phares à leds sont disponibles en option. Dernière innovation, le T8.435 est décliné en version SmartTrax équipée de chenilles sur le pont arrière.
Modèle : T8.320 ; T8.350 ; T8.380 ; T8.410 ; T8.435
Puissance maxi (sans boost) : 284, 315, 347, 374, 417 ch


Crédit : NewHolland

New Holland ▪ Les T9 passent aux Tier 4f


Crédit : M. Portier

Les tracteurs articulés T9 bénéficient d'une motorisation répondant aux normes Tier 4f, grâce à l'emploi d'un DOC et d'un SCR. Ce changement ne s'accompagne que d'évolutions mineures sur ce tracteur qui offre une largeur de 3 m avec des pneus de 900 mm de large et de 2,32 m de diamètre. Seuls les modèles à châssis étroit sont homologués en France.
Modèle : T9.435 ; T9.480 ; T9.530 ; T9.565
Puissance maxi : 435, 469, 524, 557 ch



Zetor ▪ Le Crystall marque le retour des six cylindres

Le tractoriste tchèque continue la montée en puissance de sa gamme de tracteurs avec ses deux modèles Crystal équipés comme leurs ancêtres d'un moteur 6 cylindres. Contraint par les normes sur les émissions polluantes, le constructeur n'a pas développé son propre moteur et a fait appel à Deutz. Le bloc 6,1 l à 24 soupapes common rail répond aux normes Tier 4i à l'aide d'un catalyseur SCR placé à l'avant droit de la cabine. Zetor a anticipé l'arrivée de la version Tier 4f en 2016 en prévoyant l'emplacement pour le FAP et le DOC sous le capot. Issue du Forterra HD, la transmission est une semi-powershift à trois rapports sous charge et inverseur hydraulique. Le circuit hydraulique à centre ouvert alimente le relevage à contrôle électronique Bosch EHR et trois distributeurs (trois en option). Un circuit load sensing 120 l/min avec électrodistributeurs sera proposé par la suite. Le Crystal dispose de série de 4 régimes de prise de force et un pont avant à suspensions indépendantes Carraro. La cabine issue des Forterra adopte un nouveau toit avec une partie vitrée et profite d'une insonorisation renforcée pour un niveau sonore annoncé à 73 dB. Le tableau de bord accueille un nouvel écran numérique affichant, en plus des paramètres de la transmission, les données de diagnostic, le niveau d'AdBlue, l'intervalle de vidange… La cabine repose sur une suspension mécanique. Côté design, on remarque le soin apporté à la forme du capot et la couleur rouge adoptée pour les roues.
Modèle : Crystal 150 et 160
Puissance nominale : 144 et 163 ch
Nombre de rapports : 30/30 avec 2 gammes, 5 vitesses et 3 powershift
Hydraulique : C.O. 85 l/min
Relevage (av/ar) : 3 800/8 500 kg
Empatement : 2,84 m
Poids : 5 840 kg


Crédit : M. Portier

les nouveautés • *les* nouveautés • *les* nouveautés • *les* nouveautés

Valtra ▪ La série T quatrième génération bouleverse les codes

Le constructeur finlandais renouvelle sa gamme de tracteurs six cylindres avec six nouveaux modèles de la série T. L'ensemble du tracteur a été revu, avec un design très dynamique. La nouvelle architecture du châssis permet un moteur plus proche de la cabine et un pont avant qui s'en éloigne. Résultat, l'empattement progresse de 29 centimètres sans impacter le rayon de braquage, au contraire. Le pont avant implanté à l'aplomb du système de refroidissement voit son angle de braquage progresser de 10 degrés, offrant un rayon de 5,25 mètres. La suspension de pont avant pneumatique procure davantage de débattement droite/gauche. Le relevage avant intégré accueille un ou deux distributeurs hydrauliques.

Côté moteur, la série T adopte des blocs Agco Power six cylindres (6,6 ou 7,4l) conformes aux normes Tier 4 final qui se contentent d'un DOC et d'un SCR comme système de dépollution. À noter, le passage à 600 heures de l'intervalle d'entretien. Le capot moteur est très compact, assurant une visibilité sur l'avant digne d'un quatre cylindres.

La visibilité, c'est aussi le point fort de la nouvelle cabine à cinq montants montée sur suspension mécanique ou pneumatique. Sa structure galbée inédite délivre un espace généreux au poste de conduite, tout en limitant l'encombrement au niveau du toit. Ce dernier accueille en option une large vitre. Dans l'habitacle, la console de droite conserve certaines commandes, tout en dégageant la visibilité. Seule la version d'entrée de gamme Active conserve des distributeurs à commandes mécaniques. Mais comme les deux autres versions Versu et Direct, elle dispose d'un accoudoir multifonction. Simplifié, celui de la version Active fait l'impasse sur le terminal couleur, les électro-distributeurs et les automatismes de bout de champ. Il peut toutefois recevoir un joystick pour piloter le relevage avant ou le chargeur frontal. L'accoudoir s'inspire de celui de l'ancienne série T. On notera une finition plus soignée et un nouveau levier de transmission plus intuitif. Le petit terminal reste réservé aux paramètres du tracteur, impliquant l'utilisation d'un second terminal TopCon pour le guidage et l'Isobus. D'autres équipements évoluent comme la gestion de la climatisation et de l'éclairage. Plusieurs options apparaissent : phares à leds, essuie-glace 270 degrés, boîte réfrigérée, braquage rapide, caméra intégrée...

L'offre de transmissions se limite pour l'instant à la semi-powershift robotisée à cinq rapports commune aux versions Active et Versu, et à la variation continue pour la Direct (sauf pour le T234). Par rapport à la précédente génération, les évolutions concernent la semi-powershift qui dispose désormais d'un fonctionnement à la pédale avec une gestion automatique (2 modes) du passage des vitesses et du régime moteur. L'appui sur le frein permet d'arrêter le tracteur sans débrayer. Un mode prise de force et une assistance au démarrage en côte font leur apparition. À l'arrière, l'attelage est revu avec des connexions hydrauliques regroupées à gauche et un nouveau support de troisième point.

Dernièrement, le tractoriste a annoncé l'arrivée d'une version d'entrée de gamme Hitech5 avec une transmission semi-powershift simplifiée et un circuit hydraulique à centre ouvert. Spécifique, la cabine se distingue avec ses six montants et ne dispose de l'accoudoir multifonction qu'en option.

Modèle : T144, T154/T174e, T194, T214, T234
Cylindrée : 6,6/7,4 l
Puissance maxi : 155, 165, 175, 195, 215, 235 ch
Puissance maxi avec boost : 170, 180, 190, 210, 230, 250 ch
Hydraulique : Load sensing 115 ou 160 l/min
Relevage (av/ar) : 5 100/ 8 100 kg (9 500 kg en option)
PDF : 540/540E/1000 ou 540E/1000/1000E



Crédit : M. Portier



Ets COIGNET
Clamecy 03 86 27 19 38 | Ciez 03 86 26 43 28 | La Charité/Loire 03 86 70 15 93
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS


Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

Mes p@rcelles
De la sécurité à la performance

Mes p@rcelles : plus de 1 000 utilisateurs en Bourgogne

Mes p@rcelles, outil en ligne de gestion parcellaire et d'enregistrement de pratiques à destination des agriculteurs et viticulteurs est utilisé par plus de 20 000 exploitations en France. Simplicité d'utilisation, proximité de votre assistance, sécurité des pratiques et des données enregistrées et performance technico-économique sont les atouts de Mes p@rcelles.

La certification de l'outil pour la Directive nitrates est en cours et des nouveautés techniques sont disponibles pour la campagne culturale 2015-2016 : module Entreprise de Travaux Agricoles (ETA), agriculture de précision et pilotage de la fertilisation azotée (Mes Dron'im@ges)…

Prochaines réunions de démonstration

Gratuit ouvert à tous

YONNE

- Auxerre à la Chambre d'agriculture à 10 h :
mercredi 4 novembre et **mercredi 9 décembre**

COTE D'OR

- A Bretenière à la Chambre d'agriculture :
lundi 2 novembre à 10 h et **mardi 3 novembre** à 14 h
- A Bretenière à la Chambre d'agriculture :
vendredi 13 novembre à 10 h - démonstration du module ETA pour les Entreprises de Travaux Agricoles
- A Châtillon-sur-Seine à la Chambre d'agriculture (24 av Noël Navoizat)
jeudi 5 novembre à 14 h
jeudi 12 novembre à 10 h démonstration du module ETA pour les Entreprises de Travaux Agricoles
- A Pouilly en Auxois à la Chambre d'agriculture (Pôle élevage) **lundi 2 novembre** à 15 h

NIÈVRE

- A Nevers à la Chambre d'agriculture
Jeudi 5 Novembre de 10 h à 12 h
- A Cosne-sur-Loire à la Chambre d'agriculture
Vendredi 13 Novembre de 14 h à 16 h

www.mesparcelles.fr



Mes p@rcelles en Bourgogne en quelques chiffres :

- Plus de 1 000 abonnés dans toutes les productions : grandes cultures, élevage, viticulture, maraîchage.
- 200 000 ha avec traçabilité enregistrée sur Mes p@rcelles.
- 10 conseillers de proximité pour vous accompagner à l'utilisation de l'outil.
- 1 300 dossiers PAC réalisés en 2015.
- Au-delà de l'export PAC, Mes p@rcelles a permis de vérifier le respect du critère SIE mais aussi la diversité de l'assolement. A l'échelle de la France, une télédéclaration sur cinq a été réalisée à partir d'un export Mes p@rcelles.
- Des coopératives, céréalières et viticoles, et des négoces ont conventionné avec les chambres d'agriculture pour utiliser cet outil pour la traçabilité de leurs adhérents/clients, mais aussi pour réaliser du conseil individuel.

Contacts :

Côte d'Or :
Cathie CUISIN
Tél : 03 80 68 66 62 – 06 31 68 23 53
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre :
Vivien VACHER
Tél : 03 86 93 40 59
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Yonne :
Jules MARTIN
Tél : 03 86 94 26 38 – 06 81 61 47 80
mesparcelles@yonne.chambagri.fr

Quoi de plus rassurant qu'un assureur qui partage vos racines ?

Assurances matériel et troupeau



Votre agent général Aviva est à vos côtés, contactez-le !

Mr. Carrelet de LOISY Jacques
N° Orias 08040967 - www.orias.fr
15 rue Charrue - 21000 DIJON
Tél : 03 80 30 67 69
E-mail : de-loisy-jacques@aviva-assurances.com

AVIVA

Assureur agricole depuis 1856
aviva.fr/agri

Document publicitaire à jour au 16/09/2015.
Aviva Assurances. Société Anonyme d'Assurance incendie, accidents et risques divers au capital de 178 771 908,38 euros
Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 13,rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes - 306 522 665 RCS Nanterre

Économie

Augmenter ses ventes à la ferme

Pour éviter les erreurs, des agriculteurs non formés à l'organisation d'un magasin suivent des stages d'aménagement commercial et de marketing. Exemple en Ardèche.

La vente de ses produits à la ferme, dans son propre caveau ou dans sa boutique est devenue un formidable enjeu pour les exploitants agricoles. *«L'intérêt des circuits courts côtés consommateurs et producteurs est incontestable. Les producteurs tirent les avantages d'une valorisation financière de leurs produits, une valorisation personnelle (retour d'analyse ou de réactions des consommateurs, remise en question pour mieux coller au marché.) Le circuit court permet de reprendre contact avec la réalité du marché économique et du marketing. Les petites exploitations n'ont pas la capacité en termes de volume de s'intégrer dans les marchés économiques pour rivaliser, face à la grande distribution, aux marchés de masse. Il leur faut des outils stratégiques, économiques et de marketing. Suite aux crises alimentaires successives, le consommateur veut en savoir plus sur l'origine des produits. Il fait plus confiance aux connaissances du producteur»*reconnaît Pierre Broussart, spécialiste dans l'aménagement intérieur et commercial des magasins, à la tête du cabinet de consultants dans l'Ain «*Linéoscope*». Pierre Broussard a été consultant pour le groupe Carrefour et a conseillé des centres commerciaux et des commerçants dans les centres villes. Il propose ses compétences aux points de vente collectifs et points de vente individuels à la ferme dans le sud est de la France. La chambre d'agriculture de l'Ardèche a fait appel à lui dans le cadre d'une formation sur trois jours. Sophie Trintignac-Baujeu conseillère en production fermière à la Chambre d'agriculture, conseille les porteurs de projets individuels ou les agriculteurs installés dans la transformation à la ferme et la vente directe. Elle suit avec intérêt ce stage : *«Les trois jours se déroulent sur des exploitations qui ont des points de vente. Le formateur fait un diagnostic personnalisé des points de vente sur place ou d'après photos. Ce stage bouscule les idées en douceur. Il associe la théorie à la pratique. C'est une formation à vocation économique. On évite ainsi un grand nombre d'erreurs de conception, d'éclairage du caveau, de circulation de la clientèle, de choix et de présentation des produits. Les producteurs connaissent mal la distribution.»*

Pas de savon à l'huile d'olive

Un vigneron caviste, Bernard Vigne, et un oléiculteur d'Ardèche, Éric Martin, ont participé à cette formation. Ils sont installés dans des régions très touristiques et doivent répondre à un afflux de clientèle pendant la période estivale. Leur motivation pour suivre ce stage de trois jours, à chaque fois sur un point de vente différent était *«d'avoir un regard extérieur sur notre projet, prendre du recul et avoir des conseils d'aménagements intérieurs pour dynamiser la vente»* détaille Bernard Vigne. Le domaine Vigne réalise plus de 80 % de ses ventes au caveau, à la ferme et sur les marchés locaux. 20 % de la clientèle est étrangère et touristique : *«Notre caveau est devenu trop petit et mal adapté pour accueillir des visiteurs. Nous organisons des visites à la ferme, dans les vignes, qui se terminent à la cave par une dégustation en groupes. Nous voulons doubler l'espace de vente du caveau qui est trop petit et peu fonctionnel et créer un nouveau local à côté pour accueillir les groupes de plus en plus demandeurs. On veut tout réorganiser et éviter des erreurs de marketing. Cette formation m'a donné des pistes de réflexion au niveau de l'éclairage, de la disposition des produits, des bouteilles, du sens de circulation dans l'espace de vente. Il faut réfléchir notre espace de vente comme un show room. Notre idée est de stocker les cartons de bouteilles à l'extérieur pour gagner plus d'espaces dans notre lieu de vente. Les travaux doivent démarrer cet hiver.»* Éric Martin, 32 ans et installé depuis 2008 à mi-temps, a dû revoir son concept d'espace vente à la ferme suite à la formation. Il possède 20 ha d'oliviers, un moulin à huile (prestations de services pour les particuliers et les agriculteurs) et un espace de vente : *«J'ai suivi ce stage pour corriger des erreurs d'aménagement, de présentation de produits, d'éclairage. J'avais créé une petite zone de vente d'attente dans un décor très cosy avec table et chaises. Les clients ne venaient pas dans cet espace. J'ai dû modifier la conception de tout mon point de vente. J'ai privilégié un éclairage de zone, la vente de paniers que je fais moi-même. J'ai assemblé les produits par famille, épicerie sucrée, épicerie salée, huile d'olive, cosmétiques. Avant le stage, je ne vendais pas de savons, car ils étaient placés avec les produits cosmétiques plus chers. Aujourd'hui, ils sont placés, différemment, sur la banque d'achat, j'en vends un panier/jour. Tous ces petits détails accumulés ont boosté mes ventes. Je réalise 50 % de mon chiffre d'affaires à la vente à la ferme.»*

PIERRE-LOUIS BERGER

Cultures

Le semis de céréales devient de plus en plus précis

En attendant le semis monograine de céréales, la qualité d'implantation se focalise sur les éléments semeurs et la distribution.

Le semis de céréales est longtemps resté le parent pauvre de la précision, face notamment aux cultures en lignes. Mais avec les charges croissantes en intrants et les objectifs de réduction de ces derniers, l'optimisation des rendements passe par une amélioration de la qualité d'implantation. Le développement des semences hybrides va également participer à cette tendance dans les années à venir. C'est dans cette optique qu'est relancé le débat sur le semis monograine de céréales. Horsch a notamment présenté en 2013 un prototype de semoir rapide de précision. Cette technique permet d'améliorer la répartition des graines sur la ligne de semis. En découle un développement plus homogène de la culture et la possibilité de réduire très nettement la densité de semis. Lors de ses essais, le constructeur allemand est descendu en dessous des 100 grains par mètre carré. Il convient toutefois de relativiser cette analyse : le développement du semis monograine de céréales reste pour l'instant anecdotique. Mis à part le Turbosem P24 d'Herriau dont la production a cessé, les semoirs monograines de céréales sont encore à l'état de prototype. Pour certains constructeurs, les gains de rendement obtenus par l'emploi de semences hybrides ne sont pas toujours significatifs et la semence est plus chère. Difficile dans ce cas de justifier la hausse des charges de mécanisation qu'engendrerait un semoir monograine à céréales.En attendant l'arrivée hypothétique d'une solution de semis monograine, la plupart des constructeurs de semoirs mettent en avant les améliorations apportées à leurs appareils pour garantir la profondeur de semis, garante d'un bon tallage. Les éléments semeurs


Amazone

L'association de rouleaux silloneurs élaborés et d'éléments semeurs à disques favorise la qualité d'implantation, avec ou sans labour.

à disques sont plébiscités pour semer avec ou sans labour, y compris à vitesse élevée. Autre argument, le conditionnement du lit de semence avec des rouleaux sillonneurs très élaborés favorise la qualité d'implantation.

Une gestion plus fine de la distribution

En amont des éléments semeurs, la distribution des grains reste un aspect important de la précision de semis. Si la plupart des constructeurs disposent désormais de distributions très polyvalentes assurant une grande plage de dosage, y compris à vitesse élevée, certains se démarquent par la gestion du doseur et des coupures de rang.L'entraînement hydraulique ou électrique de la distribution assure une dose constante indépendamment des conditions, un changement rapide du dosage ou encore la mise en route et la coupure automatique en fonction d'un positionnement GPS. Les solutions récemment présentées par Väderstad et Horsch utilisant des capteurs sur chaque descente, permettent de compter avec précision le nombre de graines semées. Ces dispositifs autorisent un réglage avec précision de la densité de semis en grains par mètre carré, sans effectuer de calibrage. Lemken présente également au salon Agritechnica un système de calibrage automatique intégré à la distribution, faisant appel à une cellule de pesée dans laquelle sont déviées les graines avant de repasser en trémie.La gestion du jalonnage est aussi une source d'économie de semence. Certaines têtes de répartition offrent la possibilité de fermer individuellement chaque descente. Le jalonnage symétrique ou asymétrique et le débrayage d'un demi-semoir se pilotent depuis la cabine.

MICHEL PORTIER

Vie des entreprises

Zetor monte en puissance

À l'aube de ses 70 ans, le tractoriste et motoriste tchèque, propriété de la Holding HTC, investit dans le développement de son offre produit et dans la modernisation de son outil industriel. Outre l'arrivée récente de tracteurs six cylindres, Zetor prévoit la commercialisation dans un futur proche de deux nouvelles gammes de petites et fortes puissances, afin de proposer des tracteurs de 40 à 200 chevaux.
Le site de production de Brno où sont construits les tracteurs et moteurs de la marque, a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. Le Tchèque va y installer une nouvelle ligne de peinture entièrement robotisée, ainsi qu'un système automatisé de transfert des sous-ensembles entre les lignes d'assemblage.

Un nouveau centre logistique de 6 000 m² permettra également d'optimiser l'alimentation de la chaîne. Dernier investissement prévu : un nouveau banc d'essai permettra de simuler toutes les situations d'utilisation. La production actuelle de 16 à 20 tracteurs par jour pourra passer à 30 unités avec la nouvelle ligne de peinture. Zetor a vendu 4


Zetor

200 tracteurs dans le monde en 2014 pour un chiffre d'affaires de 136 millions d'euros.
La filiale française qui compte sept salariés espère étendre son réseau de concessionnaires (78) qui couvre actuellement 60 % du territoire.

Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

L'Eleveur Bourguignon
ÉQUIPEMENT DE BATIMENTS D'ÉLEVAGE BOVIN OVIN
Devis - Conseils - Fourniture
3 MARQUES au CHOIX
J-Paul Clerget 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

SOS BOUCHER
DECOUPE BŒUFS AGNEAUX PORCS
TRANSFORMATION CHARCUTERIE
GUILLAUME BON
1, rue du Pâtis- 21500 Marmagne
Tél : 06 75 94 66 85 -N° Siret : 51138761500012


Secteurs d'épandage :
Nièvre - Yonne - Loiret - Cher - Indre
SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

En bref

Jean-Marc Lheureux rejoint la Sarl Walter



Le concessionnaire Valtra de Rouvres en Plaine renforce son équipe commerciale. Jean-Marc Lheureux qui officie dans la machine agricole depuis 35 ans, a rejoint la Sarl Walter depuis le 1er octobre. Pour le moment vendeur de secteur, il occupera le poste de responsable commercial début 2016, succédant ainsi à Gilles Gaudillière, qui fera valoir ses droits à la retraite.

Une aligneuse haut débit chez Bugnot


L.Vimond

Le constructeur haut-marnais lance une aligneuse portée de 4 m. Évoluant jusqu'à 8 km/h, elle se compose d'un rotor à deux ou quatre rangées de dents montées en hélices, entraîné hydrauliquement. Sur la largeur, ce modèle propose jusqu'à 168 dents (au lieu de 138) pour un tri plus fin avec moins de terre, grâce au design courbé des dents. Pour le transport, un vérin hydraulique pivote la machine, réduisant son gabarit à 3,50 m de large.

Coupure électrique des rangs sur semoir monograine Maschio



L.Vimond

Sur les semoirs à châssis extensibles Maga, Maschio propose désormais un entraînement électrique des éléments semeurs (en option sur les microgranulateurs), permettant la modulation de dose et la coupure de rang par GPS, le tout piloté depuis le terminal Cerio.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/10/2015	Bourg-en-Bresse 13/10/2015	St Christophe-en B. 07/10/2015	National 07/10 au 13/10/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,19 €	4,06 €
	R	3,62 €	3,70 €	3,89 €	3,68 €
	O	-	3,35 €	-	3,34 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,30 €
	O	-	2,95 €	-	3,21 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,91 €
	P	-	2,40 €	-	2,60 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €	4,73 €	4,32 €
	R	3,96 €	3,80 €	4,04 €	3,78 €
	O	-	3,20 €	-	3,23 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,67 €	2,54 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 13/10/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,50	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,08	1,89	-
5 -10 ans	-	2,04	1,78	-
+10 ans	-	1,93	1,60	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,31	-	

Bovins : 345

Une présentation d'animaux hétérogène.
Cependant les cours des vaches lourdes et supérieures sont reconduits.
Les animaux plus maigres, légers ou agès sont toujours un peu pénalisés faute de débouchés.

Vente de cheptels les 22 et 23 octobre 2015 à sicafome.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/09/2015

Bovins (88)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	-	-
335 à 400 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	-	-1
Vaches		
Vaches légères	940 - 1200	
Vaches entre deux	1220 - 1430	
Vaches lourdes	1440 - 1910	

La présentation est globalementdemeilleure qualité permettant une vente rapide à de starfifs plus fermes en vaches lourdes viandées. Seules quelque vaches légères n'ont pas traouvé preneur. Pensez à annoncer vos animaux pour la seamine prochaine.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 3,90 à 4,28 € Kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,20 kg de viande.
Cours fermes en bêtes grasses. Seulement un invendu.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 28 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/10/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	nc
de 5 à 10 ans	nc	nc
+ 10 ans	nc	nc

Broutards, Laitonnes : Aucun apport ce mercredi, aucune cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 13/10/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			

Pas d'apport, marché en zone de protection, pas d'exportation.

Tendance : Pas d'apport, marché en zone de surveillance, pas d'exportation.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 05/10/15 au 11/10/15*

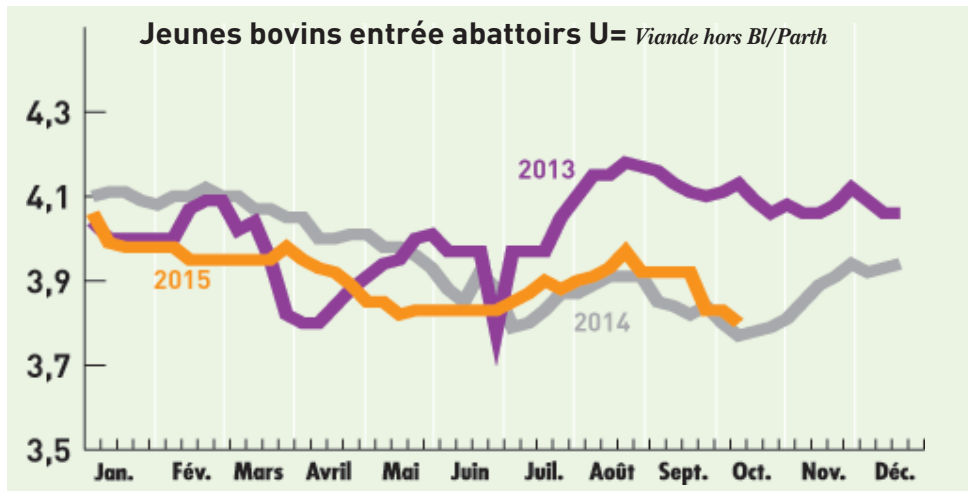
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Absence de données dûe à la F C O. pas de cotation.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 05/10/15 au 11/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,85 €	3,69 €	-			
Races mixte		-	3,43 €	3,42 €	-	-	
Races lait					-	3,19 €	3,16 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,45 €	3,38 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,03 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,31 €	4,22 €	3,88 €	3,65 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,29 €	4,19 €	4,10 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,35 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,45 €	3,34 €	-	-
Races lait				-	-	2,99 €	2,93 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,69 €	4,46 €	4,19 €	4,04 €			

Tendance : Très difficile dans les femelles. un peu moins d'offre dans les J. B.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 05/10/15 au 11/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,85 €	3,82 €	3,76 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,72 €	4,74 €	4,33 €	4,16 €	3,88 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,11 €	4,04 €				
Races mixte					3,42 €	3,39 €	-	
Races lait							3,04 €	2,99 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,74 €	4,61 €	4,32 €	4,12 €				

Tendances SEM. 42 / 2015

Bovins de boucherie

A la veille des vacances de la Toussaint, le climat commercial continue de pâtir d'un manque de consommation des pièces « arrières » alors que les avants restent recherchés pour une transformation en viande hachée.
Sur les marchés en vif, la tendance reste lourde dans le Centre et le Sud-Est avec des sorties accentuées par des besoins de trésorerie. Les tarifs restent à un niveau convenable dans les femelles haut de gamme, les labels ou pour les Charolaises de qualité bouchère. La vente est calme avec des tarifs plus discutés dans les génisses et les jeunes vaches viandées. La commercialisation est laborieuse dans les vaches âgées, ainsi que pour l'ensemble des réformes allaitantes de choix secondaire. Dans les laitières, la demande se tasse avec les vacances et la fermeture des cantines. Les groupes dominant ce marché accentuent la pression sur les prix des vaches Frisonnes, Abondances ou Montbéliardes avec un tri sévère sur le poids et la finition. En jeunes bovins, le marché est exsangue et complètement déstabilisé depuis les retards d'enlèvement de cet été. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La situation est préoccupante à la veille des rentrées en étable pour la saison hivernale. De nombreux animaux maigres ne trouvent pas de débouchés pour l'embouche et se retrouvent sur le marché de la viande. Le bon bétail lourd reste normalement valorisé, mais les ventes sont compliquées dans le bétail ordinaire. ■

Broutards

Le marché du broutard est sur pause depuis l'apparition de la FCO et le restera jusqu'à la sortie des premiers animaux vaccinés. Les exportateurs attendent avec impatience le résultat avec l'Italie, la Turquie et les pays du Maghreb sur les modalités de reprise des mouvmenent à partir des zones réglementées. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réouverture à l'export sur l'Espagne pour les veaux de la zone règlementée avec prise de sang permet une activité commerciale un peu plus régulière avec des cours stables dans les Montbéliards pouvant supporter les frais d'une PCR. Dans les veaux laitiers, le marché reste sous tension avec des tarifs très bas pratiqués dans les campagnes. La situation est très compliquée pour les très bons veaux allaitants dans la zone règlementée qui ne peuvent plus prétendre au marché italien. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 12 octobre) :
"La reconduction des prix est assurée en vaches allaitantes grâce à un meilleur équilibre offre-demande. L'offre en femelles laitières demeure élevée et devrait encore se traduire par un recul des cours. Les stocks de JB baissent et concourent à une situation plus favorable. "
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 12 octobre) :
«En zone indemne, le marché est soutenu par la demande italienne tant en mâles qu'en femelles. En zones réglementées, la vaccination se poursuit dans la perspective de la reprise du commerce.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 12/10/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82 - 3,33**	**2,62 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,73 - 3,16**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,56 - 2,87**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,09 - 2,63**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,94 - 1,07**	-
(+60 kg)	**1,15 - 1,27**	**0,92 -1,15**	-
Divers			
Béliers: 70 à 135 €	-	-	
Agneaux maigres : 75 à 92 €	-	**2,23 - 2,79**	-
Caprins : 7 à 39 €		-	-
Boucs :			

Ovins : 736
Apports sérieusement perturbés par les zonages FCO.

AGNEAUX : L'offre est plus limitée que prévu, et la plupart de nos acheteurs sont présents. Malgré tout, on enregistre un certain recul des tarifs.

BREBIS : Transactions plus clames. Les tarifs continuent de s'effriter.

Effectifs : Agneaux: 628 - Brebis : 100
Béliers : 4 - Caprins : 1 - Divers : 3.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/09/2015*

Ovins : 366	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**86 - 100**	**2,57 - 2,94**
Agneaux gras	**97 - 135**	**2,08 - 3,08**
Brebis	**40 - 92**	**0,59 - 1,09**
Béliers	-	-

Commerce perturbé par le zonage FCO en mâles lourds accompagné d'une baisse des tarifs. Vente rapide à descours fermes en agneaux légersde bonnequalité. Tarifs stables en bonne brebis, placement difficile en sujets trop maigres.
Prochain marché le 28 septembre

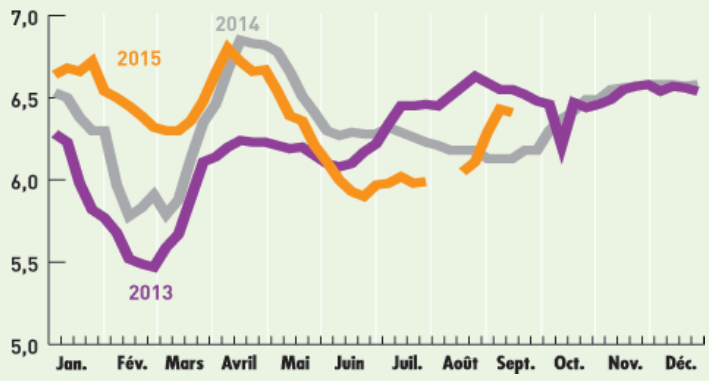
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 05/10/15 au 11/10/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,71 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,82 €**	**6,67 €**	**6,40 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,87 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,64 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 05/10/15 au 11/10/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,40 €	**6,53 €**	**2,52 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 05/10/2015 au 11/10/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,69 -0,01	6,72 =	6,00 0,15	-	-	-	-
	R Var.	6,31 -0,08	6,39 -0,05	6,44 -0,01	-	6,68 0,10	6,73 0,04	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,39 -0,07	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,54 -0,02	6,60 0,04	5,74 -0,01	-	6,82 -0,09	6,69 0,01	5,92 -0,13
	R Var.	6,31 -0,18	6,42 -0,05	6,44 -0,02	5,74 -0,01	6,71 -0,03	6,67 =	6,49 -0,01	6,04 -0,03
	O Var.	6,37 0,07	6,63 0,27	-	-	6,39 0,03	6,40 0,03	6,25 0,04	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,14	-		5,87 -0,02	5,64 -0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Prix réseau : Absence collège vendeurs. Agneaux : Incompréhension de l'évolution et du niveau de prix des0. Tassement des cours dans un marché automnal sans euphorie.Brebis : Hausse globale des cours.
Zone sud : Application du réseau. Offre et demande équilibrées.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 2015*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00
Canards de Barbarie mâles : 7,00
Canards de Barbarie femelle 8,00
Pigeons : euros/paire
Pintades 9,00 euros/pièce
au kg vif) :
(appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
. 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	210 à 220 €	180 à 190 €
2e coupe	200 à 220 €	180 à 190 €
3e coupe	220 €	180 €

Porcins

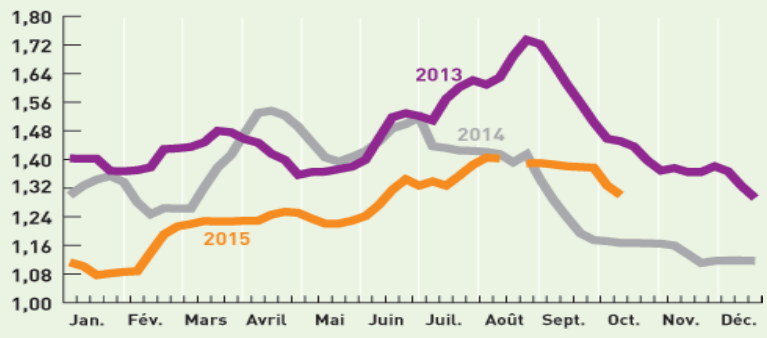
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 8 octobre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,301 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 02/10 au 08/10/15*

1,55 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

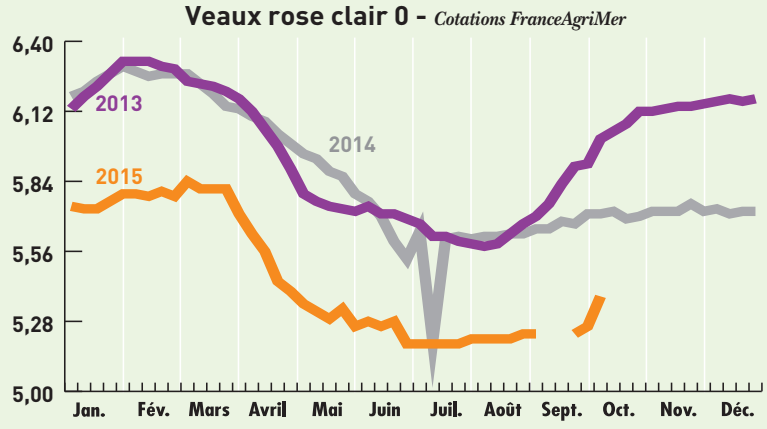
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 05/10/15 au 11/10/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,42 €**	**6,18 €**	-
O	-	**5,47 €**	**4,35 €**	**3,96 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 12/10/15 au 16/10/15*

Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**485 - 535 €**	**335 - 400 €**	**150 - 245 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*	**230 - 310 €**	**130 - 160 €**	**60 - 80 €**	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*	**330 - 410 €**	**230 - 290 €**	**80 - 130 €**	**30 - 60 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*	**440 - 490 €**	**310 - 370 €**	**160 - 200 €**	**70 - 100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* **913**	**130 - 220 €**	**80 - 170 €**	**20 - 80 €**	**10 - 40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 05/10/15 au 11/10/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,75 €**	**2,48 €**	**1,75 €**	–
Bons	**2,43 €**	**2,13 €**		

Céréales

Marché du 08 octobre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	oct.-juin	165 à170	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne		oct.-déc.	165 à 166	N	C
	fourrager	oct.-déc.	157 à 158	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-avr.	152	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité 63-64 kg/hl	oct.-janv.	145	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	oct.-déc.	165	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	oct.-déc.	165	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		dispo	160	N	C
Sud Côte d'Or		oct.-juin	160	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		oct.-déc.	210	N	C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale	oct.-déc.	n.p.		C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	3 d'oct.	165	V	
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm1ère main		inc.		

Matériel

Tracteur

01 - Vds MC Cormick CX 90, 2002, 6500 h, inv. mécanique rel. et PDF avant tbé 20 000 euros TTC
✆ 07.87.77.48.16

03 - vds bons taureaux charolais 18 mois HBC élevage viande et vélage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ 04 70 55 34 09 ou 06 79 78 91 95

26 - Vds Ford 4630 4rm 3020h BV 16AV 8AR inverseur m cabine 4 pneus neufs Kleber TTBE, 14200 HT.
✆ 04 75 59 90 28 (HR)

38 - Vds Same Silver 90 ch de 97 + chargeur Q40 tbé.
✆ 06 16 55 52 06

38 - Vds pièces tracteur ford major ford 2000 3000 5000 ford som 40 moto faucheuse aebi typ am 52 coupe 1,60m tbe moteur diesel
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vds déchaumeur Vaderstaad 3 M très bon état prix 9000 euros
✆ 06 88 38 03 06

58 - Cause retraite VENDS New Holland TSA 100, 100 cv, 6 200 h., année 2006, bon état, 25 000 euros HT à débattre (réf. 4203)
✆ 03 86 68 15 82

Travail sol

01 - Vds rigoleuse déporté Agram rotor diam 50 bé
✆ 06.98.36.65.15

26 - Vds Covercop GLX 38 2011, tasse avant cochet directionnel 2002, Velger RP200 1993.
✆ 06 70 09 11 03

38 - Vends semavateur 2,30m l bon état semis céréales Tél heures repas midi
✆ 04 74 94 20 83

38 - Vds épandeur pour transformation remorque avec échelle 300 e., cultivateur 13 dents
✆ 06 71 34 95 56

69 - Vds Rau XSEM3M porte à court hydr. Broyeur Desvoys 4 M. tasse avant Bonnel 4 roues.
✆ 06 06 57 83 27

74 - Vds charrue trisocs NSH Huard, tbé, fourragère Poncet plateau bois bé.
✆ 06 21 03 01 81

Récolte

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses Moyenne Densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 410C)
✆ 06 29 81 80 05

Epandage

38 - Vds épandeur engrais vicon pour pièces chauffage air pulsé sovelor
✆ 06 41 55 24 33

Cave

26 - Vds 2 bennes à vendange Chemo 1m 1000l avec vis et pompe 1000 euros, filtre diatomes 4m2 lavage rapide 1000 euros, cuve émail 4 de 25h 300euros l'une, cuve fibre 25 15 et 12 hl.
✆ 04 75 21 22 88

Manutention

25 - VDS Merlot télescopique P32-6 Plus, 2200 heures, année 2008, 3,2 T, 6 m, fourche gros godet, 27.000 euros.
✆ 06 07 39 61 48

74 - Vds griffe à fourrage 2002 Stepa Palfinger 4090 bras hydro 10 m rotation 360° état neuf.
✆ 06 09 23 69 98

Agri. divers

01 - Vds chauffe eau mixte 500l, bac galva 1000l sur pied, pompe à chlore, mangeoires abreuvoirs volailles, pompe à lait, divers mat. d'élevage
✆ 06.88.40.58.64

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 390D)
✆ 07 86 22 52 61

21 - Cause cessation : - 1 charrue Huard 4 socles 12» 500 euros, - 1 semoir St Hubtert 180 euros, - 1 semoir engrais,année 2006, 500 euros, - 1 herse Quivogne 4m plate 350 euros, - 1 canadien 3 m 15 dents 200 euros, - 1 vibro + herse 3m 200 euros, - 3 rouleaux lisses 180 euros, - 1pulvérisateur Tecnoma, - 1 cornadis 7 places, - 1 cornadis libre service, 10 places (réf. 40VB1)
✆ 03 80 64 39 33 - 06 16 37 39 76

21 - VENDS broyeur à haies Mac Connel PA 91 rotort 1.10 m., téléflexible, vidangé 2013, prix 1 550 euros HT, - hérisson Gilibert 7 T., 200 euros HT. (réf. 42VB3)
✆ 03 80 84 36 78

25 - Vds pompe à chaleur air eau Alfa Laval, extracteur air pour étable 2400 euros.
✆ 03 81 86 61 62 HR

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10- 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

38 - Cherche prés à louer, grande superficie de novembre à avril où mettre chevaux en pension prés
✆ 06 70 75 48 04

42 - Vds cse cess. tracteur Ares 550RZ 96 cv 7000h 2002 BE - cultivateur 13 dents - benne Desmaret 6 T 2014 état neuf - faucheuse Kuhn GMD 600 - vibro Rau 3m 2003
✆ 04 77 28 75 66

54 - Vends ensileuse Taarup à fléaux très peu servie pour récolter vos cipan 1.600 €, cherche tracteur 2 roues motrices 80 CV env. sans cabine avec chargeur.
✆ 06 43 15 11 15 ou 07 89 80 15 72

54 - Vends pulvé Berthoud exc. état CT 20 ou 21 m 2.500 €, vibroculteur avec attache pour semoir 3 m 500 €, dessileuse Andureau 2 m3 révisée 800 €.
✆ 06 43 15 11 15 ou 07 89 80 15 72

58 - Cause cessation novembre 2015 VENDS divers matériels : Doblo Cargo, pick-up Mazda, - pailleuse Lucas, tracteur John Deere 6320, tracto pelle Case 580 G, tonne à lisier, etc... (réf. 420B)
✆ 06 22 09 13 21

69 - Vends matériel entreprise viti agri tout en bloc + clientèle. Curieux s'abstenir.
✆ 06 10 43 35 81

70 - Tracteur Avto 4R treuils av ar 3000€. Rem Trailor Bétail 16T 3500€. Citerne 75000L 10000€. 2 Vaches Jersiaises Gestantes 950€. Foin BR BC 150€. Paille BC 60€.
✆ 06 80 07 82 66

73 - Vds groupe frigorifique Bitzer an 2009, 30 mois d'utilisation fluide R 404A pour 60 tonnes de fruits avec équipement complet.
✆ 06 23 68 00 18

Elevage

07 - Vends désileuse pailleuse Supertino SD4C bon état an 2003 2500 euros
✆ 06 85 14 95 84

42 - Vds Kangoo D 1.9 l an 2001 BE + galerie - 1900 euros
✆ 06 87 77 09 88

42 - Vds cse retraite abreuvoirs La Buvette à palette Cornadis murals auges 4-5 m barrière 5 m dessileuse Audureau avec surélévateur
✆ 06 30 07 51 07

58 - VENDS bétaillère 5 tonnes à remettre en état. Prix à débattre (réf. 4201)
✆ 06 15 61 48 41

89 - VENDS tank à lait 3 200 litres révisé, 2 000 euros, - dessileuse pailleuse Lucas GV 53, 7 500 euros (réf. 42VB1)
✆ 06 88 59 58 44

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 cv, 2013, clim. radar de recul., VE, FC, 3 places, regul. de vitesse, 68 000 kms, 9 000 euros TTC à débattre (réf. 39VB2)
✆ 06 62 32 99 18

26 - Vds camion benne 35C13 Iveco, an 2004, 253 000 kms, TBE, 8 500 euros à déb.
✆ 06 87 92 92 18

26 - Vds camion 19t Iveco, CT ok, bungalow sur roues B état.
✆ 06 09 42 79 74

38 - Vends Jeep Munga allemand de 1960 révisé idéal pour chasse ou 4x4 prix 5500€
✆ 06 72 12 12 32

39 - Vds Boxer bétaillère 2011, 110 000 km, caisse Capelli avec pont, t.b.é.
✆ 06 08 03 31 30

42 - Vds cse santé remorque marché TBE 6m froid + - 4 r direction. - 13000 euros HT - libre de suite
✆ 06 87 77 09 88

69 - Bétaillère Master 120 DCI caisse Corneloup neuve 104000 - 2009 - Révisé et Gti. Tél Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

38 - Recherche renault 12 TS ou TL phase 1,étudie toutes propositions,réponse assurée par mail ou téléphone merci. Tél aux heures repas au
✆ 06 07 17 25 23

71 - Vds Suzuki 4 x 4 Grand Vitara 3 portes, 4 places, 2.L.HDI, distri. OK PN 1.000 km, at. rem., cli., 4.700 euros.
✆ 03 85 25 38 17 H. R.

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ 06.82.07.33.68

07 - Achète 100 tonnes fumier bovin ovin caprin ou échange contre bon foin 2014
✆ 06 80 88 69 12

38 - Vends pomme de terre pour consommation toutes quantités prix à débattre
✆ 06 80 62 83 78

39 - Agri vd paille de bonne qualité. Rendu livré cam. remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - Vds maïs ensilage enrubanné livraison assurée - très bonne qualité
✆ 06 82 29 74 85

69 - Vds paille bottes carrées, livraison par CRQ.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

Fourrage

01 - Vds foin bottes rectangulaires bas prix cse décès région Bourg en Bresse
✆ 04.74.22.64.01

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

88 - Vends foin. Possibilité de livraison botte carrée.
✆ 06 09 39 14 91

Propriété

24 - AV Dordogne expl. lait 37 ha ou location vente + 25 ha location contrat lait 530 000, 55 VL, 40 génisses, matériel bâtiments, maison CA 220 000 EBE 77 000 (2014).
✆ 06 74 49 59 57

69 - Achète propriété viticole ou parcelles vignes en cru Beaujolais Maconnais. Mauvais état non.
✆ 09 53 13 18 85 ou laisser message

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ 06 73 18 40 85

Divers

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ 06.82.07.33.68

25 - Vends vaches de lait + génisses prêtes Montbéliardes TBO + faneuse Krone de 15 m, autochargeuse Deutz, 40 m3.
✆ 06 02 50 57 05

38 - Vends 4 roues hiver Clio II Michelin, 165-65-R 14 + jantes tôle. Prix 170 euros. Grenoble
✆ 06 89 85 29 14

38 - Vds cuves fioul 500L-1200L pressoir charrue brabant (deco) pots machine à traire
✆ 06 46 82 44 85

73 - ETA Savoie battage avec CX 6 rangs et chenilles.
✆ 06 24 56 83 09 ou 06 03 68 10 78

Location

Agricole

21 - LOUE 10 minutes de Beaune, 10 ha de terres : vigne - pâturage - tourisme.. Dispose cuverie, cave, logement. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 42VB2)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

87 - Rech exploit agri à louer. Possède cheptel 200 bov viande, matériel, primes.
✆ 06 26 20 05 40

Autre

58 - A Tamnay en Bazois local pour vente de circuit court. (réf. 4305)
✆ 03 86 36 53 03

Offre

Emploi

01 - Cherche salarié maraîcher qualifié et autonome pour remplacement maternité prox. Montmerle
✆ 06.01.92.96.95

38 - URGENT - C.I.EL recherche AGENT TRAITE Pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Vercors – aucun diplôme exigé – connaissance milieu agricole appréciée – domicile sur secteur – CDD de remplacement – voiture indispensable – poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.dégardin@isere-conseil-elevage.fr -
✆ 06 68 00 51 35

69 - Côte de Brouilly, cherche façonnier équipé en matériel pour 3,5 ha de vignes.
✆ 04 78 47 93 45

84 - A ENCADRER- SEDE Environnement, leader dans la production et la commercialisation de fertilisants organiques (composts) recherche 1 TECNICO-COMMERCIAL (H/F) Sud Est pour le développement des ventes de fertilisants organiques (composts et engrais) auprès d'une clientèle d'agriculteurs, arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs. Idéalement formation agricole de type BTS force de vente en agrofourniture suivie d'une première expérience de la vente en agriculture. Contrat : CDI Envoyer CV+lettre manuscrite à : SEDE ENVIRONNEMENT, Monsieur PEROT Jean Christophe - 168 avenue Pierre SEMARD Bât A 84000-AVIGNON - ou jeanchristophe.perot@sede.fr
✆

Service

69 - Clément Dupont propose enrubannage avec presse. Enrubanneuse Khun à couteaux.
✆ 06 11 87 36 86

69 - ETA Moulard effectue labours semis avec combiné pour tous renseignements appeler :
✆ 06 84 61 26 14

84 - Amine Agri, 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et oliviers. Travail soigné garanti. Siren 451147177
✆ 06 27 51 46 61

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ 07 89 27 58 68

Mariage

Rencontre

68 - Agricultrice JF, 35 ans, Malgache CHERCHE homme de 30 à 50 ans. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 420C)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

87 - Agriculteur 28 ans cherche Femme 27-32 ans, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46

Animaux

Divers

38 - Sur 38 limitrophe Savoie prend pour l'hiver animaux en pension.
✆ 06 13 40 67 11 HR

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES
SOFIE
Le robot de surveillance avec pilotage à distance sur tablette et smartphone

SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS
Vidéo / Alarme / Détection

PLUS D'INFOS :
Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

74 - Vente de poules pondeuses bio de réforme 1 an de ponte élevées en plein air 2,5 euros, les 23 et 24-10-2015.
✆ 06 20 42 41 93

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + 30 vaches pleines de ces taureaux, vêlages oct., nov., décembre (réf. 340A)
✆ 06 28 02 04 05

03 - vend plusieurs taureaux 18 mois HBC bon index
✆ 06 17 59 56 75

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

18 - Elevage HBC vends un TB taureau charolais de 5 ans né dans l'élevage et choix de taureaux de 18 mois de très bonne qualité. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ 06 82 25 17 13.

21 - VENDS veaux LIMOUSINS 1 an, origine IA, toutes garanties sanitaires (réf. 4204)
✆ 06 10 52 60 96

25 - Vds taureaux montbéliards 12 à 18 mois, garantis saillies et sanitaires, fils d'IA mères 7500 à 39 et 34.
✆ 06 88 90 81 23

38 - Vds race limousine, males repro 1 à 2 ans, b origine, calme et garanties san
✆ 06 12 05 40 97

42 - Vds très bonnes génisses Char. 30 mois pleines, HBC TGS -terme Déc. - Cuisset JM
✆ 06 30 92 60 12

42 - Elevage Aubrac H.B.A vds veaux F et M 1 an pour reproduction - 1 taureau 5 ans type viande tgs ibra
✆ 06 07 59 08 74

42 - Vds velles et vaches Salers prêtes indem ibr élevage docile
✆ 06 78 64 18 59 ou 04 73 95 40 31

42 - Vds cse retraite troupeau Charolais issu IA indexé et en partie inscrit HBC
✆ 04 74 64 27 48

42 - Vds 2 génisses Salers 18 n qualifié - IBR
✆ 04 77 76 70 96 ou 06 07 03 41 53

Cause cessation
Vente de cheptel au cadran
56 vaches et 15 génisses charolaises garanties pleines
Cheptel indemne IBR A
JEUDI 22 OCTOBRE
Expo : 12h00 - Vente: 14h30
à Moulins d'Engilbert (58)
Renseignements 03 86 84 28 75

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS très bon taureau 18 mois (réf. 4004)
✆ 06 74 37 07 11 - 03 86 84 37 50

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs, - génisses 30 mois écographiées, vêlage décembre. Elevage HBC, TGS, IND IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4002)
✆ 03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 ans IBR A, TGS. EARL Jouvet - Lurcy le Bourg (réf. 4101)
✆ 06 59 92 52 08 - 03 86 37 98 70

58 - Eleveur Sud Nivernais RECHERCHE pension pour bovins (réf. 4202)
✆ 06 15 61 48 41

58 - Elevage LIMOUSIN Vend taureaux de 18 mois et veaux de l'année IBR A (réf. 420A)
✆ 06 17 18 44 26

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs TBO père et mère inscrits TBS. Prix raisonnable.
✆ 06 82 22 56 77

69 - A vendre 1 génisse Simmental x Holstein à termele 8/10/2015.
✆ 04 74 69 25 26 HR

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ 06 08 10 22 44

70 - VENDS taureaux HBC 18 mois et veaux de l'année, origines Virely Gérard. GAEC Thibault Roche - 70600 Champlitte (réf. 400B)
✆ 06 81 33 77 70 - 03 84 65 39 23

71 - Vds génisses pleines, 7 mois 1/2, écho., Abondance et Montbéliarde, TGS, saillie limousin.
✆ 06 72 66 70 04

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

71 - VENDS taureaux 18 mois 1 SC, - gros veaux nés novembre, ori. IA, Sylvaner, Voimo, Business ou monte naturelle, TGS, IBR A. Livraison assurée. EARL Plantard - 71320 Cuzy (réf. 4102)
✆ 06 17 35 43 02

71 - Vds cause surnombre 12 vaches charolaises gestantes, IBR A, vêlages janvier-avril.
✆ 06 28 28 75 47

71 - Vds vaches et génisses pleines, vêlages de décembre à mars. Demeule Frédéric, Rigny-sur-Arroux.
✆ 06 72 98 57 88

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux 18 mois et très bons veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ 06 81 90 94 97

Caprin

26 - Cause retraite av chèvres alpines mises bas fév 2016 bonnes origines libres fin déc.
✆ 04 75 46 06 43

Ovin

58 - VENDS béliers Charollais Antenais (réf. 4003)
✆ 03 86 20 03 57 - 06 83 01 47 47

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ 06 08 06 98 65

Equin

21 - VENDS anesse grise, 6 ans, attelage, 180 euros (réf. 41VB1)
✆ 03 80 61 40 11

69 - Vds pouliche comtoise 2 ans PP très docile. Percheronne pleine 4 ans. Livraison poss.
✆ 07 85 53 46 73

Chien

26 - Vds chiots Border Collie lof nés 12 08, parents sur troupeau puce 250269500261163.
✆ 04 75 21 82 88

42 - Vds chiots Beauceron noir et feu et arlequin pure race mais non LOF - mère 250268710309119
✆ 06 28 74 31 36

71 - Vds 2 chiots M et F, petits bergers des Pyrénées, 3 mois, pucés, vacc., non Lof, mère n° 250269799036125, produits visibles.
✆ 06 72 66 70 04

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

Les RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



PORTES OUVERTES
VENDREDI 23 SAMEDI 24 DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015
Gaec FROIDUROT Vincent - 7, Rue Vorriots - 21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45 - 06 80 01 02 55 - 07 71 63 46 21 - 06 83 95 58 61
earl.froidurot@orange.fr - elevagecharolaisfroidurot.com

TOUTES GARANTIES SANITAIRES ET LIVRAISON ASSURÉE
INDIANA
1er prix - Semur en Auxois 2013 et 2014
1er prix - Moulins 2013 et 2014
1er prix - Mondial Charolais - Nevers 2014
1er prix - Sommet de l'Élevage - Cournon 2014
- Championne femelle junior Semur en Auxois et Moulins 2015
1er prix - Paris 2015
CONSTRUCTIONS METALLIQUES C.R.A.I. 21140 Semur-en-Auxois
«PRÉSENTATION DE LA STABULATION ÉQUIPÉE DE PHOTOVOLTAÏQUE»
crai21.com
03 80 97 17 70
AGENT GÉNÉRAL
Jérôme Pascal
Semur en Auxois
Venarey les Laumes
03 80 96 19 00


Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE
PORTES OUVERTES à l'étable
les 23, 24 et 25 octobre
100 mâles reproducteurs de l'année - 40 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel (GAEC des Grands Genêts) "La Montagne" 71190 DETTEY Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE "Bas de Velle" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick "Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal "Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 06 03 43 33 10
DESCHAMPS Jérôme "La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015

PORTES OUVERTES
17 et 18 octobre
VEAUX ET TAUREAUX 18 MOIS, GÉNISSES PLEINES HBC, TGS, IBRA
Gaec GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32

Jeu. 22 et ven. 23 oct. 2015
PORTES OUVERTES EARL TOUILLON J.C.
Digoine 71430 Palinges
Veaux de l'année et 18 mois
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 03 85 70 25 92
P. 06 83 20 63 65

ven, sam, dim 16, 17, 18 octobre 2015
Déjà 10 ans de succès
Champlecy est dans le pré
ELEVAGES :
BONNOT Bernard : 03 85 24 00 76
DEVILLARD Jacques : 06 18 54 64 88
MONNET Charles & Olivier : 06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23
Inédit dans le 71 : LOTO Bouse le 18 oct.
www.champlecy-attitude.fr

Les 16, 17, 18 octobre
les Élevages MÉLAYE-SENNEPIN et CHAMPEAU Michel
VOUS OUVRENT LEUR PORTES
Au programme sur les trois journées
- Présentation des animaux au pré, veaux de l'année, taureaux 18 mois
- Le meilleur accueil vous sera réservé
Un pot de l'amitié vous sera servis

Venez nombreux !
CHAMPEAU Michel — La Belle Étoile — 58320 Parigny Les Veaux — 06 62 66 56 54
SCEA MELAYE-SENNEPIN — Le Bourg — 58700 La Celle sur Nièvre — 06 60 48 07 08

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79


tournet La propreté par la chaleur
Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent?
Une solution
Le surfaçage thermique
06 20 01 48 74

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CASE MXU 115, cab suspendue	2005	4200	115
CASE MXU 115, cab & pont suspendue	2007	3500	115
CASE Puma CVX 145, rel & PDF av	2011	4300	145
CASE Puma CVX 145, rel & PDF av, TBE	2012	2800	145
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 rx + char MX T8	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, boite 20/20	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 + char MX T10, TBE	2011	1900	92
CLAAS Ares 566 RZ, clim bt 32/32, destok	2005	7500	110
DEUTZ-FAHR Agro 110, 4 vit, charge, BE	1998	6200	110
FENDT 310, boite vario, chargeur	2013	1900	105
JD 5070 M, Power reverser, TBE	2012	1800	70
JD 5085 M, chargeur, TBE	2012	1800	85
JD 6150 R AP, char JD H360, TBE, destock	2012	2700	150
JD 6230 P + char, PQ +24/24 TBE	2008	7100	100
JD 6534, PQ +24/24 TBE, destock	2011	1800	125
JD 6530 P auto/eco 24/24, bats Quicke, destock	2009	5200	120
MASSEY FERG. 4270, bt 24/24	2000	4200	110
MC CORMICK CX 80 + char Q 630	2002	6000	80
MC CORMICK CX 85, xtra shift	2007	5200	85
MC CORMICK MC 105 + char MX 100, destock	2004	7950	105
NEW HOLLAND TS 100, boite 16/16, TBE	2003	4500	100
NEW HOLLAND T 5050 + clim, char MX T8	2009	3200	97
RENAULT Temis 610 Z, bt 16/16 meca	2000	6800	105

ÉLEVAGE
FOURGE À DESILER, Quicke Silocut 150, 2010, L 1,50m euro
DESILEUSE, Silodis 2900, 1996, 2,9 m³, porté, com teleflexible
BOL, RMH VR 12, 2001, 12 m³, com elect tapis AV
BOL, Kuhn Euromix 1 1380, 2006, 13 m³, com elect pesée
BOL, Tatoma MV 16 DUPLO, 2007, 16 m³, com elect pesée

TRAVAIL DU SOL
CHARRUE KUHN VARIE MASTER 120, 1997, 4 corps NSH, revise
COVERCROOP QUIVOGNE 1979, 2,4, système en V
COVERCROOP KUHN Discover XM28, 2002, 3,40 m, systeme x 28 disques
HERSE ROT. KUHN, HRB 303 D, 2004, 3 m, toute révisé, TBE
HERSE ROT. KUHN, HR 3003 D, 2008, 3 m, roul packer, TBE

ÉPANDAGE ET TRANSPORT
ÉPAND. PROMODIS KVX 9000, 2004, 12 m³ porte Hyd. HV
ÉPAND. LEBOULCH, GOLIATH 162, 2011, 16 m³ porte guil. HV
ÉPAND. LEBOULCH, HVS 210, 2009, 11 m³ porte guil. HV
T. À LISIER PICHON TCI 7, 1997, 7000 L, bras pompage REV, cuve galva
T. À LISIER TONALIS RE 810, 1996, 8100 L, bras pompage REV, cuve galva
BETAILLERE MAITRE M A J, 1991, 7/8 bêtes 5 m x 2,40 m

FERTILISATIONS SEMIS
SEMOIR MONOSEM NCCM-4R, 2007, 4 RGS, Traceur hydro, destock
SEMOIR NODET, 19 RGS, 3 m, destock
COM/SEMIS AMAZONE ADP 302 STAR, profi, 2003, Herse, Cultimix 3 m
DISTRIB/ENGRAIS KUHN MDS 935 R2, 2005, 1800L - lève sacs, destock

DIVERS
GYRO BROYEUR PROMODIS DX 3002, 2006, 3 m, 2 rotor 6 couteaux
GYRO BROYEUR SUIRE GF8000, 1,80 m, REV
EPAREUSE GYRAX gyramax 1251, 2007, 1,20 m, portée 5 m
HERSE ÉTRILLE CARRÉ, Sarclerse, 2008, 6 m, 5 RGS repliage hydro
HERSE DE PRAIRIE PONGE, EP 6, 2006, 6 m, 3 rangs étrilles

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS !
3 contrôles en 1 seule opération
Service, assistance et suivi GARANTIS
multitest

POIDS SPECIFIQUE
TEMPERATURE
HUMIDITE
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

Remorque Lambert Travaux Publics
TP 240
24 T PTC
Porte hydraulique
20 500 € Franco base

53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS

Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA? - Photos non contractuelles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SAS MD AGENCE AUTO

Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 7, rue de la Grande Fin
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 797 757 481

Aux termes des décisions des associés en date des :

- 31 juillet 2015, la société a pris acte de la démission de Monsieur DENNER Laurent de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 31 juillet 2015 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

- 27 août 2015, le siège social est transféré, à compter du 1er septembre 2015, du 7, rue de la Grande Fin à Fontaine Les Dijon (21121), au 4 Impasse Jean Perrin 21300 Chenove.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mentions seront faites au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL214215395

NOMINATION

L.MAGGIONI SA

Société Anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 1.476.450 €uros
Siège : Bressey sur Tille (21560) – La Lisière
429 844 095 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Septembre 2015, Monsieur Jean-Marie Carrasco demeurant à Flammerans (21130) – 20 Rue de la Prielle a été nommé membre du conseil de surveillance en remplacement de Madame Marie Maggioni, démissionnaire.

AL214215376

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE D'EDITION ET DE PUBLICATION DE BOURGOGNE

SARL au capital de 139 231 euros
Siège social : 4 rue Davout -
Les Jardins d'Octobre
21000 Dijon
351 475 504 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 16/06/2015, l'AGE des associés de la SARL SOCIETE D'EDITION ET DE PUBLICATION DE BOURGOGNE a décidé de transférer le siège social du 4 rue Davout - Les Jardins d'Octobre, 21000 Dijon au 1 rue des Coulots 21110 Bretenière à compter du 30/09/2015 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL214215382

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DOMA

Société civile
au capital de 1.020 €
Siège social :
3 Route de Soussey sur Brionne
21350 Soussey-sur-Brionne
530 988 427 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 7 octobre 2013, par décision de l'assemblée générale extraordinaire, le capital social a été augmenté de 600 € pour être porté à la somme de 1.620 €

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Le représentant légal.

AL214215375

CLINIQUE DE CHENOVE

SA au capital de 1 125 036,50 €
Siège social : 42 Bld Henri Bazin
21300 Chenôve
016 750 143 RCS Dijon

- Des délibérations de l'AGE du 10/06/2015, contenant notamment la décision d'augmentation et de réduction de capital ;

- Du rapport du Commissaire aux Comptes en date du 25/06/2015 ;

- Du certificat du dépositaire en date du 30/06/2015

Il résulte que :

- Le capital social a été augmenté d'une somme de 6 750 219 € pour le porter à 7 875 255,50 € par voie de création de 435 498 actions nouvelles de 15,50 € chacune ;

- Le capital social a été réduit d'une somme de 6 859 093,50 € pour le ramener à 1 016 162 € par voie de réduction de la valeur nominale de chaque action de 15,50 € à 2 €

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL214215380

HOPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE

SA au capital de 48 000 €
Siège social : 1 rue des Créots
21121 Fontaine-Les-Dijon
404 724 809 RCS Dijon

- Du PV des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/06/2015, contenant notamment la décision d'augmentation et de réduction de capital ;

- Des certificats des dépositaires en date du 30/06/2015

Il résulte que :

- Le capital social a été augmenté d'une somme de 864 000 € pour le porter à 912 000 € par voie de création de 57 600 actions nouvelles de 15 € chacune ;

- Le capital social a été réduit d'une somme de 850 725 € pour le ramener à 61 275 € par voie d'annulation de 56 715 actions de 15 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL214215383

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'insertion parue dans le journal «Terres de Bourgogne» du 09.10.2015, édition 21 concernant la société OENCELL : il convient de lire :

dénomination : OPENCELL et non OENCELL.

AL214215394

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 2 octobre 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Jean-Michel Camille Joseph DHAINAUT, retraité, et Madame Laurence Marie Agnès VANRENTERGHEM, professeur des écoles, son épouse, demeurant ensemble à Rouvres-en-Plaine (21110) 11, rue de la Cretagne.

Mariés à la mairie de Saint-Amand-Les-Eaux (59230) le 20 septembre 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître René DELCOURT, notaire à Valenciennes (59300), le 13 septembre 1980.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

AL214215389

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC PERDERISET

Société Civile
21120 Luxerois
778 256 008 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2015, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes et ce à compter rétroactivement du 1er septembre 2015 :

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : EARL PERDERISET

Siège social : 21120 Luxerois

Capital social : 53 776 euros

Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole

Gérants : Monsieur Perderiset Francis, demeurant à 21120 Luxerois,

Monsieur Perderiset Cyril, demeurant à 21120 Luxerois

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés

Pour avis et mention, La Gérance

AL214215366

E.A.R.L. DE LA ROCHETTE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : Ferme de la Rochette
21310 Oisilly

400 511 044 R.C.S. Dijon

Suivant délibération du 30 Juin 2015, il résulte que : - la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 1er Juillet 2015, sans création d'un être moral nouveau. Le siège social et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé et la dénomination modifiée : **Nouvelles Mentions : Forme :** Société Civile d'Exploitation Agricole **Objet Social :** L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural. L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Dénomination : S.C.E.A. DE LA ROCHETTE **Gérance** : Mr Philibert de Froissard-Broissia demeurant à Oisilly (21310) Ferme de la ROCHETTE **Cession de parts** : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL214215379

SCP Jacky JESTIN et Eric VUILLEMIN, Notaires associés à Romilly sur Seine (Aube), 9B, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

LES MADRES

Aux termes d'un acte contenant cession de parts sociales au profit de Monsieur et Madame Christophe DRIVIERE-SOUTOULY, reçu par Me Eric VUILLEMIN, Notaire associé à Romilly sur Seine le 26 septembre 2015, enregistré au Service des Impôts et des Entreprises de TRroyes le 08 octobre 2015, bordereau 1273, case n° 1, les associés du Groupement Foncier Agricole «LES MADRES» ayant originairement son siège social à Bernos Beaulac (33430), 19 Lotissement Baillet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 812 864 577, ont décidé d'apporter la modification suivante aux statuts de la Société :

- Démission de Monsieur Philippe BARREL de ses pouvoirs de gérant à compter du 26 septembre 2015 et désignation de Monsieur et Madame DRIVIERE-SOUTOULY, en qualité de co-gérants, à compter du même jour.

- Transfert du siège social fixé initialement Bernos Beaulac (33430), 19 Lotissement Baillet, à Villers-le-Duc (Côte d'Or), Route d'Aignay, à compter du 26 septembre 2015.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention, Me Eric VUILLEMIN.

AL214215385

STRUTURAL

SASU au capital de 100.000 €
4 rue Dominique Jean Larrey,
21200 Beaune
428829972 RCS Dijon

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUNE: Vigne AOC Beaune 1er Cru, Pinot Noir.

36 a 19 ca - Les tuvilains: BT-20-21-22

MINOT: Landes, Bois Taillis, Terre et Pré - Objectif : maintien du fermier en place.

62 ha 98 a 64 ca - Champ vivant: F-239-240-241-242-243-245-246-247-248

-249-250-251-252-253-254-255-256-257

-258-259-324-501[244](J)-501[244](K) - Vau marguerite: F-300-301-302

SAINT-ROMAIN: Vigne AOC Bgo Pinot Noir

1 ha 28 a 37 ca - Les vignes du banc: G-572-573-575-977[575]

MAGNIEN: Terre, pré

1 ha 07 a 65 ca - La couture des rambes: I-12

1 ha 30 a 51 ca - Les crouiottes: K-81-84-87 - Les vasas: G-191

2 ha 41 a 01 ca - Pre dinvernay: K-3-4-5-6 - Sur le chagnot: F-57

4 ha 79 a 09 ca - Champ de malpertuis: N-42 - Devant le buisson au loup: G-14-233[13] - Le bouchon cordillot: G-37 - Les champs de la brebis: G-182 - Les vignes: M-55 - Sur le tramblay: I-101(J)-101(K)-102

VIEVY: Terre, pré

2 ha 76 a 20 ca - Breteniere: G-15-16 - La comme a la vieille: G-130

VOUDENAY: Terre, pré

12 ha 96 a 64 ca - La pature des racines: B-156-157 - La verrerie: B-150-151 - Le grand pre: B-149 - Le pre balai: B-128(J)-128(K) - Le pre croiche: B-126 - Les champs des teurreaux: B-108 - Les rues de lee: B-152-153-154

- Les vendues: B-204

BOUX-SOUS-SALMAISE: Terre

8 ha 12 a 85 ca - Champs traversins: A-387 ZH-8(J)-8(K)

SAULIEU: Terre - Pré - Objectif : Priorité pourra être donnée à la restructuration foncière.

7 ha 28 a 85 ca - Les chintres: K-16 - Metairie guyon: B-241-511[242](A)-513[243] - Vernis gele: K-24

La SAFER (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location les biens suivants:

MAGNIEN Terre, pré.

- 10 ha 66 a 56 ca : - 'Les breux': K- 12 - 'Pature arnaux': K- 65 - 'Petite couture': F- 61 - 'Pre de l ouche': M- 91 - 'Sur les breux': K- 9

- 5 ha 60 a 88 ca : - 'L ouche cornu': K-125(J)- 125(K) - 'La chaume du dessus': M- 46 - 'Les chaumes du dessous': K- 32 - 'Sur les pres de champs': M- 66

- 2 ha 00 a 30 ca : - 'Champs de lallemain': I- 172 - 'Les champs mina': I- 78 - 'Les crouiottes': K- 89

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 02/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214215406

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2015, l'associé unique a pris acte de la modification de commissaire aux comptes à compter du 30/09/2015:

- Mme Sandrine YEGHIKIAN, demeurant 38 rue Paul Henri Spaak, 26000 Valence, titulaire en remplacement de SARL EXA2

- FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES SARL, sise 57 rue de Prague, 07500 Guilherand-Granges et immatriculée au RCS sous le numéro 411186943, suppléant en remplace ment de Madame Sandrine YEGHI KIAN.

AL214215396

STRUCTURALYS

SASU au capital de 60.000 €
2 rue Pierre-Joseph Magnin,
21000 Dijon
804145878 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2015, l'associé unique a pris acte de la modification de commissaire aux comptes à compter du 30/09/2015:

- Mme Sandrine YEGHIKIAN, demeurant 38 rue Paul Henri Spaak, 26000 Valence, titulaire en remplacement de SARL EXA2

- FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES SARL, sise 57 rue de Prague, 07500 Guilherand-Granges et immatriculée au RCS sous le numéro 411186943, suppléant en remplacement de MME Sandrine YEGHIKIAN.

AL214215397

CLINIQUE SAINTE MARTHE

SA au capital de 1 155 000 €
Siège social : 56 rue de la Préfecture
21000 Dijon
778 207 910 RCS Dijon

- Du PV des délibérations du Conseil d'Administration du 14/04/2015 ;

- Du PV des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2015, contenant notamment la décision d'augmentation et de réduction de capital ;

- Du rapport du Commissaire aux Comptes en date du 25/06/2015 ;

- Du certificat du dépositaire en date du 29/06/2015

Il résulte que :

- M. Denis Martin de Frémont demeurant 122 Terrasse Saint-Pierre 59500 DOUAI a été coopté en qualité d'Administrateur et nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Paul Tandonnet, démissionnaire ;

- Le capital social a été augmenté d'une somme de 27 720 000 € pour le porter à 28 875 000 € par voie de création de 360 000 actions nouvelles de 77 € chacune ;

- Le capital social a été réduit d'une somme de 27 750 000 € pour le ramener à 1 125 000 € par voie de réduction de la valeur nominale de chaque action de 77 € à 3 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon

AL214215398

GERARD LIOTTET

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 12 000 euros
Siège social : 58 Rue Claude Matrat
21130 Auxonne

RCS Dijon 505 318 899

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 9 octobre 2015, l'associé unique a décidé

- L'extension de l'objet social à l'activité de maîtrise d'œuvre complète et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- La transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 12 000 €.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gérard Liottet.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société : Monsieur Gérard Liottet, demeurant 58 rue Claude Matrat 21130 Auxonne

Pour avis, La Gérance

AL214215399

OPENCELL

SAS au capital de 12 495 €
64 A, rue de Sully – 21071 Dijon
810 129 411 RCS Dijon

Le 30 juillet 2015, l'assemblée générale a constaté la démission de Monsieur David Meyer

de ses fonctions de Président et désigné Président, la société MELODY BUSINESS CONSULTING, société à responsabilité limitée – 91 rue Félix à 92700 Colombes 809 462 583 RCS Nanterre, à compter du 30 juillet 2015, ainsi que la démission de Monsieur Ethan Berdsley de ses fonctions de Directeur Général et désigné Directeur Général la société PIXEL KID - SARL - 22 rue de Tocqueville à 75017 Paris - RCS Paris n° 521 216 168.

AL214215400

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Z CHENOVE

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 3, rue Jean Moulin
21300 Chenôve
794 185 942 RCS Dijon

Aux termes de la décision commune du 10 septembre 2015, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de gérant : M. Lin Changlong, t 12, avenue de la Concorde - 21000 Dijon, en remplacement de M. Zhanng Hugues Xiaofeng, démissionnaire.

Mention au RCS de Dijon.

AL214215381

GÉRANCE-MANDAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 août 2015 à Aubière, la société BESSON CHAUSSURES, S.A.S. au capital de 19 932 360 euros, dont le siège social est 1 rue des Frères Montgolfier 63170 Aubière, immatriculée au R.C.S. de Clermont-Ferrand sous le numéro B 304 318 454, exploitant le fonds de commerce d'articles chaussants sis 1, rue des Potiers - Z.A.C. des Charrières – 21800 Quétigny, a donné ledit fonds en gérance-mandat au sens des dispositions des articles L.146-1 à 146-4 du Code de Commerce à :

La société NADAL, S.A.R.L. au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 1, rue des Potiers - Z.A.C. des Charrières – 21800 Quétigny, immatriculée au RCS du Dijon sous le n° B 804 818 888.

En vertu dudit mandat de gestion, la société NADAL exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant mandataire à compter du 25 août 2015 pour une durée déterminée de 1 an sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par LRAR un mois avant la date effective de résiliation du contrat.

Pour avis et insertion.

AL214215402

NON DISSOLUTION

AIR SERVICES 21

SARL au capital de 3000 euros,
35 rue St Etienne
21250 Villy le Moutier
807 445 747 RCS Dijon.

L'AGE du 07/10/2015 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social conformément aux dispositions de l'article L223-42 du code du commerce.

Mention au RCS de Dijon.

AL214215378

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DISSOLUTION LIQUIDATION

DOMAINE SAINT ANTOINE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 27.600 euros
Siège social : 32, rue de Franche Comte
21 760 Lamarche-sur-Saone
477 551 436 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Pierre JAGLA demeurant 32, rue de Franche Comté – 21 760 Lamarche-sur-Saone et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL214215338

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/15. Enregistrer au impôt sous le bordereau n°2015/2 970, case n°1.

Il a été décidé de dissoudre la Sarl dénommée EL BAAMA, dont le capital social est de 500.00€, dont le siège social est à 5 rue Marceau à Dijon, inscrit au RCS 80484714300018.

Son objet social est l'exploitation d'un entreprise dont l'activité est pizzeria, restauration rapide et sa durée 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Madame Hadjailia Zahia désigné en qualité de liquidateur et l'adresse de liquidation 5 rue Marceau à Dijon.

pour avis et mention.

La gérance.

AL214215356

FRANK GRIVEL SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €uros
Siège social: 2 Rue du Chatelois
21 200 Sainte Marie La Blanche
RCS de Dijon: B 807 407 077

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Septembre 2015, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation,

-déchargé Monsieur Frank GRIVEL de son mandat de liquidateur;

-donné à cette dernière quitus de sa gestion;

-ont constaté la clôture de la liquidation.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Caen.

Pour Avis et mention, Le Liquidateur.

AL214215388

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué.

Dénomination sociale : SEMAR AUTO SERVICE

Forme sociale : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 11, allée du Clos Suzon. 21000 Dijon.

Objet social : Achat et vente (automobile)

Durée de la société : 99 ans

Président : El Mradmi Omar. 11, allée du Clos Suzon. 21000 Dijon.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL214215367

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Longvic du 07/10/2015 a été constituée une SARL nommée : GO'TRAVAUX

Objet : Contractant général bâtiment - OPC (ordonnancement, pilotage, coordination)- **Travaux bâtiment :** Démolition, cloisons, faux plafonds, peinture, revêtements de sols et murs, plomberie, petits travaux d'aménagement

Capital : 2.000 €

Siège social : 8 rue des Prés Fleuris, 21600 Longvic

Durée : 99 ans

Gérance : M. Bruno MENOUD, 8 rue des Prés Fleuris, 21600 Longvic. M. Julien MENOUD, 6 rue Georges Lavier, 21000 Dijon.

Immatriculation : RCS de Dijon.

AL214215384

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT -GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte de Me BRUCHON, notaire à Dijon le 8/10/2015, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : GROZ HOTEL

Siège : Pernand Vergelesses (21420), 11 Rue de Frétille.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition, la création et l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce d'hôtellerie, de restauration, brasserie, café, bar.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Président : M. Armand GROZ, dt à Pernand Vergelesses (21420), 11 Rue de Frétille ;

Admission aux assemblées et exercice des droits de vote : l'associé unique exerce les pouvoirs normalement dévolus aux associés des sociétés anonymes sous formes de décisions unilatérales, il a donc tous les droits de vote.

Agrément : il a été stipulé une clause d'agrément si la société devient pluripersonnelle en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société non associé, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Le notaire

AL214215386

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me BRUCHON, notaire à Dijon, le 8/10/2015, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI CHOUPETTE

Siège : Pernand Vergelrsses (21420), 11 Rue de Frétille.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Gérant : Mme Clarisse VIARD née GROZ et M. Maël VIARD demeurant tous deux à Arceau (21310), 4 rue de Crotagne Arcelot.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Le Gérant.

AL214215387

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chassagne-Montrachet (21190) du 7 Octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : S.C.I. LES APRÈS

Siège social : 24, rue Charles Paquelin - 21190 Chassagne-Montrachet

Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole, - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, - l'acquisition de terrains à bâtir afin de

procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou domestique, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Mr Armand Heitz demeurant à Chassagne-Montrachet (21190) 24, rue Charles Paquelin et Mme Brigitte Heitz demeurant à Dijon (21000) 17, rue Frédéric Lévêque

Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

La Gérance

AL214215401

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCI L'ANDALOUSE société civile immobilière à immatriculer au RCS de Dijon, au capital de 100€ souscrit en numéraire, avec siège à Montbard (21500) 26 rue François Debussy, constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation, ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. et dont les gérants sont Monsieur et Madame Zakaria Nafli, demeurant à à Belfort (90000) 24 faubourg de Montbéliard toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant

AL214215403

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

2C CUISINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : Centres d'affaires LBA
Immeuble «Le Mazarin»
10 avenue Maréchal Foch
21000 Dijon

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 12 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée, Dénomination sociale : 2C CUISINES

Siège social : Centres d'affaires LBA - Immeuble «Le Mazarin» - 10 Avenue Maréchal Foch, 21000 Dijon

Objet social : La négoce et l'installation de cuisines équipées.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Christophe Valenti demeurant à Dijon, 9 rue Armand Cornereau, assure la gérance pour une durée indéterminée.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis, la Gérance

AL214215404

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: AMSD

Forme: SCI

Capital: 300 euros

Siège: 5 b rue Maurice Ravel 21000 Dijon

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée: 99 ans

Gérant: Mlle Chenel Aude, 5b rue Maurice Ravel 21000 Dijon

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Dijon

AL214215405

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés – 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON, curateur des successions de :

M. Bruno Jean BALTAZART célibataire, décédé le 02/10/2013 à DECIZE, réf 14.6820

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

M. Paul Emilien RUFFRA célibataire, décédé le 26/08/2013 à NEVERS, réf 14.6764

Mme Bernadette Marie MOREAU célibataire, décédée le 14/07/2009 à NEVERS, réf 14.6770

Mme Monique Marie LE DLUZ veuve ARRACHARD, décédée le 03/06/2011 à LUZY, réf 14.6817

Mme Nicolle Lucienne OUDIN veuve MANNEVY TASSY, décédée le 10/05/2012 à ST DOULCHARD (18), réf 14.6825

M. Roland André DUMARCHE célibataire, décédé le 23/05/2010 à NEVERS, réf 15.7097

M. Claude Charles DUMESNIL célibataire, décédé le 08/08/2012 à NEVERS, réf 15.7087

Mme Nicole Marie ROGUE veuve BOLOGNA, décédée le 27/06/2013 à POUGUES LES EAUX, réf 14.6608

Mme Christiane Jacqueline PLANCHARD célibataire, décédée le 15/05/2013 à NEVERS, réf 14.6609

Mme Jeanne NOLLE célibataire, décédée le 24/08/2013 à AUTUN, réf 14.6769

Mme Nicole Colette GOISLOT célibataire, décédée le 02/02/2014 à DECIZE, réf 14.6860

M. Pascal Philippe LE MEUR célibataire, décédé le 01/04/2014 à NEVERS, réf 14.6868

M. Jacques SAGE célibataire, décédé le 14/11/2013 à NEVERS, réf 14.6873

M. Jean-Pierre BENOIT marié, décédé le 18/12/2013 à CLERMONT FERRAND, réf 14.6865

Mme Louise Henriette VOYARD divorcée DA SILVA, décédée le 30/04/2012 à NEVERS, réf 15.6960

Mme Denise Antoinette PIEUCHOT veuve AMIOT, décédée le 06/05/2013 à VARENNES VAUZELLES

Réf 15.7091

Mme Simone MOULINIER veuve BEUGNON, décédée le 19/05/2014 à MOULINS ENGILBERT, réf 15.7088

M. Gabriel ULRICH célibataire, décédé le 22/03/2012 à CLAMECY, réf 15.7177

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de NEVERS le 05/11/2015

AL584215439

TRANSFERT DE SIÈGE

DMA

Société Civile Immobilière
au capital de 500.00 €
Siège social : 12 rue Maurice Genevoix
58640 Varennes Vauzelles
484 171 392 RCS Nevers

D'un procès-verbal d'AGE du 18 septembre 2015, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 18/09/2015, de 12 rue Maurice Genevoix, Varennes Vauzelles (Nièvre), à 3 Rue Georges Brassens - 58640 - Varennes Vauzelles. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le gérant

AL584215381

SARL KISMET

,SARL au capital de 5 000 euros,
siège social au Lotissement
Le Clos des Brunettes
à 58340 Cercy la Tour
RCS 513512 772 Nevers

L'AGE du 30 septembre 2015 a approuvé le transfert du siège social au 9, rue du 11 novembre 1918 à 71400 Autun. La modification sera enregistrée au RCS de Chalon sur Saône.

AL584215436

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

DISTRI BIO SARL

au capital de 7 650 euros
Siège social : 32 Rue des Grands Jardins
58000 Nevers
RCS Nevers 444 489 033

L'AGE du 24.09.2015, a décidé de transférer le siège social du 32 Rue des Grands Jardins, 58000 Nevers au 47, Boulevard du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers à compter du même jour, et de modifier l'art. 4 des statuts.

Pour avis – La Gérance

AL584215445

ARIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 70.000 euros
Siège social : 25, rue du Gros Orme
Cosne Cours sur Loire (Nièvre)
R.C.S. Nevers B 348.283.649

L'AGE du 30/09/2015 a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal à Boulleret (18240) 10, route de Ménétréau à compter du 30/09/2015. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL584215450

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS DELOMIER

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €
Siège social : Allée des Taillandiers
Parc d'activités du Val de Loire
58200 Cosne Cours sur Loire
487 656 977 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2015, la collectivité des associés a décidé, à l'unanimité, la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La durée de la société, l'adresse de son siège social, les dates de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : la société, précédemment sous forme de société à responsabilité limitée, a adopté la forme de société par actions simplifiée.

Administration : la fonction du gérant a pris fin. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par Monsieur Gérard DELOMIER, Président, domicilié à 10 avenue du Champ du Seigneur, 58400 La Charité sur Loire.

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. La cession d'actions entre associés est libre. La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant en Assemblée Générale Extraordinaire à la majorité de 2/3 des parts sociales.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, Le Président,

AL584215415

CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION

Société Coopérative Agricole TEOL
Champ du village
71120 Charolles

Le Conseil d'Administration vous prie de participer à votre Assemblée de section qui se tiendra aux lieux et dates indiqués pour délibérer sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire. Vous avez la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour l'Assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, du bilan et compte de résultat et de l'annexe concernant l'exercice 2014/2015.

Assemblée de section

Section de Blanzy : 28 Octobre 2015 à 20 heures à la Salle des fêtes de Blanzy

Section de Charolles : 3 Novembre 2015 à 20 heures à la Salle des fêtes de Viry

Section de Toulon/Arroux : 24 Novembre 2015 à 20 heures à la Salle des fêtes de Dompierre Sous Sanvignes

Section de Saint-Yan : 26 Novembre 2015 à 20 heures à la Salle des fêtes de Molinet

Section de Luzy : 3 Décembre 2015 à 20 heures à la Salle des fêtes de Luzy

- élection des Délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire

Assemblées de Section

Les délégués élus lors de ces assemblées de sections sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le 15 Décembre 2015 à 9 heures 15 à l'Institut du Charolais à Charolles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 11 Décembre 2014 - Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014/2015 - Rapports des Commissaires aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions réglementées
- Constatation de la variation du capital social
- Élection du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale du Conseil (article 30) - Vote des résolutions
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

AL584215449

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL F.L.O.

société à responsabilité limitée
au capital de 5000,00 euros
siège social 16 rue du grand marché
58500 Clamecy
RCS Nevers : 487 608 523
(2005 B324)

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de DOMMARTIN (AA 15/072)

Avec bâtiments habitation et exploitation en mauvais état

Surface louée en partie:

27 ha 16 a 62 ca

- La roche aigue: A-44-47-50(*)-51-52-53-54(*)-55-610[48](*)-611[48]-612[49]-613[49] - Le grand champ: A-265-266-267(*)-277-278-280-281-282-283-284-690[279]-691[279]-692[279] - Le meslay: A-154

Cmne de OISY (AA 15/080):

2 ha 52 a 56 ca

- Bezoule: B-279-302 - Chatelet: B-133-202-210 - L essertie: ZH-180 - La diette: AC-193-206-207-237 - La prouelle: AE-59 - Le crot goutte: ZD-165 - Le cul de loup: AC-47-77-80-87-110 - Les chaumes du four: AC-137-138

- Les croix: ZM-341 - Les gatines: ZL-231 ZM-191 - Les grandes vignes: B-350-437-450-455-456 - Saint aubin: ZE-190-199 - Sous les vignes: ZA-110 - Sur feugeas: ZD-78 - Vaulias: B-43-59-95 - Vignes du champ robert: AB-69-125-173-189-191-194

Et, par extension, Cmne de BILLY-SUR-OISY:

42 a 90 ca

- Beauregard: ZI-133 - En savon: AD-193 - La bistelle: ZD-265 - Le four des beaumes: ZD-78-79 - Les renverses: ZC-145 - Sur cul frais: AD-94 **Cmne de BITRY**: CHATEAU DE JERUSALEM

2 ha 32 a 90 ca - Champs cocus: ZM-19-20-23(B)-23(AJ)-23(AK) (avec bâtiments)

Cmne de SAINT-VERAIN (AA 15/081):

CHATEAU DE JERUSALEM

Avec château + bâtiments+ Foret

439 ha 64 a 90 ca

- Bois de fontaine: D-56 - Bois des fonds: A-237 - Bois du maronnier: A-331-332 - Bois du milieu: A-333-334-335-336-337-338 - Bois prunier: A-241 - Bois sale: A-180 - Champ de roche: D-1(*)-2-3(*)

- Champ saint verain: A-279-280 - Jerusalem: A-295-296-297-298-299-300-301-302-

303-304-305-306-307-308-309-310-311-

312-313-314-315-316-317-319-320-321-

322-323-324-325-326-327-328-501[318]-502[318]

- L usage: A-281(J)-281(K)-282-283-284 - La boulasse: A-240 - La grande piece: A-329-330 - Le crot a la canne: D-4 - Le grand patouilla: A-498[236]-500[230] - Le grand plisson: A-278 - Le parterre: A-427

- Les berthes: ZM-16 - Les chailloux: ZM-9 - Les coupis: A-277 - Les douze arpens: A-196-197-198-199 ZM-19 - Les grandes gatines:A368-376-377-378-379-

380-381-400-401-402-403-404(A)-404(B)-405-406-454[369]-455[369]

- Les grandes loges: A-206-207-208 - Les moijonneries: D-169-173-174 - Les villegondons: D-260-261-262-263-264 - Nazareth: A-290-291-292-293-294(A)-294(Z)-465[285]

Et par extension, Cmne de LA CELLE-SUR-LOIRE

17 a 25 ca

- La levee: ZL-13

Cmne de SAINT-LOUP:

54 ha 23 a 95 ca

- L usage: AB-2-3 - La boulassiere: AB-69-70-71-72 - Le lieu plaisant: AB-56 - Les oliviers: AB-82-83 - Les villegondons: AB-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 02/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584215454

Mademoiselle Robyn Lamy- - Léonardy, demeurant 9 boulevard Misset à (58500) Clamecy, a été nommée en qualité de gérante en remplacement de Mademoiselle Séverine Tirmant, demeurant 16 route de Clamecy à (58500) Billy sur Oisy.

Mention sera faite au RCS de Nevers

AL584215435

SCM LE VAL

Société civile de moyens
au capital de 13 720 euros
Siège social : 9 bis Rue Franc Nohain
58200 Cosne Cours sur Loire
778 449 462 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 19 Novembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission des gérants-Associés :

- Monsieur Alain MARGEAULT
- Monsieur José MEUGNIER
- Madame Chrétienne LADRAK

Et décidée du maintien en qualité de Gérant-Associé de Monsieur Mirco BOSLAND, demeurant Les Guillotons - 58310 Saint Amand en Puisaye et ce pour une durée illimitée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

La Gérance.

AL584215448

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. SOCIETE IMMOBILIERE DE LOGEMENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au Capital de 24 000 €
Siège Social : 25 Rue des Ecoles
Château de la Guédine
58300 St Léger des Vignes
Siège de liquidation : 28 Route de Corcelles
58180 Marzy
R.C.S. Nevers B 512 195 603

L'AGO du 23/09/2015 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/09//2015.

Radiation au R.C.S. de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL584214146

EURL EVM

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 43 143 euros
4, avenue Hoche
58 170 Luzy
RCS Nevers : 411662679

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire au 05 octobre 2015, il résulte que :

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- approuvé le compte définitif de liquidation,
- déchargé Monsieur Louis Martin de son mandat de liquidateur,
- donné à Monsieur Louis Martin quitus de sa gestion,
- constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Mention sera faite au RCS : Nevers.

Pour Avis

AL584215426

SARL CAMPING DU LAC DE SAINT AGNAN

L'AGE du 31/05/15 de la SARL «CAMPING DU LAC DE SAINT AGNAN», capital: 7622,45 euros, siège : Le Bourg 58230 Saint Agnan, 329 803 019 RCS Nevers, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Liquidateurs : Andrew et Jean Woodhead, demeurant Amberley Fernyhalgh Lane Fulwood Preston Lancs PR2 9 NU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Siège de la liquidation : 1 chemin de Villeneuve 21530 Rouvray, adresse de correspondance et de notification des actes et documents concernant la liquidation. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au GTC de Nevers, en annexe au RCS.

AL584215433

Alciat-Juris SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ATTENTION

À PARTIR DU 15 OCTOBRE votre journal TERRES DE BOURGOGNE DÉMÉNAGE

NOUVELLE ADRESSE: 1, Rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière

KALLISTE

SARL en liquidation amiable
Siège social : Le Saut de Gouloux
58230 Gouloux
Siège liquidation : Chemin du Forcone
Résident Hestia
20200 Bastia
RCS Nevers 532 701 844

Selon l'AG du 21/09/2015, il résulte, qu'après avoir entendu le rapport du liquidateur, Mme Dyna Toumelin a :

-approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/08/2015,

-donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,

-prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL584215452

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SARL THOMAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue Ernest Renan
58170 Luzy

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2015 à Luzy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL THOMAS

Siège social : 1 Rue Ernest Renan, 58170 Luzy

Objet social : Travaux de chauffage, d'installation sanitaire ainsi que tous travaux de plomberie, de couverture et de zinguerie.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance :

Monsieur Christophe Thomas demeurant 1 Rue de la Vesvre – 58170 Luzy

Monsieur Emmanuel Thomas demeurant 9 Rue de la Croix – 58170 Luzy

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, la Gérance

AL584215422

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 1er octobre 2015, reçu par Me JACOB, Notaire à Donzy, il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé GAEC des PRAIRIES, dont le siège social est à Thurigny - 58210 Saint Germain des Bois,

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 17 septembre 2015 sous le n° 778

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL584215427

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AU RUBAN ROSE;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : 12, rue Ferdinand Gambon – 58000 Nevers ;

Objet social : Vente de prothèses mammaires et capillaires, de vêtements de jour, de nuit, de sports, de maillots de bain et de lingerie spécialisés ou non, de produits dermatologiques et cosmétiques, de bijoux et d'accessoires et équipements de la personne ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 3 000 € ;

Gérance : Mme Emmanuelle MUSCAT-BLOT dt à Raveau (58) – 66, Route du Champ Nadot - Chazue

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance.

AL584215428

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er octobre 2015, constitution de la S.N.C.:

Dénomination sociale : LE CAFE DE LA VILLE

Capital social : 15 000 Euros

Siège social : 9 rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet : la création, l'achat, la location et l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, brasserie, presse, carterie, articles de fumeur, confiserie, bimbeloterie et plus généralement tous cadeaux, jeux de hasard, PMU, la vente de tabac en vertu d'un contrat de gérance d'un débit de tabac.

Associés gérants :

- Monsieur Emmanuel Lagrange, demeurant 16 Résidence La Buissonnière, Rue Pasteur 60340 Saint Leu D'Esserent

- Madame Julie Lagrange, demeurant 16 Résidence La Buissonnière, Rue Pasteur 60340 Saint Leu D'Esserent

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584215429

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 3/10/2015, il a été constitué une SAS dénommée BYPA-Research au capital de 1000 € ayant son siège 12 avenue de la Tuilerie 58150 Pouilly sur Loire pour une durée de 99 ans. Son objet est l'invention, la recherche et la prise de brevets dans le domaine de la technologie médicale. Pendant les 6 premières années, les actions ne pourront être cédées qu'avec l'agrément de tous les actionnaires. Il n'existe aucune restriction d'admission aux assemblées, chaque action donnant droit à une voix. Le mandat de Président est confié à M. Alain Lapray, demeurant 16 avenue de la Tuilerie 58150 Pouilly sur loire pour 3 exercices. La société sera immatriculée au RCS de Nevers. Pour avis : Alain LAPRAY.

AL584215434

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er octobre 2015 constitution de la SAS : DOMUSS.PRO

Capital social : 25 000 euros.

Siège social : 5/7 Square Gambon, 58200 Cosne cours sur Loire

Objet : Prestation de services fournie par internet

Président : M. Benoît Lavrat demeurant Les Mallons, 58310 Bitry

Agrément des cessions d'actions: au trois quart des voix des associés

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL584215437

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22/09/15, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination: METAL CONCEPT

Capital : 1.000 euros

Siège : Le Carège à Sichamps– 58700

Objet : la réalisation de travaux immobiliers à l'attention des entreprises industrielles **Durée :** 99 ans

Président : Monsieur Christian Sanz dt 16 Route de Nevers, Le Petit Sichamps, à Sichamps (58700) Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour Avis

AL584215440

Etude de Maître Christophe ROBERT,
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre), le 29 septembre 2015, enregistré à Nevers, le 1er octobre 2015 bordereau 2015/1011 case n° 1 extrait 2253, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Dénomination sociale : SCI JF IMMOBILIER.

Siège social : Challuy (58000), Aglan.

Durée : 99 années

Capital social : Mille six cents euros (1.600,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant : Monsieur Jacky Fontaine, demeurant à Challuy (58000), Aglan.

Durée de fonction du gérant : indéterminée

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le notaire.

AL584215442

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 03/10/2015, enregistré à Nevers.

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: SCI LUSKYLOU

Forme : Civile

Siège social : Saint-Loup (58200) , La Mare Grand 45 route du Crot Jaune. .

Durée : 99ans

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Apport en numéraire : 1.000 euros.

Capital: 1.000€, divisé en 100 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.

Gérants: Mr Michel Baberon, Retraité, et Mme Danielle Capgras, son épouse, demeurant à Saint-Loup (58200) 45 route du Crot Jaune La Mare Grand.

Pour avis

Maître JACOB

AL584215443

SCI ORMILLE

Société civile
au capital de 500 euros
Siège social : 19 boulevard Misset
58500 Clamecy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clamecy du 07 octobre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ORMILLE,

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : 19 boulevard Misset 58500 Clamecy,

Objet social : L'acquisition, la vente, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : cinq cent euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur MACHEDA Stéphane, demeurant 19 boulevard Misset à Clamecy 58500

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Stéphane MACHEDA.

AL584215446

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/09/2015, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : ALIAS CONSEIL SAS

Objet social : Conseil, formation et coaching auprès d'entreprises, administrations, associations et particuliers.

Siège social : 8 rue des francs bourgeois, 58000 Nevers.

Capital : 100 €

Durée : 20 ans

Président : M. GUYOT Pascal, demeurant 8 rue des francs bourgeois, 58000 Nevers

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action détenue donne droit à une voix lors d'une assemblée.

Clause d'agrément : Toute transmission ou cession d'actions sont soumises à l'accord préalable de l'associé majoritaire ou à la collectivité des associés si aucun n'est majoritaire.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584215447

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Nevers (58) du 12/10/15, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: T.P.N.G.

Siège: 8 Boulevard du Grand Pré des Bordes, ZAC des Grands Champs, à Nevers (58000)

Objet: l'acquisition, la vente, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous biens meubles ou immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature.

Durée: 99 ans

Capital: 2.000 €

Présidence: Mr Sylvain Vallade, demeurant à Nevers (58000), 18 Rue Barreau.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.

La Présidence

AL584215451

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Alliance'mble 58

Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 100 euros

Siège Social : 7 quai des Eduens – 58 000 Nevers

Objet Social : Intermédiation commerciale

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : Ali Haddou demeurant à Nevers (58000) 7 quai des Eduens à Nevers

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL584215453

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 15/10/2015, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : ECO BIO ENERGIE

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000 euros

Siège social : 7 rue de La Croix de Pierre – 58200 Saint Père

Objet : Prestation de services aux particuliers et entreprises en matière de rénovations, installation et créations : plomberie, chauffage, sanitaires, électricité. Vente de poêle et chaudière à granulés, d'insert à granulés et insert à bois, ramonage.

Président : M. Guillot Ludovic demeurant 7 rue de La Croix de Pierre – 58200 Saint Père

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droits de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions et clause d'agrément : La cession des actions est libre sous réserve de l'agrément préalable des actionnaires.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL584215455

YONNE

➜ DÉMISSION

NICELA

Société par Action Simplifiée
au capital de 52.500 Euros
Siège social : Route des Bedets
89690 Cheroy
388 059 958 RCS Sens

Par décision en date du 1er juillet 2015, le Président a pris acte de la démission de Monsieur Pierre Zuk de son mandat de Directeur Général à compter du 1er juillet 2015.

Mention en sera faite au RCS de Sens

Pour avis

Le Président

AL894215524

➜ NOMINATION

DISMI

SAS au capital de 40.000 € -
«Les Latteux» 89400 MIGENNES
RCS Sens 451 096 101

Aux termes du PV du 29/09/2015, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont nommé Mme Sarah NOIREAU demeurant à Tanlay (Yonne), 16 Rue du Pont à Saint Vinnemer, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Madame Nathalie NOIREAU, démissionnaire.

AL894215563

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI C COSNES

SCI au capital de 500 €
Siège social :
6 Impasse du Stade,
89116 La Celle-Saint-Cyr
753 002 344 RCS de Sens

L'AGE du 01/10/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 3 Hameau de Beaumont, 89116 La Celle-Saint-Cyr, à compter du 01/10/2015,

- Nommer en qualité de Gérant M. BERINGER CARL, demeurant 3 Hameau de Beaumont, 89116 La Celle-Saint-Cyr, en remplacement de M. BERINGER PHILIPPE

Mention au RCS de Sens.

AL894215526

MAISON DESVIGNES AINE ET FILS

SAS au capital de 2.000 €
Siège social : 174 Boulevard Haussmann
75008 Paris
Transféré Chemin de Méré
89144 Ligny Le Chatel
RCS Paris 813 124 724

Selon décision du 1/10/2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège à compter du 1/10/2015 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

• **Ancienne version :** 174 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS

• **Nouvelle version** : Chemin de Méré – 89144 Ligny le Châtel

Président : SAS H Partners W & S (RCS Paris 504 954 942)

Objet social : Négoce de vins et spiritueux ; réalisation de prestations de nature vitivinicole ; courtage des vins et de ses dérivés ; transport routier, location de véhicules automobiles pour le transport routier de marchandises, tous services de transports routiers de marchandises.

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL894215557

SCI COTEAUX DE LIGNY

SCI au capital de 2.000 €
Siège social : 174 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
Transféré Chemin de Méré
89144 Ligny Le Châtel
RCS Auxerre 813 098 803

Selon décision du 1/10/2015, les associés ont décidé de transférer le siège à compter du 1/10/2015 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

• **Ancienne version :** 174 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS

• **Nouvelle version :** Chemin de Méré – 89144 Ligny Le Châtel

Gérant : SAS H Partners W & S (RCS Paris 504 954 942)

Objet social : Acquisition, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou autre ; la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL894215558

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LE RIVE GAUCHE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Chemin du Port au Bois
89300 Joigny
493 600 183 RCS Sens

Avis de Modification

Aux termes d'une délibération en date du 5 septembre 2015, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 92 500,00 euros pour le porter à 100 000,00 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « autres réserves » et création de 9 250 parts sociales nouvelles. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis, La gérance

AL894215398

CHAUFFEUR SERVICE

SARL au capital variable de 7500 euros,
24 rue Jean cousin
89100 Saint Clement.
RCS Sens 803447614

A compter A.G.E du 30-06-2015: Augmentation du capital social à 22500 euros sans creation de nouvelles parts sociales. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Sens.

AL894215569

➜ RECTIFICATIF

GSCP ATHENA

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal TERRES DE BOURGOGNE du 7.8.2015, concernant la Société GSCP Athena (French) Holdings II, lire : les capitaux propres **sont devenus inférieurs** (et non supérieurs) à la moitié du capital social .

AL894215543

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY notaire à Avallon (Yonne), le 29 septembre 2015 Monsieur François Xavier GROSS et Madame Yolande Michelle RAVAINE son épouse, demeurant ensemble à Avallon (Yonne) 1 rue de Cocheur ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL894215555

➜ CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme ROBERT Cindy, demeurant 2 rue piolée 89300 Paroy-sur-Tholon, agissant au nom de son enfant mineur M. TEBBAKH—ROBERT Mathys, né le 26/05/2009 à Sens (89), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de ROBERT, afin qu'il s'appelle à l'avenir : **ROBERT.**

AL894215527

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SOTRASUR

SA Au capital de 38 112,25 euros
Siège social : Chemin de la Croix
89350 Champignelles
387 725 047 RCS Auxerre

L'AGE du 30/09/2015, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède d'actions.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

TEKHNE SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 707 940 euros, ayant son siège social Zone Industrielle rue Gutenberg 89500 Villeneuve sur Yonne, RCS de Sens 484 554 449, représentée par Philippe Galland.

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : SA MICHEL CREUZOT, titulaire, Stéphane Lambert, suppléant.

Modification au RCS d'Auxerre

AL894215535

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal

Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 Dijon

GTL BOIS

Société par actions simplifiée uniperson-nelle
Au capital de 20.000 euros
Siège social : 4 rue Sainte Hombeline
89160 Jully
RCS Auxerre 812 146 439

Avis de modification

Par décision de l'associé unique du 07/10/15, il a été décidé le transfert du siège social de la Société GTL BOIS au 4 rue Jean-Philippe Rameau 21400 Châtillon-sur-seine, à compter du 07/10/15 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

Ancienne mention : 4 rue Sainte Hombeline 89160 Jully

Nouvelle mention : 4 rue Jean-Philippe Rameau 21400 Châtillon-sur-seine

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Auxerre sous le numéro 812.146.439 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, le Président.

AL894215549

JEANDOT FILS

S.C.I au capital de 73 175,53 Euros
35 avenue de la Forêt d'Othe
89300 Joigny
RCS Sens D 506 150 051

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2015, les associés ont décidé de :

- Nommer en qualité de Gérant, Monsieur Thierry Jeandot, demeurant à Joigny (89300) 35 avenue de la Forêt d'Othe, pour une durée illimité à compter de ce jour, en remplacement de Madame Jacquine Jeandot, démissionnaire.

- Transférer le siège social à Joigny (89300) 35 avenue de la Forêt d'Othe, à compter de ce jour.

L'article n° 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis,

AL894215570

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PRONTO PIZZAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège social : 73, rue Emile Zola
89100 Sens
493 091 797 R.C.S. Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er septembre 2015, les associés ont décidé de nommer M. Herzi Ridha demeurant au 12, rue de la garenne 45120 Chalette sur Loing au poste de gérant, en remplacement de M. Herzi Ali, démissionnaire.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au Registre du Commerce de Sens

AL894215525

PACK SECURITE

SARL au capital de 7500 euros,
13B rue d'Egleny 89000 Auxerre
483 333 563 RCS Auxerre.

L'AGE du 06/10/2015 a nommé gérant M. Thierry Vaillant de Meixmoron, 104B rue Ponsardin 51100 Reims en remplacement de Mme Virginie Donars, démissionnaire à compter du 05/11/2015.

Mention au RCS de Auxerre.

AL894215530

LES SERRES DU CHATEAU

SARL au capital de 500 euros
Siège social : 21 rue de l'Europe
89100 Maillot
499 585 438 RCS Sens

Par décision en date du 05.10.2015, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Alexandre Falck de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a nommé en remplacement à compter de ce même jour M. Alain Souillard, demeurant 9 Cours de la Martinique 33000 Bordeaux.

Pour avis.

AL894215567

ALD

Auxerre Logistique Distribution
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
444 411 078 R.C.S. Auxerre_

Avis.

Aux termes d'une Assemblée Générale ordinaire en date du 1er Septembre 2015, Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1erSeptembre 2015, pour une durée non limitée. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes : **Ancienne mention** : **Gérance** : Madame Accolas Véronique, demeurant à Guerchy (89113) 9,rue Saint Jacques **Nouvelle mention : Gérance** : Madame Accolas Véronique, demeurant à Sommecaise (89110)55, allée du Muguet – La Brionnerie Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220)Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs.

Pour avis,

AL894215568

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Olivier Francois FERTE 13 grande rue Aristide Briand 89200 Avallon (Vente au détail de chaussures et accessoires). RCS Auxerre 533983763. CIP 3725. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894215533

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Emilie Joséphine BOUT** 10 rue Marie Guillemot 89130 Villiers St Benoit (Alimentation générale). RCS Auxerre 794539023. CIP 3727. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894215534

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LÛTINOT** 2 B rue de Londres 89470 Monéteau (achat vente de jeux et jouets). RCS Auxerre 518726328. CIP 3728. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL894215536

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl ROUX** 1, Rue Pinon 89290 Augy (boucherie, charcuterie, traiteur). RCS Auxerre 788931079. CIP 3726. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894215537

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl LES CHARMES DE NAILLY** Manoir de Nailly 89130 Mézilles. RCS Auxerre 521101998. CIP 3228.

AL894215538

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl GRENON** 16 et 18 rue Lucile Cormier 89130 Toucy. RCS Auxerre 448423012. CIP 3218.

AL894215539

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl ATRE ET ARTISANAT** Z I de la Plaine des Isles Rue des Caillottes - 89470 Moneteau. RCS Auxerre 314038126. CIP 3588.

AL894215540

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl SCRIPTEL** 33 Grande Rue 89740 Arthonnay. RCS Auxerre 504996315. CIP 3691.

AL894215541

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SA AUTOMOBILES FIRST CLASS** 21, Avenue Jean-Mermoz et 1, Rue de la Plaine Saint-Martin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 437619000. CIP 3489.

AL894215542

Jugement du Tribunal de Commerce de BLOIS en date du 29/09/2015 homologuant le plan de continuation pour une durée de 10 ans au profit de **la SAS RECAM-SONOFADEX** 15 avenue Maréchal Juin 89000 Auxerre (vente de pièces automobiles). RCS Blois 305 177 545. Commissaires au plan : Maître Franck Michel 6 Bis rue de la Barre 37000 Tours et Maître Hubert Lavallart 12 Place Jean Jaurès 41000 Blois.

AL894215544

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/10/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl LA MAGIE DES SENTEURS** 5 place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre (achat, vente d'aromathérapies savonnerie). RCS Auxerre 752506550. CIP 3680. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894215561

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

DISSOLUTION LIQUIDATION

TPS DIDIER

SARL au capital de 4500 €
Siège social :26 Rue Alexandre Marie,
89000 Auxerre
523 932 812 RCS d' Auxerre

L'AGO du 30/09/2015 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2015.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL894215531

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée, 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

CHATEAU DE LOOZE

SCI
SIREN 323 300 426
Siège social
10, quai du Général Leclerc
89300 Looze

Par jugement en date du 22 septembre 1995 le Tribunal de Grande Instance de Sens a prononcé la dissolution anticipée de la SCI CHATEAU DE LOOZE et nommé Maître Bernard Delibes 2 bd. Davout, 89000 Auxerre en qualité de liquidateur.

Par jugement en date du 11 mai 2015, la SELARL Société Archibald, prise en la personne de sa gérante Maître Virginie Laure, demeurant 1, rue de l'Epée, 89100 Sens, a été désignée pour exercer le mandat de justice précédemment confié à Maître Bernard Delibes. A ce titre elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société en liquidation, et notamment réaliser le patrimoine social, sous réserve toutefois de ceux expressément attribués par la loi aux associés.

Le siège de la liquidation est fixé au C/O SELARL Société Archibald - 1, rue de l'Epée 89100 Sens et tous documents, correspondances et actes concernant la liquidation devront être adressés au liquidateur audit siège.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL894215511

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

ENTREPRISE DUBOIS FRERES SARL

au capital social de 8 000 Euros
Siège social : Zone Industrielle
Chemin de la Rigole
89220 Bléneau
321 010 035 R.C.S. Auxerre

Le 19 septembre 2015, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19 septembre 2015. Madame Isabelle Quilbeuf demeurant 14 rue du Beau Site 78600 Le Mesnil le Roi, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Bléneau (89220) Zone Industrielle - Chemin de la Rigole.

Pour avis.

AL894215551

EURL ATOUTAXIX

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000,00 €
Siège social: 17, Rue Jules Ferry
89100 Saint Clément
513 182 378 RCS Sens

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 1/10/2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable.

M. HENRY Olivier, demeurant 37, rue Haute 89320 Cerisiers à la qualité de liquidateur, a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés et notifiés à 37, rue Haute 89320 Cerisiers.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894215566

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à Auxerre du 30/09/15, il a été constitué une société :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GROUPE DAVEM

Siège : 1 Bis Chemin de Halage 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

Capital : 50 000 €

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales; La gestion de titres de participation. Toutes prestations de services en matière de gestion notamment dans les domaines administratif, financier, informatique, commercial, au profit des sociétés dans lesquelles la société détient une participation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : David Chomat, demeurant 6 rue jean Monnet 10260 Virey sous Bar.

Directeur général : Emmanuel Sassi demeurant 11 rue du Massois 89113 Charbuy.

Pour avis.

Le Président.

AL894215507

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LEMENO

Siège social : 67 Route de Montargis, 89300 Joigny

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 500 €

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement.

Gérant : Monsieur Sylvain Roilland, 33 Grande rue Loivre, 89116 La Celle Saint Cyr

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894215523

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit
des Sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

A.M.A STRATÉGIE CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 14 rue Davout 89300 Joigny

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Joigny du 5 octobre2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : A.M.A Stratégie Conseil

Siège : 14 rue Davout 89300 Joigny

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du **commerce et des sociétés**

Capital : 100 euros

Objet : intermédiaire du commerce, courtage en assurance, téléassistance et consulting en entreprise. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Alain Bruneau, demeurant 14 rue Davout, 89300 Joigny

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le Président.

AL894215532

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée EARL SALIN au capital de 70000 euros, constitué d'apports en numéraire pour 1743.86 euros et d'apports en nature pour 68256.14 euros, le siège social est fixé 6 Route du Fourneau 89110 St Aubin Château Neuf, ayant pour objet, toutes activités agricoles et tous dérivés de produits agricoles : toutes activités ayant pour support l'exploitation ; l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. La gérance est assurée par M. Fabrice Salin, demeurant 6 Route du Fourneau 89110 St Aubin Château Neuf. Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

La gérance

AL894215548

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/09/2015, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme : SCI ;

Dénomination: NGRS,

Siège Social : 20 Rue du Four – 89 390 Ravières;

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers;

Durée : 99 années;

Capital : 500 € ;

Gérance : Nadyne Riglet, 20 Rue du Four – 89 390 Ravières.

Cession de parts : La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé et les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Immatriculation : au RCS de Auxerre. Pour avis, le représentant légal.

AL894215552

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/10/2015, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Cristovao Victor

Objet social : Peinture, Plaquiste, Révetements de sol et murs, ravalement, vitrification de parquet

Siège social : 26 Rue des Rougelots, Etaules le Haut, 89200 Sauvigny-le-Bois.

Capital : 750 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Cristovao Victor, demeurant 26 Rue des Rougelots Etaules le Haut, 89200 Sauvigny-le-Bois

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL894215553

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 30.9.2015, il a été constitué une SAS dénommée : RPB 89. Capital : 10 000€. Siège : 184, Avenue de Senigallia, 89100 Sens. Objet : Achat, Vente et réparation de vitrage automobiles et location de véhicules. Durée : 99 ans. Président : Mme Grima Nicole, 1, rue Vidal de la Blache, 75020 PARIS, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Immatriculation au RCS de Sens

AL894215554

MAISON ROUIF

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 septembre 2015, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : MAISON ROUIF

Forme : SAS

Capital social : 4.000 €

Siège social : ZAC des Vauguillettes 1, boulevard des Noyers Pompons, 89100 Sens

Objet social : Négoce, importation et exportation de vins et spiritueux, produits et conseil s'y rapportant

Président : Monsieur Jean-Pierre ANXIONNAZ demeurant 38 rue de Chavigny, 77750 Saint-Cyr-Sur-Morin

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894215565

SCP MUNIER NABON
Notaires à Mer (41)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de Me MUNIER, Notaire à Mer (41) le 05/10/15 a été constitué la SCI VMB SC, au capital de 1.000 euros dt le siège social est à Collemiers (89) - 6 rue de la Malloye. Durée : 99 ans, Objet : propriété et gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, toute participation dans toutes sociétés et tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent, et particulièrement régler les conséquences néfastes de l'indivision. Apports en numéraire : 1.000 Eur. Gérance : Mr Edmond Msika - 6 rue de la Malloye - 89100 Collemiers, nommé pour une durée illimitée. Parts sociales : toutes cessions soumises à agrément.

Immatriculation : RCS Sens

AL894215550

Vendanges de Montmartre

Les raisins de la butte

Dernier témoin du riche passé viticole de la capitale, les vignes du Clos Montmartre sont l'occasion chaque année d'une fête des vendanges riche en couleurs, qui en fait le troisième évènement parisien en termes de fréquentation



▲Bruant n'est pas mort et Montmartre vit encore… !



▶ Plantée sur le flanc nord de la Butte Montmartre, le long de la rue des saules, la vigne s'étend sur un peu plus de 1500 m²

Qui peut imaginer aujourd'hui en se frayant un chemin Place du Tertre entre les hordes de touristes et les portraitistes en mal de gogos, que les coteaux de la Butte Montmartre furent naguère couverts de vignes et produisaient un vin dont la notoriété n'avait rien à envier à ses lointains cousins bordelais ou bourguignons… La trace des premiers vignobles remonterait même à l'époque Gallo-Romaine, lorsque Paris avait pour nom Lutèce. Longtemps l'apanage des moines et abbesses de Montmartre qui s'en servaient pour accroître les revenus de leur Abbaye, le vignoble permit, dès la fin du XV^{ème} siècle, à des vignerons et paysans de s'installer à leur tour sur la Butte. Alors séparé de Paris, Montmartre n'était pas soumis aux droits d'octroi et le vin pouvait y entrer librement. Le début des premiers cabarets, tavernes et autres lieux de plaisir qui en firent sa renommée au fil des siècles.

Un peu plus de 1 700 pieds pour 27 cépages différents

Mais l'exploitation des carrières liée à l'expansion démographique, ont eu raison du vignoble et sa disparition du paysage montmartrois, confirmée par l'annexion de Montmartre à Paris en 1860. Le phylloxéra faisant le reste. Il fallut attendre 1933 pour y voir une parcelle de nouveau consacrée à la culture de la vigne, née de la lutte des riverains contre un projet immobilier de construction d'habitations à bon marché. Plusieurs centaines de pieds y furent plantés en une nuit par les artistes de la Butte, sous l'égide du dessinateur Poulbot, ce qui en fit un terrain «*agricole*» non constructible. La première fête des vendanges eut lieu l'année suivante, sous le parrainage de deux jeunes débutants : Fernandel et Mistinguett. Mais on fit venir pour l'occasion du raisin récolté dans le beaujolais, le maire et les membres de la Commune Libre de Montmartre, ayant oublié qu'on ne faisait pas vendange après une seule année de plantation… ! Située rue des Saules et bordée au nord par la rue Saint-Vincent, la parcelle de 0,15 ha compte aujourd'hui encore un peu plus de 1 700 pieds pour 27 cépages différents, en majorité Gamay et Pinot Noir. Bon an mal an, le «*Clos Montmartre*», l'une des plus petites vignes de France, fournit de quoi vinifier environ 1500 bouteilles, dont la vente se fait au profit d'œuvres caritatives et sociales de la mairie du 18ème arrondissement. Longtemps vendangé de façon approximative et mélangé à des raisins de table en provenance du midi, avant d'être chaptalisé, le raisin de Montmartre donnait pour le moins un résultat «*original*», voire très surprenant…! Mais depuis 1995 et l'embauche d'un œnologue, un travail a été mené pour en faire du «*vrai*» vin, que l'on s'arrache à prix d'or. Comptez tout de même 50 € la bouteille…



Une fête riche en couleurs, où l'on reprend le refrain au vol

Chaque année, le premier week-end d'octobre, s'ouvre la traditionnelle «*Fêtes des vendanges*», où se pressent (c'est le cas de le dire !) plusieurs centaines de milliers de personnes, ce qui en fait le troisième évènement parisien après la Nuit Blanche et Paris Plage. Un évènement haut en couleurs, marqué par le défilé de confréries vineuses et gastronomiques venues de toute la France et même d'Europe, avec pour ouvrir la marche, la fanfare des Petits Poulbots et les dignitaires de la République montmartroise. Des dignitaires ceints d'une écharpe rouge et d'une longue cape de velours noir, en hommage à celui qui a si bien chanté la Butte… Bruant n'est pas mort et Montmartre vit encore !



Et pourquoi la ville de Sens n'aurait-elle pas sa Confrérie de Saint-Vincent ?

DOMINIQUE BERNERD



Les bouteilles sont numérotées et rares, ce qui en explique peut-être leur prix…



Petit poulbot deviendra grand…